

**SOCIETES  
POLITIQUES  
COMPAREES**  
REVUE EUROPEENNE  
D'ANALYSE DES  
SOCIETES POLITIQUES

**n°13, mars 2009**

Benoit Beucher

**La naissance de la communauté nationale burkinabè,  
ou comment le Voltaïque devint un « Homme intègre »**



**4 janvier 2009**

Photo de la partie extérieure de la place de la Nation, jadis place de la Révolution, à Ouagadougou. On y voit les poteaux peints aux couleurs nationales. Cliché pris par l'auteur.

## REMERCIEMENTS

Avant d'entrer dans le vif du sujet, nous tenons à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont permis de réaliser une étude encore bien imparfaite, mais qui doit se lire comme un modeste essai sur la naissance d'une communauté nationale qui s'est imaginée au cœur de l'Afrique de l'Ouest. Nos remerciements vont tout d'abord à Jean-François Bayart (CNRS) et au Fonds d'analyse des sociétés politiques (Fasopo), qui ont permis le financement des six mois d'études sur le terrain d'où découle ce rapport. Notre gratitude va également au Pr Jacques Frémeaux (Paris-IV-Sorbonne), qui suit patiemment nos recherches depuis le début, et dont le soutien nous est précieux.

Enfin, et au risque d'omettre quelques noms – puissions-nous être pardonné ! –, nous exprimons toute notre reconnaissance à SM le roi de Ouagadougou Naaba Bāoongo II, SM le roi de Boussouma Naaba Sonre, SM le roi de Tenkodogo Naaba Saaga, SE le Baloum Naaba Tanga II, SE le Kayao Naaba, SE le Premier ministre Gérard Kango Ouédraogo, Mr Didier Ouédraogo, Mr Hamidou Diallo et Mr Roger Sebogo, respectivement fondateur, directeur et employé des Archives nationales du Faso, Mr l'abbé Jacob Yoda, responsable des archives de l'archevêché de Ouagadougou, Mme Irène Beucher-Tiendrébéogo pour sa patience, ses conseils et ses encouragements répétés au quotidien, Dr Daouda Gary-Tounkara (Paris-VII) pour ses remarques pertinentes, Laure Acker pour la lecture attentive de ce rapport, sans oublier tous ceux qui, au Burkina Faso, ont supporté ma curiosité sans penser un instant qu'il s'agissait là d'un vilain défaut... Ajoutons enfin que ce travail a bénéficié du soutien du Département de la recherche de l'Agence française de développement et de la DGCID du ministère des Affaires étrangères.

« L'unité imposée par la conquête et l'administration peut parfois, à long terme, produire un peuple qui se considère comme une “nation”, de même que l'existence d'Etats indépendants a parfois créé un patriotisme de citoyens<sup>1</sup>. »

## Introduction

Une unité « imposée » d'en haut, par le pouvoir colonial et son personnel « indigène ». Une unité territoriale « artificielle », outil de rationalité administrative, sans que la socialisation de cet espace dit « colonial » ne soit possible par les « colonisés » d'hier ou « ex-colonisés » d'aujourd'hui ; sans qu'une claire projection identitaire puisse naître de ce territoire sèchement baptisé du nom de « Haute-Volta<sup>2</sup> ». Disons-le d'entrée de jeu, voilà les clichés que l'on va tenter de déconstruire ici. La tâche n'est pas facile, car, par leur simplicité, les images toutes faites, en ignorant la complexité des situations particulières et des processus historiques qui en découlent, peuvent rassurer les esprits. Ernest Renan ne s'y est d'ailleurs pas trompé, lui qui nous enseigne que la nation se construit sur l'oubli et même sur l'erreur historique<sup>3</sup>. Précisément, l'histoire, insérée dans un faisceau d'enjeux mémoriels bien souvent instrumentalisés par le politique, occupe une place qu'il est souvent malaisé de définir. Et que dire d'un sujet qui porte sur l'émergence d'une communauté d'individus réunis au sein d'un territoire jadis sous domination européenne et dont, précisément, le conquérant dénialait tout caractère « national », pris dans son acception occidentale et contemporaine<sup>4</sup> ? Tout au moins reconnaissait-il l'existence de « nations » au sens vieilli du terme : un peuple dont on présume l'origine commune, mais qui ne coïncide pas avec une formation étatique aux frontières clairement délimitées.

---

<sup>1</sup> E. Hobsbawm, *Nations et nationalisme depuis 1780. Programme, mythe, réalité*, Paris, Gallimard, coll. Folio histoire, 1992 (éd. française), p. 255.

<sup>2</sup> Le territoire voltaïque se confond partiellement avec le Bassin des trois Volta : Noire (Mouhoun), Rouge (Nazinon) et Blanche (Nakambe). D'une superficie actuelle de 274 000 km<sup>2</sup>, peuplé par 13,7 millions d'âmes, ce territoire, enclavé au centre de la Boucle du Niger, est rebaptisé du nom de « Burkina Faso » en 1984. Pour faire simple, le pays est peuplé par six grands ensembles dits « ethniques » : les Moose (moaaga au singulier), qui constituent près de 50 % de la population totale du pays, les sociétés « mandingues » (boussance, samo, bobo, marka, etc.), les « autres groupes voltaïques » (bwa, turka, senufo, lobi, birifor...), les Peul, les Gourmantche, et les populations « ultra minoritaires » que sont notamment les Hausa et les Touareg (voir carte n° 2, p. 9).

<sup>3</sup> E. Renan, *Qu'est-ce qu'une nation ?*, conférence prononcée en Sorbonne le 11 mars 1882, Paris, 1882, p. 25, cité in E. Hobsbawm, *op. cit.*, p. 33.

<sup>4</sup> Cette définition reviendrait à considérer que le pouvoir colonial a en face de lui un peuple que l'on peut associer à une culture, à une langue, à un sentiment d'appartenance commune, voire à des traditions religieuses partagées, et auquel serait assimilé un territoire nettement délimité, autonome, indépendant ou qui aspire à l'être.

Dans les nombreux discours produits par les régimes qui se sont succédé depuis l'indépendance, acquise en 1960, l'imaginaire national officiel a eu du mal à s'affranchir du péché originel qu'a été la création d'un cadre territorial né, dans sa physionomie actuelle, au « temps de la force », c'est-à-dire sous la domination française. Ainsi présentée, l'histoire de l'Etat-nation ne pourrait trouver de point de départ qu'avec la fin de l'occupation coloniale. La simplification historique qui a été de mise au cours de cette époque se réduit souvent à un discours manichéen qui considère le moment colonial comme celui de la division artificielle de peuples jadis unis, ainsi que leur regroupement et leur maintien non désirés au sein de nouvelles entités politiques et administratives. Toujours selon une certaine vision officielle de l'histoire, les régimes postcoloniaux seraient malgré tout parvenus à susciter une adhésion populaire autour de leur projet de formation de la nation. Dans cette logique, le pouvoir colonial aurait ainsi revêtu l'apparence d'une force démiurgique, créatrice de « monstruosités » administratives qu'il a nommées « colonies », tout en oubliant que celles-ci, qu'on le veuille ou non, constituent un cadre de vie commun dont les fondements ne sont pas si récents. D'après cette vision des choses, les frontières seraient exclusivement artificielles et fruits de la contingence, celle du hasard des conquêtes. L'existence d'un cadre étatique indifférencié, pâle et maladroite copie d'un certain modèle métropolitain incomplètement transféré, caractériserait donc l'existence d'un territoire sans personnalité propre. Au cours de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, les populations africaines auraient donc été les témoins passifs de sa mise en place, ainsi que les victimes de ce phénomène. Dès lors, comment concevoir un attachement quelconque pour un tel ensemble, que les impératifs d'une cynique domination auraient tenu bon gré mal gré ensemble ?

Le pouvoir colonial ne semblait d'ailleurs pas tenir un autre discours. Et cela était dans son intérêt, comme nous le verrons. En 1947, par exemple, le gouvernement général de l'AOF à Dakar ne voyait pas dans la Haute-Volta autre chose qu'une « pure création administrative, morceau elle-même d'une pure création administrative qu'était le Haut-Sénégal-Niger », c'est-à-dire le territoire dont elle est issue en 1919<sup>5</sup>. Les remaniements territoriaux ayant conduit à la brutale dislocation de la Haute-Volta en 1932 rappellent avec force que les autorités françaises étaient incapables d'imaginer que ces « sujets de l'Empire » puissent concevoir un attachement pour leur identité voltaïque, à moins qu'elles n'aient simplement pas souhaité le voir. Pourtant, si la colonie est restaurée en 1947, c'est bien à la suite du combat mené par une partie de ces Africains.

---

<sup>5</sup> « Note sur la reconstitution éventuelle de la colonie de la Haute-Volta », Gouvernement général de l'AOF, Direction générale des Affaires politiques, administratives et sociales, Dakar, 30 janvier 1947, ANS 10G 6/17.

C'est que, selon nous, la thèse de l'État comme pur produit d'importation ne tient pas<sup>6</sup>. Nous savons également que l'émergence de la communauté nationale voltaïque/burkinabè n'est pas simplement née d'un rejet du vécu colonial, mais qu'elle en est partie prenante, du moins est-ce l'une des hypothèses qui sous-tendent ce travail. Dire cela revient à rompre avec ce paresseux et rassurant discours officiel qui n'aime guère rappeler les souvenirs qui fâchent ; la nation ne se construit-elle pas autour du consensus ? Néanmoins, une anecdote, prise parmi d'autres événements observés au cours des six mois que nous avons passés au Burkina<sup>7</sup>, suffit à nous convaincre que l'usage de clichés réducteurs peut passer à côté des buts qu'on lui assigne : celui de tranquilliser les esprits. La scène se passe à l'université de Ouagadougou. A la fin du mois de novembre 2008 s'y est tenue une conférence en mémoire du décès de « Papa » Joseph Ki-Zerbo, grande figure intellectuelle du continent africain et fierté nationale de surcroît. La manifestation scientifique se proposait également de commémorer la reconstitution du territoire voltaïque soixante ans plus tôt. Au départ, ces deux sujets devaient être traités séparément. Mais après avoir été confrontés à de nombreux problèmes, les historiens du Burkina, réunis en « association nationale » depuis 2005<sup>8</sup>, ont fini par les fusionner, ce qui n'a pas manqué de soulever d'épineux problèmes. Car mémoire et histoire, on le sait, ne font pas toujours bon ménage. Or, en traitant les deux thématiques conjointement, les organisateurs couraient le risque d'une confusion des genres dommageable à l'établissement d'une histoire dépassionnée, à défaut d'être toujours objective. On crut cependant trouver la solution en envisageant le rétablissement de la colonie sous l'angle d'« un acte fondateur de la Haute-Volta dans le sens de l'Etat et de la nation<sup>9</sup> », tandis que l'on faisait entrer la figure de Ki-Zerbo, premier Africain agrégé d'histoire, ardent défenseur de la « décolonisation culturelle » du continent, dans le panthéon national<sup>10</sup>. La teneur des propos qui lui étaient consacrés rappelait que, pour lui

<sup>6</sup> Pour un développement de cette thèse pour le moins controversée, voir B. Badie, *L'Etat importé. L'occidentalisation de l'ordre public*, Paris, Fayard, 1992, et, pour sa réfutation, J.-F. Bayart, « L'historicité de l'Etat importé », in J.-F. Bayart (dir.), *La Greffe de l'Etat. Les trajectoires du politique*, vol. 2, Paris, Karthala, 1996, pp. 11-39.

<sup>7</sup> Les recherches dont nous présentons ici une synthèse encore provisoire ont été menées de juillet 2008 à janvier 2009. Elles nous ont conduit à réaliser des entretiens oraux formels ou informels essentiellement à Ouagadougou, mais aussi à Kayao, Bousouma, Tenkodogo, Gorom-Gorom et Bobo-Dioulasso. Ce travail repose également sur les sources écrites consultées aux Archives nationales de France à Paris (ANF-Caran), à Aix-en-Provence (ANF-CAOM), au Service historique de l'armée de terre à Vincennes (SHAT). A l'étranger, nous avons mis à profit les fonds déposés aux Archives nationales du Burkina Faso (ANF) par les Pères blancs à Ouagadougou (APBO) et à Rome (APBR), aux Archives nationales du Sénégal à Dakar (ANS), ainsi qu'aux Archives nationales de la Côte d'Ivoire à Abidjan (ANCI). Ces sources pourraient être utilement complétées par celles disponibles au Mali et au Niger.

<sup>8</sup> Il s'agit de l'Association des historiens du Burkina Faso (AHBF), placée à son origine sous la présidence d'honneur de Joseph Ki-Zerbo.

<sup>9</sup> Propos du président de l'AHBF saisis par Hyacinthe Sanou dans son article « Un colloque en hommage au Pr Joseph Ki-Zerbo », *L'Observateur Paalga*, n° 7268, 25 novembre 2008, p. 7.

<sup>10</sup> Lors de la cérémonie de clôture de la conférence, les historiens du Burkina, par l'entremise de leur porte-parole, adoptaient la motion qui consistait à baptiser l'université du nom du célèbre historien. Cette résolution a suscité l'enthousiasme du public, et en particulier celui des jeunes étudiants, qui ont laissé éclater sans réserve leur joie. En

accorder cet honneur, encore fallait-il faire du personnage un être particulièrement consensuel, dans lequel tout le monde pourrait se reconnaître : celle d'une figure paternelle, de l'aîné dépositaire d'une sagesse apaisante et vivifiante, ce dont l'emploi de la métaphore du baobab à son endroit rend bien compte. Finalement, la conférence prenait l'allure d'une catharsis collective. Car quelque chose de bien lourd semblait peser sur le cœur de tous. Les deux sujets traités, en réalité, fâchaient ou déchaînaient les passions, parce que, précisément, tout le monde savait que leur traitement ne pouvait faire l'unanimité tant recherchée. Ce fut particulièrement évident lorsqu'il s'est agi d'évoquer la question de la reconstitution de la Haute-Volta. Les débats ont rapidement pris la tournure d'une maïeutique, d'où sortit dans la douleur une angoissante interrogation de nature identitaire.

En effet, pourquoi avoir choisi de commémorer la reconstitution d'une colonie plutôt que son accession à l'indépendance ? Comment imaginer que le moment colonial puisse être un acte fondateur de la nation burkinabè ? On devait donc rappeler à maintes reprises la fameuse phrase du professeur Ki-Zerbo selon laquelle, « pour savoir où nous allons, il faut savoir d'où nous venons ». Mais on était loin de vouloir tout comprendre et tout connaître du passé. Certes, les historiens de l'université de Ouagadougou ont fait preuve d'un beau courage en évoquant la question sous cet angle. Mais la confusion dans les esprits était palpable : dans la plupart des interventions, « Haute-Volta » et « Burkina Faso », « Voltaïques » et « Burkinabè » étaient interchangeables. La solution de continuité parfaite entre la société voltaïque de la période coloniale et la nation burkinabè contemporaine devenait une obsession, au risque de verser dans l'anachronisme. Or, les Voltaïques de 1932, ou ceux de 1947, manifestaient-ils un attachement profond à la Haute-Volta ? Peut-on parler de « sentiment national » et de « patriotisme » à leur endroit lorsque, par exemple, l'on examine les pétitions signées par une partie d'entre eux afin d'obtenir la reconstitution du territoire ? Enfin, « le » Burkinabè issu de la Révolution démocratique et populaire (RDP) du capitaine Thomas Sankara a-t-il aimé sa patrie – s'il devait le faire – de la même façon que « le » Voltaïque de la I<sup>e</sup> République (1960-1966) ? En réalité, la difficulté tient dans cette impossibilité d'établir une relation claire entre une nation idéale, pensée à tort comme une donnée naturelle, et les multiples expressions de loyautés et d'appartenances affectives manifestées à partir des différents points du territoire. Les sociétés voltaïques ont en effet pu conserver leur propre organisation politique et sociale, parfois et même souvent en marge de l'État<sup>11</sup>.

---

coulisse cependant, certains ont émis des doutes : le choix de Ki-Zerbo allait-il faire l'unanimité chez les non-historiens ? Est-il la figure si consensuelle que l'on dit, lui qui a aussi été un acteur politique important depuis la fin des années 1950, et dont les prises de position n'ont pas forcément été partagées par tous ?

<sup>11</sup> R. Banégas, *Insoumissions populaires et révolution au Burkina Faso*, Bordeaux, Centre d'études africaines, Université de Bordeaux-I, 1993, p. 4.

En somme, les discussions ont tourné autour d'une question manifestement sensible et assez bien éclairée par l'historiographie contemporaine : celle du caractère relatif et particulièrement élastique des identités, idée qui ne semble pas encore s'être imposée à tous. Trop souvent, la précaution méthodologique qui consiste pour l'historien à exprimer un doute quasi cartésien quant à l'évidence de l'existence d'une nation, burkinabè en l'occurrence, a été largement négligée. Or, contrevenir à ce principe revient à envisager la question de l'émergence de la nation comme un phénomène a-historique. A ce propos, Benedict Anderson a trouvé une formule heureuse pour la désigner : celle de « communauté imaginée<sup>12</sup> ». Cette expression a l'avantage de mettre en lumière ce qui l'a largement été pour l'« ethnie<sup>13</sup> », à savoir que la constitution de la nation, et l'objet lui-même, est le fruit d'un *processus* historique et que, comme le souligne avec malice Eric Hobsbawm, aucun critère objectif ne permet « d'expliquer à un observateur comment reconnaître a priori une nation parmi d'autres entités, comme nous pourrions lui donner le moyen de reconnaître un oiseau ou de distinguer une souris d'un lézard<sup>14</sup> ».

Les Burkinabè approchés dans le cadre de nos enquêtes orales, ou au cours de simples discussions informelles, partagent-ils cet avis ? Probablement pas. Cela explique certainement cet étonnement suscité par une question manifestement étrange : « Que signifie pour vous être Burkinabè ? » Du point de vue des interlocuteurs, la poser revient manifestement à déduire que quelque chose d'essentiel nous manque qui est de l'ordre de la foi. Nous verrons d'ailleurs à quel point le discours national a pu se confondre avec le discours religieux, en particulier chrétien<sup>15</sup>. Et, de même qu'il est bien difficile de demander à un croyant quels ressorts le conduisent régulièrement sur le chemin du lieu de culte, les personnes interrogées ne pouvaient que souligner l'évidence de notre question et la grande difficulté à y répondre. Précisément, cette étude ne prétend pas apporter la réponse définitive à la question de savoir quand, comment, à quel degré et sous quelle forme une communauté voltaïque/burkinabè a été et s'est imaginée. Notre ambition se limite à proposer au lecteur quelques pistes de réflexion, sous la forme de questions le plus souvent ouvertes. Celles-ci, nous l'espérons, permettront néanmoins d'en comprendre un peu plus sur les processus historiques qui ont conduit le « sujet » voltaïque

<sup>12</sup> B. Anderson, *L'Imaginaire national. Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Paris, La Découverte Poche, 2002 (4<sup>e</sup> éd.).

<sup>13</sup> J.-L. Amselle et E. M'Bokolo, *Au cœur de l'ethnie : ethnie, tribalisme et Etat en Afrique*, Paris, La Découverte, 1985, et J.-P. Chrétien et G. Prunier, *Les ethnies ont une histoire*, Paris, Karthala/ACCT, 1989.

<sup>14</sup> E. Hobsbawm, *op. cit.*, p. 19.

<sup>15</sup> Il est particulièrement difficile d'établir des statistiques en matière de foi religieuse, mais disons pour faire simple que, parmi les religions du livre, l'islam domine. En revanche, une part non négligeable des élites du pays, en particulier son haut personnel politique et administratif, a été formée dans les écoles confessionnelles tenues par les Pères blancs. Voir J. R. de Benoist, *Eglise et pouvoir colonial au Soudan français. Administrateurs et missionnaires dans la Boucle du Niger (1885-1945)*, Paris, Karthala, 1987.

de la période coloniale, perçu par les autorités françaises comme un simple « numéro de série<sup>16</sup> », à devenir ce membre de la « famille voltaïque » devenue indépendante, l’« Homme intègre » ou « Burkinabè » de la Révolution. Bien sûr, ce passage de l’un à l’autre n’était pas déterminé à l’avance. Répondre à ces interrogations reviendra donc à analyser les formes d’accompagnement, mais aussi de rejet, des projets de formation et d’affirmation de l’Etat-nation, envisagé à la fois du point de vue des élites européennes et africaines, mais aussi de la majorité de la population, pour autant que les sources le permettent<sup>17</sup>.

Notre travail s’articule autour de quatre grandes périodes qui nous paraissent significatives quant aux contradictions mais aussi aux continuités qui ont présidé à l’édification de la nation voltaïque/burkinabè. Nous remonterons aux quelques années qui précèdent la conquête française des pays voltaïques, achevée pour l’essentiel vers 1897-1898, afin de mieux comprendre quels ont été les principes politiques, économiques et sociaux ayant prévalu à la naissance, puis à l’organisation interne de ce qui devient la Haute-Volta en 1919. Cette première phase, selon nous, s’achève au moment de la suppression du territoire en 1932. Cette année est en effet marquée par les premiers engagements politiques en faveur de sa reconstitution, essentiellement dans la partie orientale de l’ex-colonie. Nous nous demanderons si sa disparition, et la sensation de vide qu’elle a pu faire naître dans les esprits, a contribué à éveiller un sentiment d’attachement significatif à l’égard de ce qui était un cadre territorial commun. Cette deuxième période, marquée également par l’avènement des élections en 1945, se terminerait avec l’assouplissement du régime colonial, l’adoption de la loi-cadre en 1956, et la formation du premier gouvernement africain qui s’ensuit. S’ouvre alors une nouvelle page de l’histoire de la formation/affirmation de la nation voltaïque que l’élite africaine, parvenue au sommet de l’appareil d’Etat, va tenter d’institutionnaliser « en famille » et par le haut. Selon nous, cette phase cesse provisoirement à partir de 1983, avec l’avènement de la Révolution démocratique et populaire (1983-1987), au cours de laquelle la construction nationale n’est plus envisagée comme l’affaire des seules élites.

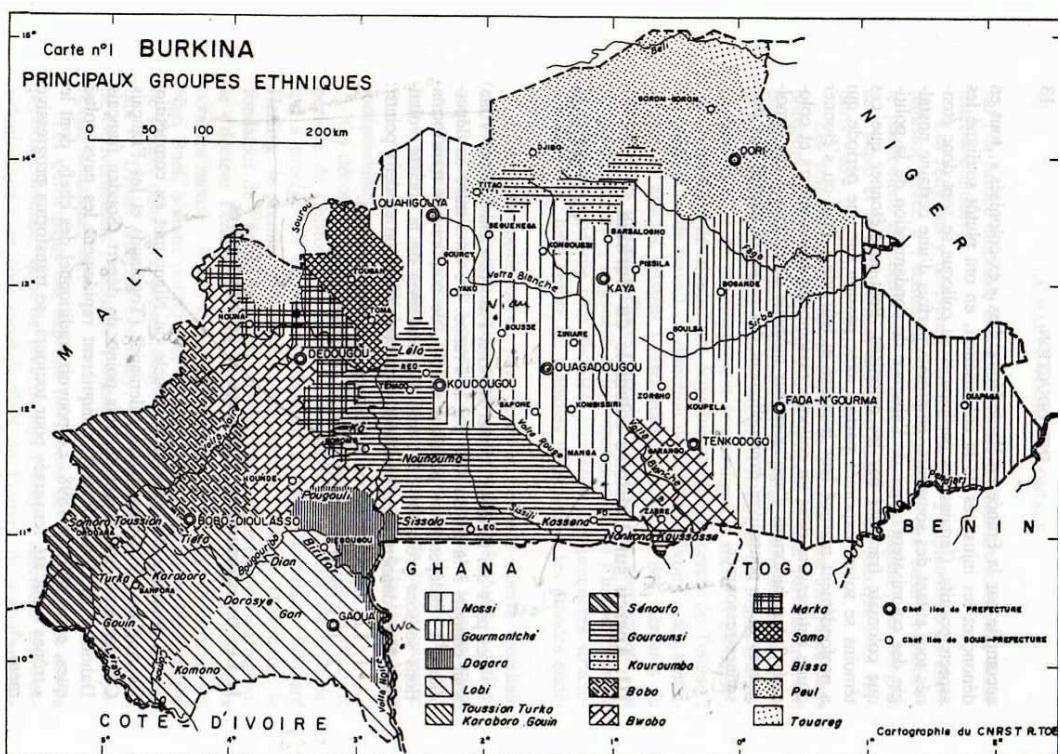
---

<sup>16</sup> B. Anderson, *op. cit.*, p. 187.

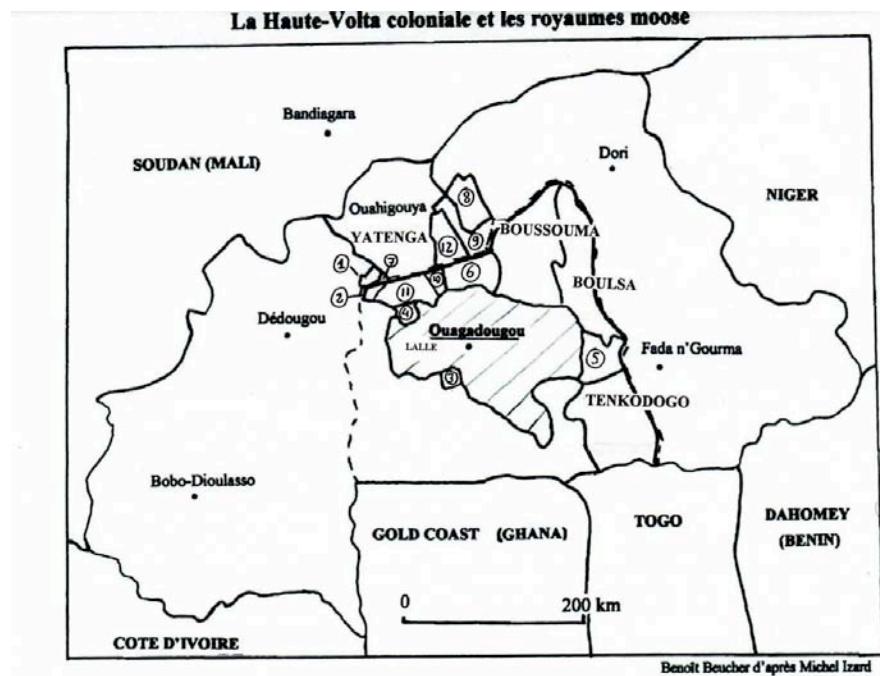
<sup>17</sup> Les sources écrites, essentiellement produites par les agents de l’Etat colonial et postcolonial, ne s’intéressent guère aux anonymes, du moins en leur qualité d’individus. On parle plus volontiers de « masses » dans des propos généralisants. Rappelons également que, comme bien d’autres Etats de l’Afrique subsaharienne, le taux de scolarisation est demeuré particulièrement faible tout au long de la période contemporaine. A titre d’exemple, le taux de scolarisation n’aurait pas dépassé 2 % en 1948. Voir M. Compaoré, « L’enseignement public en Haute-Volta pendant la période coloniale », in G. Massa et Y. G. Madiéga (dir.), *La Haute-Volta coloniale. Témoignages, recherches, regards*, Paris, Karthala, 1995, pp. 351-359. Par conséquent, on comprend bien qu’il existe très peu de documents écrits relatifs aux récits de vie et aux trajectoires individuelles. On se gardera donc de généraliser à l’ensemble de la population ce qui est dit ou écrit par les élites, sans qu’il soit toutefois toujours possible d’y apporter un contrepoint.



Carte n° 1 Le Burkina Faso en 1991, Institut géographique du Burkina Faso (IGB)



Carte n° 2 Les principaux « groupes ethniques » du Burkina Faso

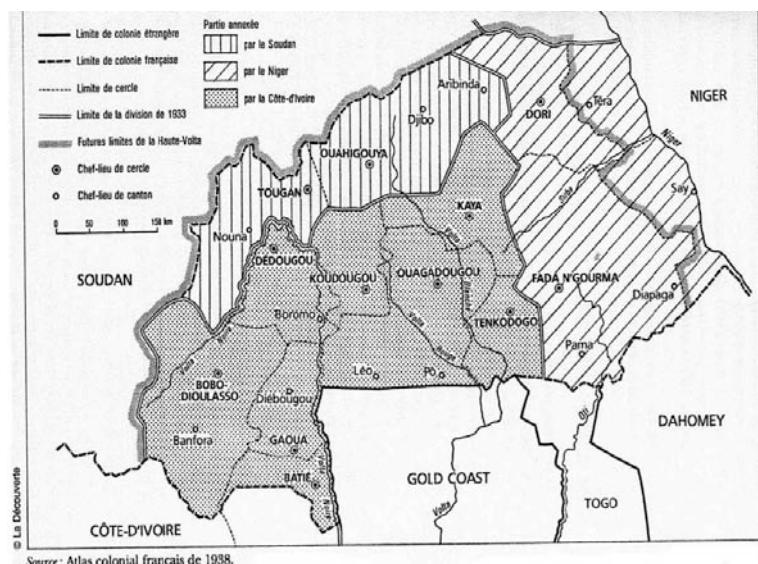


— — . Limite du cercle de Ouagadougou

— Limites d'État actuelles

- |                |             |
|----------------|-------------|
| 1) BOUSOU      | 7) NIESEGÀ  |
| 2) DARIGMA     | 8) RATENGA  |
| 3) KAYAO       | 9) RISIAM   |
| 4) KONKISTENGA | 10) TEMA    |
| 5) KOUPELA     | 11) YAKO    |
| 6) MANE        | 12) ZITENGA |

Carte n° 3 Les royaumes moose et le cercle de Ouagadougou dit « du Mossi »



Carte n° 4 La Haute-Volta disloquée, carte reproduite in G. Massa et G. Y Madiéga, *op. cit.* (p. 19)

## L'histoire au service de la construction de l'Etat colonial (fin XIX<sup>e</sup> siècle-1932)

*Le cadre territorial voltaïque, zone d'« expansion ethnique » moaaga ?*

La constitution du territoire voltaïque sous la colonisation française n'est pas plus le fruit du hasard que d'une évidence. Il est vrai que l'agrégation des populations dites « voltaïques », c'est-à-dire peuplant le Bassin des Volta Noire (Mouhoun), Rouge (Nazinon) et Blanche (Nakambe), doit beaucoup aux impératifs politiques du moment et au contexte de rivalité qui prévaut entre la France, la Grande-Bretagne et l'Allemagne à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Ces puissances forment en effet le projet de placer sous leur domination ce qu'elles estiment être l'« arrière-pays » naturel de leurs possessions côtières. La translation du centre de gravité de l'empire africain de Samori Touré de l'ouest vers l'est, de la Guinée vers le Niger actuel, constitue une autre source de préoccupation, qui peut expliquer la rapidité avec laquelle les pays de la Boucle du Niger sont occupés<sup>18</sup>. Vu ainsi, le regroupement de populations au premier regard très différentes, dont les systèmes d'organisation politique semblent très hétérogènes, ne relèverait d'aucune intentionnalité de la part de la puissance conquérante. Cependant celle-ci, après avoir connu le succès des armes, ne procède pas à l'organisation des espaces conquis de façon purement arbitraire. Comprendre comment fut formé le territoire voltaïque sans évoquer brièvement les logiques de l'expansion coloniale française et, surtout, les difficultés rencontrées par les premiers administrateurs chargés d'organiser avec des moyens dérisoires un espace conquis mais non soumis, semble impossible.

Rappelons tout d'abord que la première intervention militaire française en direction de Ouagadougou, cœur de l'espace voltaïque actuel, eut lieu à partir du Nord, et plus particulièrement de la ville soudanaise (aujourd'hui malienne) de Bandiagara, occupée par les troupes coloniales en 1893. Après avoir rapidement progressé le long du cours moyen du Niger, les officiers français envisagent d'occuper le pays des Moose, que ces derniers nomment *Moogo*. Cet espace couvre toutes les formations politiques fondées par ces derniers près de quatre siècles plus tôt. Il est divisé en quatre grandes formations monarchiques autour desquelles gravitent des commandements de moindre importance (voir carte n° 3, p. 10). En 1895, un traité de protectorat fait basculer le royaume septentrional du Yatenga dans la sphère d'influence française. Mais, pour les autorités militaires, la priorité demeure celui de *Waogdogo*

---

<sup>18</sup> Pour un tableau d'ensemble de l'expansion européenne en Afrique, voir H. Wesseling, *Le Partage de l'Afrique. 1880-1914*, Paris, Denoël/Folio histoire, 1996 (particulièrement les pp. 327-426 pour la zone « soudanaise »), et J. Frémeaux, *L'Afrique à l'ombre des épées, 1830-1930*, tome 1 : *Des établissements côtiers aux confins sahariens*, Vincennes, SHAT, 1993. Enfin, pour les pays voltaïques, on se reportera à l'ouvrage de J.-M. Kambou-Ferrand, *Peuples voltaïques et conquête coloniale. 1885-1914, Burkina Faso*, Paris, ACCT/L'Harmattan.

(Ouagadougou), situé sur le Plateau central, dont le roi, que les Moose appellent *Moogo Naaba*, ou « chef du Monde<sup>19</sup> », est certainement le plus influent de tous. Pour les officiers, la prise de la capitale, effective en septembre 1896 après une brève intervention armée, sonne la fin de la conquête du pays moaaga tout entier. Dans les faits, la « pacification », c'est-à-dire l'extinction des derniers foyers de résistance active, n'a pas été si facilement acquise.

Loin de reconnaître la prééminence du roi de Ouagadougou, surtout celle de Naaba Sigiri (1897-1905<sup>20</sup>), le souverain intronisé par les Français avec qui un traité de protectorat est signé le 20 janvier 1897, les Moose sont nombreux à prolonger la lutte armée contre l'occupant français et son « allié » moaaga. Quoi qu'il en soit, l'accord conclu par écrit avec les Français élargit considérablement l'assise spatiale du royaume de Ouagadougou, sur lequel le roi se voit néanmoins privé de la souveraineté absolue. Ce dont nous parlons n'est rien de moins qu'un bel exemple d'« invention de la tradition » ; elle préside à la création de ce que les officiers français nomment le « Bloc Mossi<sup>21</sup> ». Comme l'a bien montré Terence Ranger pour le cas de l'Afrique coloniale, l'histoire, instrumentalisée, a eu tendance à rigidifier les rapports politiques et sociaux prévalant avant la conquête<sup>22</sup>. Théoriquement, l'autorité du Moogo Naaba s'étend désormais sur les royaumes indépendants de Boussouma au nord-est, et de Tenkodogo au sud-est, sans compter les petits commandements qui, jadis, lui obéissaient mal. L'enclave peuplée par les Bissa (pays Boussance), qui, il est vrai, se sont à tel point mêlés avec les Moose que distinguer les deux aires de peuplement n'est pas toujours chose aisée, est intégrée dans l'aire d'influence du Moogo central, contre toute logique « historique ». Car l'autorité du souverain de Ouagadougou ne s'exerçait pas jusque-là<sup>23</sup>. Dans le même temps, la diversité du peuplement de la région est éludée par souci de simplification des référents et des catégorisations identitaires ; tous les sujets vivants dans l'aire délimitée par le traité sont automatiquement considérés comme Moose ou apparentés, à moins que les « particularismes » ne soient évidents au point de rendre cet amalgame impossible. En 1904, une lecture extensive

<sup>19</sup> *Naaba* signifie littéralement détenteur du *naam*, c'est-à-dire le pouvoir de commander les hommes tel qu'il est transmis par Dieu (*naaba wende*). *Moogo* (lire « moro ») désigne à la fois l'espace politique dont nous avons parlé et le « monde civilisé » en général. Il occupe environ 63 000 km<sup>2</sup>, et est peuplé par près de 1,5 million d'âmes au début du XX<sup>e</sup> siècle.

<sup>20</sup> Les dates indiquées près du nom des personnalités citées, et signalées entre parenthèses, correspondent toutes à l'exercice de leur fonction.

<sup>21</sup> « *Mossi* » est un terme employé de façon invariable. Il est l'ethnonyme francisé de *Moaaga* au singulier et de *Moose* au pluriel, que l'on prononce respectivement « *moara* » et « *mossé* ».

<sup>22</sup> T. Ranger, «The invention of tradition in colonial Africa », in E. Hobsbawm et T. Ranger (eds), *The Invention of Tradition*, Cambridge, Cambridge University Press, 1984, pp. 211-262.

<sup>23</sup> B. Beucher, « Lendemain de conquête à Ouagadougou. Les officiers de la République française, bâtisseurs d'une royauté africaine (septembre 1896 à septembre 1898) », article à paraître.

du traité de 1897 conduit ainsi les autorités coloniales à créer le vaste cercle « du Mossi<sup>24</sup> ». Considérant que les populations entourant le Moogo, principalement les Gurunse<sup>25</sup> à l'ouest, mais aussi les Bissa au sud, sont à la fois plus « arriérées » et plus « turbulentes » que les « sociétés pour l'État » du Plateau central<sup>26</sup>, les autorités coloniales ont établi un principe de gouvernement qui, nous en sommes convaincus, prouve que la composition « ethnique » du territoire voltaïque ne relève pas du seul hasard.

En effet, le *Gurungo*, ou « pays des Gurunse », définitivement passé sous influence française en avril 1897, est sommairement rangé dans la catégorie stéréotypée des sociétés prétendument « acéphales », et donc rétives par nature au projet d'étatisation et de centralisation imposé par le pouvoir colonial. Dans une échelle des valeurs conçue selon une vision unilinéaire du « progrès », les Gurunse, dont l'autorité des chefs ne dépasse pas l'espace villageois, à l'image de ce qui se passe chez les Dagara ou Lobi, sont situés très en dessous des Moose, dont les institutions politiques, bien qu'abusivement comparées au régime féodal européen, occupent une position médiane, celle qui correspond littéralement à un « Moyen Age ». On l'a compris, le sommet serait quant à lui occupé par la puissance coloniale. Dès lors, celle-ci ne cessera de penser l'organisation de l'espace conquis au moyen de cette vision simpliste. Une des méthodes administratives employées en 1904 consiste donc à faire du « Bloc Mossi » un pôle d'agrégation au contact duquel on pense obtenir la pacification des zones insoumises, placées en situation de périphérie autour de Ouagadougou. Néanmoins, au cours de ces années de pacification, il n'est pas encore question d'accorder des espaces « rebelles » trop étendus à cet agglomérat fraîchement homogénéisé. Les effectifs de l'administration militaire, puis civile, ne le permettent toujours pas, et les routes sont encore peu sûres.

Les clichés de l'époque se plaisent à dépeindre les Moose comme un peuple particulièrement obéissant, docile, entièrement soumis à ses chefs. En exerçant un contrôle étroit sur ces derniers, le pouvoir colonial pense ainsi fermement tenir en main l'ensemble de la population du cercle, estimée à plus d'un million d'âmes au début du XX<sup>e</sup> siècle. Malgré tout, les autorités coloniales craignent que les Moose ne finissent par être victimes d'une forme d'« insoumission contagieuse » à partir des zones qui leur ont été administrativement rattachées.

---

<sup>24</sup> Le « cercle » constitue une unité administrative de base en Afrique française. Il correspond peu ou prou à une préfecture. Divisé en postes et subdivisions, il a à sa tête un « commandant » civil ou militaire, placé sous l'autorité du lieutenant-gouverneur de la colonie, qui répond à son tour aux ordres du gouverneur général de l'AOF à Dakar.

<sup>25</sup> *Gurunga* au singulier, ou *Gurunse* au pluriel (le plus souvent écrit « Gourounsi » dans les sources coloniales), signifie littéralement « esclave » en moore (lire « moré »), la langue des Moose. Ceux-ci venaient en effet dans la région de Pô et de Léo pour y puiser des captifs. L'ethnonyme est resté, mais, selon la localité, on devrait plutôt parler de *Nouna*, de *Kasena*, de *Lela* ou encore de *Nanakana*. On voit que la simplification des identités est aussi un procédé de domination utilisé par le monde du pouvoir maoaga.

<sup>26</sup> M. Izard, *Moogo. L'émergence d'un espace étatique ouest-africain au XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Karthala, 2003, pp. 115 et sq.

Comme le souligne un administrateur français en 1904, les territoires peuplés par les « turbulents » Dagara, ainsi que celui du Kipirsi (région de Koudougou), forment « un contraste assez violent pour ne pas échapper aux populations Mossis », et, poursuit-il, les soulèvements chroniques qui y sont observés peuvent « à la longue avoir des effets pernicieux sur les zones voisines », notamment moose<sup>27</sup>. En 1908, le dernier grand soulèvement armé que le Moogo ait connu éclate effectivement à partir du Kipirsi. Il est le résultat d'un contexte bien particulier, à la fois marqué par une terrible famine, ainsi que par la volonté du régime civil de l'époque de saper brutalement les fondements du pouvoir des « chefs traditionnels » moose, parmi lesquels certains semblent avoir soutenu la révolte. En 1911, les autorités locales font machine arrière et reviennent au principe éprouvé de l'association informelle avec les chefs en matière d'administration territoriale.

Ce parcours d'« accommodation<sup>28</sup> » repose en grande partie sur une manipulation de l'histoire. Celle-ci, réalisée conjointement par la partie européenne et africaine, se traduit par la confirmation de la position hégémonique du roi de Ouagadougou sur ses pairs, ainsi que sur les espaces non moose voisins, à condition que celui qui se voit promu au titre d'« empereur » apporte la preuve de son attachement à la France. Le vieux projet de la période précoloniale, qui consiste pour les Moose centraux à étendre leur influence sur l'ensemble – ou presque – du Moogo, celui qui a fait des Moose une société « englobante<sup>29</sup> », est ainsi réactivé. Selon nous, la nouvelle situation coloniale offre à l'habile souverain de Ouagadougou, Naaba Koom II (1905-1942), les moyens de parachever un processus de centralisation du pouvoir vraisemblablement amorcé vers le XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>30</sup>.

Incontestablement, la position administrative ainsi que le capital matériel mis à disposition de la royauté par les autorités coloniales ont donné à celle-ci une capacité d'intervention sur un espace bien plus large que celui constitué par les anciennes frontières du Moogo. Ainsi, en 1915-1916, les Moose sont appelés à seconder les autorités françaises en proie à la révolte des Marka et des Bobo de la région de Dédougou, qui passent pour les « populations

---

<sup>27</sup> « Rapport politique du mois d'août 1904 », 2<sup>e</sup> Territoire militaire, cercle de Ouagadougou, ANCI 4BB 93.

<sup>28</sup> Sur les stratégies d'alliance informelle entre les élites anciennes et le pouvoir colonial, voir D. Robinson, *Sociétés musulmanes et pouvoir colonial français au Sénégal et en Mauritanie, 1880-1920. Parcours d'accommodation*, Paris, Karthala, 2004.

<sup>29</sup> Jean-Loup Amselle rappelle que les « sociétés englobantes », généralement organisées sous forme d'Etats, d'empires, de royaumes ou de chefferies, sont « celles qui possèdent la capacité maximale de délimitation de l'espace », ce qui se vérifie avec l'exemple moaaga. Rappelons que le monopole de cette capacité est aussi disputé par le pouvoir colonial, sans que ce dernier ne parvienne jamais à l'asseoir tout à fait. Voir J.-L. Amselle, « « Ethnies et espaces : pour une anthropologie topologique », in J.-L. Amselle et E. M'Bokolo, *op. cit.*, p. 29. Au sujet de la formation de la société globale moaaga, voir M. Izard, *Moogo..., op. cit.*, pp. 150-154.

<sup>30</sup> B. Beucher, *Contribution des royautes dites « traditionnelles » à l'émergence de l'Etat en Afrique : le cas des souverains moosé du Burkina Faso (1888-1991)*, mémoire de DEA préparé sous la direction de Jacques Frémeaux, Université Paris-IV-Sorbonne, 2005, pp. 11-12.

les plus frustes du bassin de la Volta<sup>31</sup> ». En effet, malgré la prise de la ville de Sya, actuelle Bobo-Dioulasso, réalisée au prix de violents combats en mars 1898, la paix n'y a jamais véritablement régné, pas plus qu'en pays dagara ou lobi, régions dont la soumission relative ne sera pas acquise avant les années 1930 au moins<sup>32</sup>. L'intervention des cavaliers moose pour mater les foyers de révolte de la Volta occidentale ainsi que ceux du pays touareg, le soutien exprimé par le souverain Naaba Koom II afin de faciliter la mobilisation militaire et économique du Moogo au cours du premier conflit mondial ont certainement contribué à consolider l'existence du « Bloc moaaga », dont le corollaire est l'extension de l'influence de la cour royale de Ouagadougou sur un périmètre sans cesse élargi.

Cet élargissement du rayonnement politique moaaga est également le fait d'une certaine « routinisation » du pouvoir<sup>33</sup>. Celui-ci s'effectue par le biais du développement – encore modeste il est vrai – du réseau routier, conçu en étoile à partir de Ouagadougou et des principaux « centres d'impulsion » de la colonie, et dont l'aspect tentaculaire rappelle avec force que deux pouvoirs aux prétentions hégémoniques accroissent sans cesse leur emprise sur un espace en cours d'agrégation (voir carte n° 5, p. 16). Le roi circule de plus en plus, et de plus en plus loin, quand, avant la conquête, il était astreint à demeurer dans les limites étroites de sa capitale<sup>34</sup>.

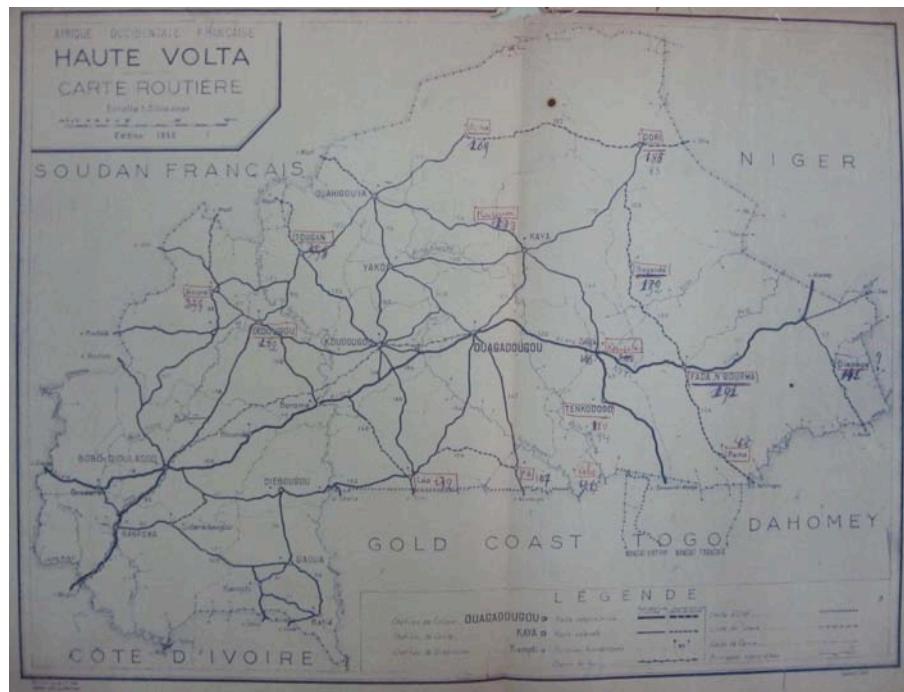
---

<sup>31</sup> « Rapport politique annuel. 1916 », colonie du Haut-Sénégal-Niger, cercle de Ouagadougou, ANF-CARAN, 200 mi 1681.

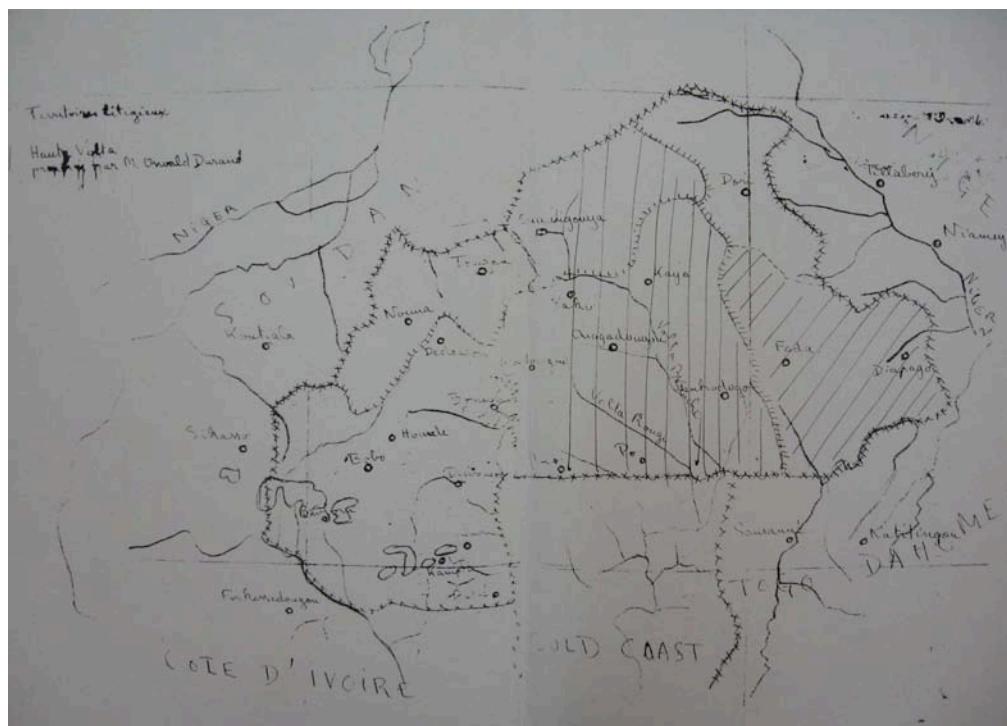
<sup>32</sup> Voir J.-M. Kambou-Ferrand, *La Pénétration française en pays lobi, 1897-1920*, mémoire de maîtrise, Université de Paris-I, 1971.

<sup>33</sup> Max Weber parle de « routinisation du charisme », qu'il voit comme la poursuite de l'existence de la relation entre des individus positionnés au sommet de l'échelle sociale ou/et politique et une communauté. La routine provient de ce que ces relations finissent par s'inscrire dans « un fondement quotidien durable », propre à pérenniser le statut de l'élite, même après la disparition de l'individu porteur du charisme. Voir M. Weber, *Economie et Société I. Les catégories de la sociologie*, Paris, Pocket, 1995, pp. 326 *et sq.*

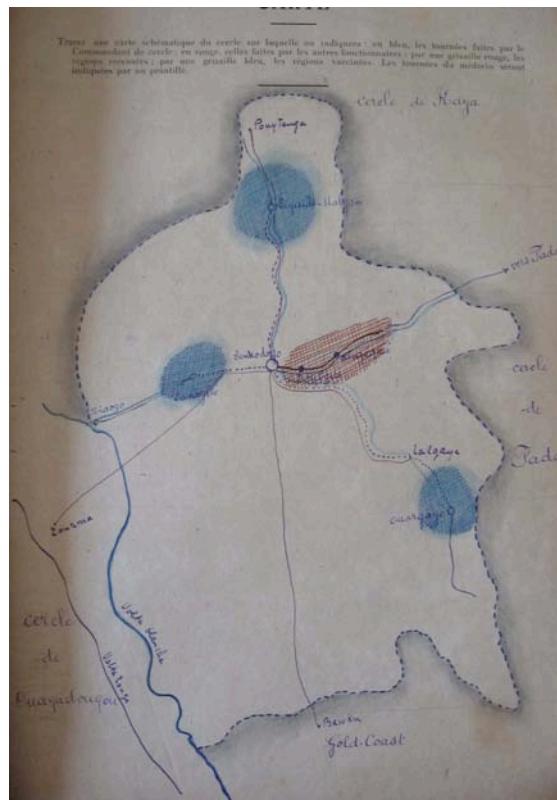
<sup>34</sup> Le roi ne pouvait sortir de Ouagadougou sans la permission exceptionnelle de ses « ministres ». Les Moose rappellent ainsi que le souverain n'a pas besoin de se montrer pour s'assurer de l'obéissance de ses sujets, ce qui renforce l'idée selon laquelle la centralisation du pouvoir était largement engagée avant la pénétration coloniale.



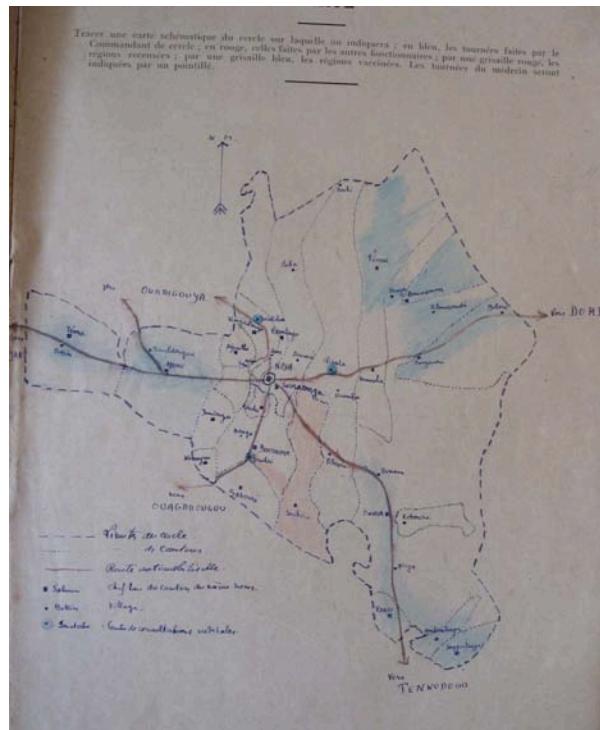
Carte n° 5 Le réseau routier voltaïque, AOF, 1955, ANF 28V 28



**Carte n° 6** « Les territoires litigieux » selon Oswald Durand, gouverneur de la Côte d'Ivoire, sans date, probablement 1947, ANS 10G 6/17. Ce document a été produit à la demande de l'inspecteur des Colonies Bargues, chargé d'étudier la reconstitution éventuelle de la Haute-Volta, qui a sollicité l'avis des gouverneurs concernés. Ce type de croquis rappelle fortement ceux produits un demi-siècle plus tôt au cours de la conquête. Cette fois-ci, les différends opposent des administrateurs français dans le contexte de tenue des premières élections en AOF.



**Carte n° 7** Rapport du 1<sup>er</sup> trimestre 1933, cercle de Tenkodogo, ANCI EE 223. En bleu figurent les zones parcourues par le commandant de cercle dans le cadre de ses tournées, en rouge celles visitées par d'autres fonctionnaires.



Carte n° 8 Rapport du 1<sup>er</sup> trimestre 1933, cercle de Kaya, ANCI EE 223

De leur côté, les fonctionnaires coloniaux cèdent leurs chevaux contre des automobiles après que les Pères blancs eurent introduit les premiers engins à essence, en l'occurrence des motos, dans la colonie du Haut-Sénégal-Niger. En somme, et malgré l'inachèvement de la voie ferrée de Côte d'Ivoire, les conditions ont semblé réunies pour que le gouvernement général à Dakar envisage la réalisation d'une nouvelle « expérience administrative » : la création d'une colonie englobant une multitude de « sous-groupes ethniques », sur lesquels la population moaaga ferait peser sa position hégémonique, bien sûr sous le contrôle de la puissance coloniale. Voici comment, selon toute vraisemblance, fut constituée la Haute-Volta en 1919. Du reste, rappelons que sa création, dans les limites qu'on lui connaît encore aujourd'hui, n'a été qu'un projet retenu parmi d'autres. Les premiers d'entre eux sont formulés en 1918 dans le souci de récompenser le loyalisme du roi de Ouagadougou, qui s'est personnellement investi pour assurer la victoire de la France au cours de la Première Guerre mondiale, et dont on pense rehausser le prestige en créant un territoire assurant la part belle aux Moose. Maurice Delafosse, qui passe alors pour l'un des meilleurs connaisseurs de la zone soudanaise, fait la première proposition<sup>35</sup>. Après les soulèvements qui ont agité la colonie du Haut-Sénégal-Niger, durement soumise à l'effort de guerre, un constat s'est imposé : celui de la limite du rayonnement de son « centre d'impulsion », Bamako-Koulouba. L'est du territoire est en effet densément peuplé, et les Moose y forment la population majoritaire. Mais Ouagadougou est distante de plus de 900 kilomètres du chef-lieu, problème qui, pour le gouverneur général de l'AOF, explique que « la région mossi, excentrique, n'a pas encore réalisé de progrès économique<sup>36</sup> ». L'espace soudanais est alors perçu à l'aune d'une métaphore cosmique. Celle-ci isole des centres de gravité plus ou moins puissants, tels Bamako, astre principal, ou Ouagadougou, son satellite, et qui seraient séparés soit par du « vide », soit par des poussières d'agglomérations humaines, ces villages dispersés et peuplés par les populations dites « acéphales ». Cette situation, on le comprend, ne facilite pas l'exercice du contrôle colonial, particulièrement dans un contexte de permanente pénurie de personnel administratif<sup>37</sup>. Les autorités françaises entendent donc organiser ce « cosmos » à partir de ce qu'elles conçoivent comme des centres de « rayonnement » – le terme est fréquemment utilisé à cette époque –, dont elles pensent pouvoir accroître ou diminuer la force de gravité. C'est ainsi que le gouvernement général entend partiellement transférer le pouvoir d'attraction concentré à Bamako, c'est-à-dire les services

---

<sup>35</sup> Voir par exemple son ouvrage *Haut-Sénégal-Niger*, publié en 1912. Cet important volume a occupé le rayon de nombreuses « bibliothèques coloniales » en Afrique de l'Ouest et, à ce titre, a eu une influence assez importante sur les administrateurs coloniaux en poste dans cette partie du continent.

<sup>36</sup> Lettre du gouverneur général de l'AOF Angoulvant du 13 septembre 1918, document manuscrit, ANS 10G 8/107.

<sup>37</sup> Le taux d'encadrement administratif du Soudan, comme presque toutes les colonies de l'AOF, est particulièrement faible. A titre d'exemple, le pays moaaga, d'une superficie équivalente à un bon dixième de celle de la métropole, ne compte pas quinze ou vingt administrateurs européens au début du xx<sup>e</sup> siècle.

administratifs, vers un nouveau centre dont la localisation pose problème, y compris après la naissance officielle de la Haute-Volta.

Cette question de l'impulsion est fondamentale, tout autant que celle liée au mythe de l'ubiquité du pouvoir colonial<sup>38</sup>. En fait, les deux sont intimement liées. Sur le terrain, les administrateurs coloniaux déplorent régulièrement leur manque d'emprise sur les espaces situés en marge du chef-lieu ou du poste<sup>39</sup>. C'est ainsi qu'une note anonyme, datant de 1918, rappelle sagement l'évidence selon laquelle un « gouverneur actif, même s'il dispose d'automobiles, ne peut tout diriger, tout contrôler<sup>40</sup> ». En effet, à cette époque, la liaison aller-retour entre Bamako et Ouagadougou prend au mieux douze jours. Il en résulte que le commandement européen voit se maintenir ou se créer des sortes de zones franches non encore soumises aux principes uniformisants du jacobinisme centralisateur dont il s'inspire. La situation vaut aussi bien pour les régions « anarchiques » de la Volta occidentale que pour les « disciplinées » qui disposaient déjà d'une solide armature hiérarchique avant la conquête. Il en va ainsi du Moogo qui, encore à la fin de la Première Guerre mondiale, aurait « constitué un Etat dans l'Etat », ne bénéficiant « ni de l'évolution politique et économique, ni du contrôle permanent, ni des ressources importantes que se voyaient attribuer les régions plus proches du chef-lieu du Gouvernement<sup>41</sup> ». Cet argument plaide donc en la faveur de la création d'une colonie distincte, issue de la scission du Haut-Sénégal-Niger en deux parties. Ouagadougou en devient à ce moment le chef-lieu pressenti. Le nouveau centre administratif, à savoir le gouvernorat, en viendrait par conséquent à se superposer à un lieu de pouvoir ancien, la cour royale moaaga, avec tous les risques d'instrumentalisations réciproques que le projet comporte<sup>42</sup>. Delafosse, « pénétré de la tradition soudanaise », avait cependant un autre projet, celui-ci d'intégrer le territoire envisagé au « système nigérien », ce qui revenait à fixer le centre de l'hypothétique colonie à Ouahigouya, capitale du Yatenga, un royaume rival de Ouagadougou, ou encore à Bandiagara<sup>43</sup>. Finalement, les services du Gouvernement général ont estimé que Delafosse avait accordé trop d'importance aux « considérations ethnographiques ou politiques<sup>44</sup> », appréciation que l'on aurait vite fait de renvoyer au caractère purement arbitraire des réorganisations opérées

<sup>38</sup> R. Bertrand, « Politiques du moment colonial. Historicités indigènes et rapports vernaculaires au politique en «situation» », *Questions de recherche/ Research in Question*, n° 26, octobre 2008, p. 10.

<sup>39</sup> Voir F. Simonis, *Le Commandant en tournée. Une administration au contact des populations en Afrique noire coloniale*, Seli Arslan, 2005.

<sup>40</sup> « Note d'observation sur le rapport de M. Périquet », anonyme, sans date (1918 ?), ANS 10G 8/107.

<sup>41</sup> *Ibid.*

<sup>42</sup> Sur la question de la superposition des deux pouvoirs à Ouagadougou, voir L. Fourchard, *De la ville coloniale à la Cour africaine, espaces, pouvoirs et sociétés à Ouagadougou et à Bobo-Dioulasso (Haute-Volta), fin XIX<sup>e</sup> -1960*, Paris, L'Harmattan, 2001, et B. Beucher, *La Figure du Moogo Naaba et la colonisation française (1896-1958)*, mémoire de maîtrise préparé sous la direction de Jacques Frémeaux, Université Paris-IV-Sorbonne, 2001, pp. 78-90.

<sup>43</sup> « Note d'observations sur le rapport de M. Delafosse », *op. cit.*

<sup>44</sup> *Ibid.*

au sein de l'espace colonial. En réalité, les autorités françaises ne sont pas disposées à découper si arbitrairement que cela leur propre domaine. Ainsi, le gouverneur général assure-t-il le ministre des Colonies qu'il « ne s'agit pas de répartir, aussi exactement que possible, entre deux colonies, le chiffre des kilomètres et le nombre des habitants du Haut-Sénégal-Niger<sup>45</sup> », mais de faire des choix judicieux, qui tiennent compte aussi bien des questions d'ordre politique que social ou économique.

Le ministre des Colonies s'est donc donné le temps de la réflexion, et a sollicité l'avis de toutes les « voix autorisées » afin de procéder à la réorganisation de la Fédération. Finalement, les hautes autorités ont tranché en faveur de la création d'une entité administrative dont elles ont fini par renoncer à l'homogénéité « ethnique<sup>46</sup> », bien que, précisément, Delafosse ait mis en garde contre les inconvénients qu'il y aurait à regrouper « dix groupes ethniques complètement distincts<sup>47</sup> ». On décida également de ne pas diviser le « Bloc Mossi », mais au contraire de s'appuyer sur celui-ci et sur ses solides institutions monarchiques pour gouverner à moindre coût le nouveau territoire. Le principe qui semble avoir prévalu lors de la constitution du cercle « du Mossi » en 1904 est ainsi remis à l'ordre du jour. La nécessité qu'il y aurait à agréger des populations déjà réputées « turbulentes » à celles « obéissant aveuglément à leurs chefs<sup>48</sup> », et donc prétendument « stables », a largement influencé le choix final.

En mars 1919, le ministre des Colonies Henri Simon, dans un rapport adressé au président de la République, entend donc donner à la partie méridionale du Haut-Sénégal-Niger sa « personnalité » propre, tout en décidant de baptiser le nouvel ensemble du nom de « Haute-Volta ». Tout se passe alors comme si les autorités coloniales, soucieuses de ne pas faire du territoire la « chose » d'un groupement particulier, avaient pris soin de créer les conditions pour qu'aucune référence identitaire particulière ne puisse découler de cette appellation, particulièrement neutre et plate. Il s'agit là d'une clarification rappelant que la colonie voltaïque, comme toutes les autres, est conçue comme un cadre de rationalisation administrative et économique, dont la création doit avant tout bénéficier à l'ensemble impérial en général et à l'AOF en particulier. Mais ces dispositions théoriques cachent mal la réalité des faits. Car le poids démographique des Mossi au sein de la nouvelle colonie est écrasant. Tout au long de la

<sup>45</sup> Lettre du gouverneur général de l'AOF au ministre des Colonies, a/s « Division du Haut-Sénégal-Niger en deux Colonies distinctes », Dakar, 3 décembre 1918, ANS 10G 8/107.

<sup>46</sup> Dans une lettre du 22 août 1917, le gouverneur général de l'AOF estime que « la répartition des divers groupes ethniques qui peuplent le Haut-Sénégal-Niger est tellement enchevêtrée, que ce serait une utopie absolument irréalistique de vouloir baser sur elle l'organisation territoriale de la colonie ». Lettre du lieutenant-gouverneur du Haut-Sénégal-Niger au gouverneur général de l'AOF à Dakar, a/s « Division du Haut-Sénégal-Niger en deux colonies distinctes », Bamako, 14 septembre 1918, ANS 10G 8/107.

<sup>47</sup> « Rapport sur le dédoublement de la colonie du Haut-Sénégal-Niger », M. Delafosse, Dakar, 23 février 1918, ANS 10G 8/107.

<sup>48</sup> « Rapport sur le dédoublement de la colonie du Haut-Sénégal-Niger », M. Périquet, 11 mars 1918, ANS 10G 8/107.

période coloniale, ils constituent près de 50 % de la population totale, soit 1,5 million d'âmes – pratiquement l'équivalent de la population du Sénégal de l'époque<sup>49</sup>. En outre, leur position géographique centrale au sein du nouvel ensemble y confirme leur place prééminente, reléguant par conséquent les populations peul, touareg, gourmantche, bissa, gurunse, lobi, dagara, bobo, dioula ou marka à la fois en situation de minorité, mais aussi de périphérie<sup>50</sup>. On voit qu'il n'est donc pas encore question de « faire des Voltaïques », mais tout au moins une communauté de sociétés « englobées » dans un ensemble dominé par le tandem pouvoir colonial-royauté moaaga.

### *L'alliance du pugla<sup>51</sup>, du casque colonial et du goupillon : la naissance d'un nationalisme officiel*

Au début des années 1920, il est fort probable que la communauté voltaïque ne soit pas encore imaginée par la majorité de ses membres. D'ailleurs, les autorités françaises ne semblent guère se soucier des conséquences de leurs remaniements territoriaux sur la perception qu'ont les populations de leur(s) propre(s) identité(s) et de leur espace. Il est vrai que l'aspect affectif et émotionnel de la réception de la politique coloniale par les « sujets » n'est pas totalement éludé ; il renvoie notamment à l'entrée « état d'esprit des populations » développée dans les rapports politiques<sup>52</sup>. Mais l'attention du pouvoir colonial est très largement focalisée sur les élites, en particulier sur les dignitaires de la cour royale de Ouagadougou. C'est en tout cas ce qui ressort des débats relatifs à l'établissement du chef-lieu de la Haute-Volta. Qu'on en juge : Bobo-Dioulasso avait la préférence de nombreux fonctionnaires en raison de la douceur de son climat et de sa situation de carrefour commercial, sur l'axe nord-sud reliant la savane soudanaise à la forêt ivoirienne. Cependant, sa « candidature » fut écartée dans la mesure où la zone la plus

<sup>49</sup> Selon la taxinomie coloniale, le deuxième « groupe ethnique » le plus important serait constitué par le « reste des Voltaïques », essentiellement localisés dans la partie occidentale de la Haute-Volta. Ils constitueront moins de 15 % de sa population totale.

<sup>50</sup> D'après les chiffres officiels de 1921, qu'il convient de prendre avec grande précaution, la Haute-Volta, colonie divisée en 8 cercles et 19 subdivisions, compterait 3 millions d'habitants. La désignation de la population de chaque cercle se confond souvent avec un « groupe ethnique » particulier. Dans cet ordre d'idées, le pouvoir colonial évalue à 1,5 million le nombre des ressortissants du cercle du Mossi et à 250 000 celui de Ouahigouya (Yatenga), quand, par exemple, le cercle de Bobo-Dioulasso ne compte que 310 000 âmes, celui de Gaoua (pays lobi) 160 000, celui de Dori 130 000, celui de Say 69 000, etc.

<sup>51</sup> Chez les Moose, le *pugla*, pris dans un sens étroit, désigne le bonnet porté par leurs chefs.

<sup>52</sup> Les rapports politiques périodiques (annuels, trimestriels, etc.) rédigés par les commandants de cercle ou bien par les gouverneurs des colonies pour leurs supérieurs constituent une source précieuse pour cette étude. Cependant, les entrées, et donc les thèmes abordés, varient selon les périodes. Des considérations d'ordre politique peuvent être avancées à certains moments (contexte de conquête, naissance des partis, etc.) ou, au contraire, s'effacer devant celles d'ordre économique (comme à la suite de l'invitation du ministre des Colonies Albert Sarraut à « mettre en valeur » les colonies dans les années 1920). Il en découle des variations dans le traitement de notre sujet, qui doit parfois mettre entre parenthèses certains thèmes plus développés à d'autres endroits. Le croisement des sources n'a pas toujours permis de surmonter cette difficulté.

densément peuplée, l'Est-Volta, n'aurait pas pu bénéficier des déplacements « rapides » et « réguliers » du gouverneur, qui visent à favoriser l'« évolution d'une population loyaliste mais encore arriérée », selon l'expression employée en 1919 par le ministre des Colonies. Finalement, le choix s'est porté sur la capitale du Moogo Naaba pour des raisons essentiellement politiques. Car le premier gouverneur de la Haute-Volta, Édouard Hesling (1919-1927), en est convaincu : la fixation du chef-lieu à Ouagadougou aurait l'avantage de renforcer l'autorité du roi, sur lequel l'administration a pu compter en temps de guerre, et « tout en flattant ses propres sentiments et ceux de son entourage », cette mesure serait censée respecter « une tradition historique que nous avions le devoir de ne pas négliger<sup>53</sup> ». Le propos peut paraître étrange, car comment parler de « tradition historique » au sujet de la promotion inédite qui fait de Ouagadougou une capitale dont le rayonnement s'étend sur plus de 270 000 kilomètres carrés, quand la superficie du Moogo tout entier n'en dépasse pas le quart ? C'est bien le signe qu'une lecture extensive du traité de protectorat de 1897 a été réalisée, qui va bien au-delà de la confirmation de l'existence d'un simple « Bloc Mossi ».

A bien des égards, la Haute-Volta apparaît ainsi comme une « colonie essentiellement moaaga ». Les rapports politiques de l'époque ne manquent d'ailleurs jamais de le rappeler. On voit également que la création de la colonie vise avant tout à ménager l'amour-propre du roi et celui de ses courtisans, dont on fait grand cas. Mais *quid* de la majorité de ceux qui sont devenus du jour au lendemain des Voltaïques ? Les rapports n'en font état que sous la forme de chiffres et de flux quantifiés, de courants migratoires à détourner, ou de potentiel démographique à capter.

Ajoutons qu'à ce moment précis le bénéfice politique que la royauté pourrait tirer de la centralisation administrative vaut davantage pour les autorités coloniales qui ont besoin d'elle<sup>54</sup>. A ce propos, un rapport politique de 1922 souligne que la présence d'un gouverneur aux côtés du roi Koom II « l'a en quelque sorte élevé », car celui-ci « n'est plus le coadjuteur d'un Administrateur Commandant de cercle », mais « en rapport direct avec le chef de la colonie qui l'entoure d'égards, le consulte fréquemment et veille personnellement à ce que toutes ses

---

<sup>53</sup> Rapport politique du 31 mai 1920, colonie de la Haute-Volta, signé E. Hesling, ANF-CARAN 200 mi 1693.

<sup>54</sup> En effet, les chefs seconcent une administration aux effectifs particulièrement maigres. Les structures de commandement coloniales ont été calquées sur le mode d'organisation que les militaires français connaissent bien, et qui adopte la forme d'une pyramide hiérarchique. Au sommet se trouvent les rois ou « chefs supérieurs », puis viennent les chefs de province (les « ministres » du roi désormais dotés d'un commandement territorial), les chefs de canton, et enfin les chefs de village et de quartier. Leur rôle consiste à faciliter la collecte de l'impôt sur lequel ils sont autorisés à prélever une ristourne. Les chefs contribuent également au recrutement des travailleurs forcés et des soldats, tout comme à la popularisation des mots d'ordre lancés à partir de Ouagadougou par le pouvoir colonial, sans oublier leur rôle d'agents d'état-civil, et de conciliation en matière de « justice indigène ».

prérogatives soient sauvegardées<sup>55</sup> ». Les premières années d'existence de la Haute-Volta sont ainsi celles de l'alliance de la chefferie avec le pouvoir colonial et, dans une certaine mesure, avec la Mission catholique, bien que les relations entre ces acteurs soient pour le moins complexes.

Ce rapprochement répond à un objectif commun : celui qui consiste à faire la preuve de la viabilité économique du territoire, critère essentiel quant à son maintien. Or, la naissance de la Haute-Volta a pu être jugée « prématurée » par certains hauts fonctionnaires coloniaux. Certes, nous l'avons vu, l'effet de seuil a joué en la faveur de sa création dans la mesure où l'importance démographique des Moose semblait justifier à elle seule l'existence d'un territoire distinct. On disait alors qu'il n'y avait qu'à ajouter quelques populations de la « famille voltaïque » pour obtenir un ensemble suffisamment important. Mais cela ne suffit pas à garantir l'établissement d'un budget équilibré, reposant à près de 80 % sur l'impôt de capitation. C'est que la colonie est enclavée, et les ressources, difficilement exportables en raison de la faiblesse des infrastructures de transport, dégagent une valeur ajoutée relativement faible. De plus, les transactions économiques sont encore très peu monétarisées en devises européennes, ce qui rend difficile le paiement d'un impôt dont l'acquittement est encore souvent effectué en nature. Par conséquent, beaucoup ont estimé que le prolongement du chemin de fer de Côte d'Ivoire jusqu'au cœur du pays moaaga, en facilitant l'exploitation puis l'évacuation des matières premières vers les ports, pourrait seul permettre la création de la colonie. Le développement des infrastructures routières et ferroviaires est en effet censé intégrer le cœur de la Boucle du Niger dans un espace commercial et monétaire impérial, en prise directe avec la métropole, sans que l'on imagine d'ailleurs un seul instant que les huit territoires composant l'AOF puissent un jour devenir indépendants.

Malgré des exigences métropolitaines et impériales parfois contradictoires, Edouard Hesling a eu à cœur de défendre les intérêts de « son » territoire, poussant l'ambition jusqu'à vouloir faire de la Haute-Volta l'une des « colonies modèles » de l'AOF. Ce type d'initiative ne cadre cependant pas nécessairement avec la politique de « mise en valeur » des colonies, conçue dans l'esprit d'Albert Sarraut comme un plan organique pensé à l'échelle de l'Empire. De fait, chaque territoire est tenu de se plier à une division précise du travail, fût-elle en contradiction avec les aspirations particulières de leurs administrateurs<sup>56</sup>. Dans cette vision générale, la Haute-Volta se voit assigné une tâche particulièrement ingrate : celle de fournir une importante main-d'œuvre aux divers chantiers économiques de l'AOF, assurant à la colonie la terrible réputation

<sup>55</sup> « Rapport en Conseil de gouvernement », Direction des Affaires politiques et administratives au gouverneur général de l'AOF, a/s « Transformation en cercle des subdivisions de Koudougou et Kaya. Haute-Volta », Dakar, décembre 1922, ANS 10G 8/107.

<sup>56</sup> A. Sarraut, *La Mise en valeur des colonies françaises*, Paris, Payot, 1923.

d'« inépuisable réservoir de main-d'œuvre », comme l'a si brillamment dénoncé le journaliste Albert Londres<sup>57</sup>. Le gouverneur n'a pas moins tenté de limiter les recrutements de la main-d'œuvre destinée au chantier de la voie ferrée, ou aux plantations forestières et cacaoyères, qui commencent à faire la réputation de la Côte d'Ivoire.

Le gouverneur de Haute-Volta peut donc avoir l'impression que sa colonie n'a été constituée que pour servir les ambitions de ses collègues, avec qui il entretient des rapports parfois conflictuels<sup>58</sup>. A défaut d'obtenir de Dakar le personnel administratif qu'il juge suffisant, Hesling a donc dû associer la royauté moaaga à l'effort de « modernisation » de la colonie. Le haut fonctionnaire a également pu bénéficier de l'appui de la Mission catholique de Ouagadougou, animée par une forte personnalité, Mgr Thévenoud, établi dans le pays depuis 1904, et qui sait partager sa longue expérience du terrain avec l'administration. C'est également à cette époque que se détache très nettement la personnalité du Baloum Naaba Tanga (1910-1950), ministre du Moogo Naaba, qui fait la jonction entre la royauté, l'administration coloniale, ainsi que la Mission catholique. Cet homme de confiance du souverain de Ouagadougou est également respecté par le gouverneur et le commandant de cercle. Le vicaire apostolique Thévenoud voit en lui un précieux allié ; le chef se convertira d'ailleurs au christianisme, et baptisera ses fils. Ces trois forces, provisoirement unies, ont un objectif commun : assurer le rayonnement de Ouagadougou sur le plan administratif, politique, et apostolique. Leur collaboration pose les bases de l'occidentalisation des structures économiques en pays voltaïque, qui se caractérise par la naissance d'un tissu proto-industriel, le développement des infrastructures de transport, l'avènement de la « fée électricité », ou encore l'intensification de la culture cotonnière qui s'impose comme l'une des premières sources de devises européennes de la colonie. La mobilisation humaine, surtout en pays moaaga, est obtenue sans trop de heurt, y compris au bénéfice du Sénégal et de la Côte d'Ivoire. Tous ont en effet l'impression que les efforts consentis pour ces « colonies vitrines » de la France auront d'heureuses répercussions en Haute-Volta<sup>59</sup>.

La conséquence la plus immédiate de cette convergence d'intérêts est certainement l'affirmation de la personnalité du territoire voltaïque au regard du reste de l'AOF. La Haute-

---

<sup>57</sup> A. Londres, *Terre d'ébène, la traite des noirs*, Paris, Albin Michel, 1929, p. 392.

<sup>58</sup> En de pareils cas, le gouvernement général est censé faire œuvre d'arbitre. Du moins pour autant qu'il dispose des moyens de pression suffisants sur les gouverneurs, ce qui n'est pas toujours évident compte tenu de la lenteur des communications et de la relative rareté des inspections. Dans une certaine mesure, cette situation a incontestablement contribué à renforcer la personnalité administrative et économique des colonies.

<sup>59</sup> B. Beucher, « Une royauté africaine à l'heure de la mondialisation : le royaume de Ouagadougou et la question du développement au Burkina Faso », in Fasopo, Reasopo/Département de la recherche de l'Agence française de développement/DGCID du ministère des Affaires étrangères, *Sociétés politiques comparées. Revue européenne d'analyse des sociétés politiques*, n° 6, juin 2008 (<http://www.fasopo.org/reasopo.htm>, article.pdf), pp. 32-34.

Volta n'est plus cet obscur territoire perdu au cœur de l'Afrique de l'Ouest, le simple « arrière-pays » de la Côte d'Ivoire. La colonie, au cours des années 1920-1930, dispose d'une visibilité plus nette grâce aux figures emblématiques de son développement. C'est ainsi que le Baloum Naaba et les Pères blancs de Ouagadougou se font remarquer lors de l'Exposition coloniale de Marseille en 1922, puis de Vincennes en 1931. Ajoutons qu'un organe administratif propre, dont la structure, elle, est généralisée à l'ensemble des colonies de la Fédération, permet de former un premier embryon de gouvernement local. Il s'agit du Conseil des notables, en activité à partir de 1920. Organe essentiellement consultatif, il délibère notamment sur les questions budgétaires, sur le montant de l'impôt et sur l'allocation des ressources de la colonie. Dans ses premières années d'existence, l'institution est fortement marquée par la figure de Thévenoud, ainsi que par celle du Baloum Naaba. En 1923, le ministre du roi va également rejoindre le Conseil de gouvernement de l'AOF afin d'y défendre les intérêts de la Haute-Volta. Mais l'on peut se demander pour le compte de qui ou de quoi le haut dignitaire moaaga a intégré ces structures. En d'autres termes, s'agissait-il vraiment de défendre les intérêts de la colonie, ou bien ceux du Moogo ? Les deux étaient-ils d'ailleurs si contradictoires que cela ?

Car tout le problème est là : les frontières pluriséculaires du royaume n'ont pas disparu de l'esprit des aristocrates moose, pas plus avant qu'après la création de la Haute-Volta. La noblesse moaaga n'en est pas moins prise dans un ensemble complexe de loyautés parfois contradictoires. Finalement, le Moogo Naaba sert le royaume avant la Haute-Volta, et la Haute-Volta avant l'AOF. L'exemple de l'utilisation de la main-d'œuvre moaaga est éclairant à cet égard. Le Moogo Naaba, nous l'avons vu, a facilité le recrutement particulièrement délicat des travailleurs moose, et plus largement voltaïques, dans le cadre du travail forcé. Une partie de l'usage de cette main-d'œuvre a profité à la colonie et à son chef-lieu, Ouagadougou. C'est ainsi que ce centre urbain s'est agrandi et « modernisé ». Dans le même temps, le réseau routier s'est sensiblement étoffé. La royauté a également permis l'intensification de la culture du coton, source de revenus pour le royaume, et gage de viabilité pour une colonie dont il occupe le centre. Mais ces travailleurs sont aussi employés « pour l'extérieur », c'est-à-dire hors de la Haute-Volta, ce que commencent à dénoncer les chefs moose, le Moogo Naaba en tête. Cela semble être le signe que les frontières voltaïques commencent à faire sens, au moins pour les élites locales. Mais cette idée d'« extériorité » ne se conçoit pas aisément. En 1930, en effet, c'est ce qui ressort de la réaction de la royauté face à l'annonce de la déviation de la ligne de chemin de fer de la Côte d'Ivoire vers Dédougou, à 200 kilomètres à l'ouest de la capitale royale, qui devait pourtant être reliée. Cette décision constitue à coup sûr une remise en cause de la position centrale du chef-lieu, dont le souverain et son entourage ont clairement conscience.

Ajoutons que ce choix menace également le développement économique du cercle, dont la vitalité apportait la preuve de la pertinence de la politique visant à associer les chefs à la gestion des affaires du territoire.

En réaction, la royauté encourage la diffusion d'une pétition, rédigée avec le concours des « évolués » proches de la Cour et de la Mission catholique, exprimant le « mécontentement de la population Mossi qui a fourni le plus gros effort de la main-d'œuvre pour les Chemins de fer du Thiès-Kayes et de la Côte d'Ivoire et qui n'en aura pas<sup>60</sup> ». Cette simple phrase appelle plusieurs commentaires. Tout d'abord, la royauté moaaga parle au nom de tous les Moose, et se présente ainsi comme le porte-voix de ceux à qui l'on a confisqué la parole. Un peuple, unifié sur le papier, serait associé à un seul homme, le Moogo Naaba, qui prétend répondre à ses aspirations les plus profondes. Les « chefs » savent bien que les recrutements auxquels ils participent sont particulièrement mal vécus par les Moose, qui ne perçoivent pas l'intérêt immédiat du travail réalisé à l'« étranger », c'est-à-dire en-dehors des anciennes frontières du royaume. Les élites anciennes doivent ainsi régulièrement justifier leur collaboration avec le pouvoir colonial, expliquant aux populations que les efforts consentis profiteront à terme au Moogo, notamment grâce au prolongement de la voie ferrée jusqu'au cœur du pays. Toute la difficulté pour eux tient donc à servir un discours de défense des intérêts particuliers du pays moaaga, tout en sensibilisant les sujets aux exigences de la solidarité impériale.

Mais cette idée selon laquelle le Moogo Naaba et sa cour sont les gardiens des intérêts moose cadre mal avec une pétition qu'ils signent au nom des « chefs indigènes de la Haute-Volta ». Car on peut logiquement penser que ce document engage également les populations gourmantche, peul, touareg, etc. L'« extériorité » se comprendrait donc aussi comme une intérieurisation de la carte administrative de l'AOF, ainsi que la prise de conscience de la spécificité de revendications désormais conçues à l'échelle de la colonie. Mais les choses ne sont pas si simples : le discours sur l'« extérieur » peut se justifier dans la mesure où l'origine géographique des deux chantiers de chemin de fer se situent bel et bien à l'extérieur des frontières voltaïques, au Sénégal et en Côte d'Ivoire ; en revanche, Déodougou, le terminus pressenti, se trouve... en pleine Haute-Volta ! Selon nous, cette période à la charnière des années 1920 et 1930 marque donc une transition qui voit confusément naître une forme de « protonationalisme officiel » moaaga, se déployant progressivement au sein de la colonie jusqu'à l'épouser totalement<sup>61</sup>. C'est probablement de là que vient la confusion entre

---

<sup>60</sup> « Vœu des chefs indigènes de la Haute-Volta », Conseil des notables du cercle de Ouagadougou, 18 octobre 1930, ANF 8V 151.

<sup>61</sup> Chez Eric Hobsbawm, l'usage de ce concept ne renvoie pas à une vision déterministe de l'émergence de la nation. Le « protonationalisme » dont il parle est davantage une forme d'identification populaire qui, précisément, n'a pas nécessairement de lien avec la naissance des Etats-nations contemporains. L'auteur note néanmoins que ce

« Voltaïque » et « Moaaga », instrumentalisée aussi bien par le pouvoir colonial que par la cour royale. Cette construction « par le haut » peut donc susciter un certain sentiment populaire de patriotisme « protonational », qui se traduit par une prise de conscience progressive des intérêts particuliers du Moogo, dont le rayonnement politique est intimement lié à l'existence et au développement de la Haute-Volta. Cette prise de conscience, qui n'est pas seulement territoriale, répond certainement à ce que Benedict Anderson définit comme une « stratégie d'anticipation qu'adoptent des groupes dominants menacés d'être marginalisés ou exclus de la communauté nationale imaginée en train de naître<sup>62</sup> ». Bien entendu, appliquer ce concept dans le contexte spécifique de la Haute-Volta de l'entre-deux-guerres appelle de nombreuses réserves. Les menaces dont nous parlons ne sont en effet pas constituées par des mouvements nationaux populaires semblables à ceux qui ont fragilisé au XIX<sup>e</sup> siècle l'empire tsariste ou celui des Habsbourg, par exemple. Pour autant, la royauté, tout comme le pouvoir colonial, peut se sentir menacée par la formation ou l'affirmation d'identités autonomes susceptibles d'entraver l'institutionnalisation d'un Etat colonial hybride, doté d'une double dimension impériale : l'une africaine et l'autre européenne. *In fine*, la persistance, et même l'affirmation, de zones échappant à l'hégémonie des Moose centraux peut limiter celle que l'Etat colonial souhaite imposer, problème qui, selon Crawford Young, se pose avec force en Afrique, précisément au cours des années 1920 et 1930<sup>63</sup>.

Pour être plus précis, cette menace provient partiellement de la montée en puissance des nouvelles élites non nobles et non moose pour l'essentiel, spécialement celles de la région de Bobo-Dioulasso, qui s'impose comme la capitale économique de la Haute-Volta, et comme un carrefour de circulation d'idées parfois très hostiles au pouvoir colonial et aux « chefs traditionnels ». C'est ainsi que, au tout début des années 1930, le gouverneur par intérim de la Haute-Volta, Henri Chessé, faisant état du « malaise social » qui gagnerait la région de Bobo, le cercle de Gan, ainsi que la région de Dédougou, dit craindre son exploitation par « les agents communistes à la solde de Moscou<sup>64</sup> » ! En effet, ces petits fonctionnaires uest-voltaïques,

---

protonationalisme « rend plus facile la tâche du nationalisme », mais, précise-t-il, « pour autant que les symboles existants et les sentiments de communauté protonationaux peuvent être mobilisés derrière une cause moderne ou un Etat moderne ». Voir E. Hobsbawm, *op. cit.*, p. 147. Pour notre part, nous pensons que le protonationalisme peut être officiel, et finir par avoir un impact très clair sur la conscience populaire. Par définition, il ne répond pas à la définition européenne et contemporaine de la nation dans la mesure où, comme nous l'avons vu, il combine encore confusément une identité imaginée moaaga relativement ancienne, et une autre, voltaïque, beaucoup plus récente, cadrant avec les frontières de l'Etat colonial. Les formes de patriotisme qui en ont découlé vont très certainement constituer une base à partir de laquelle va se greffer le sentiment d'appartenance à un territoire voltaïque, notamment entretenu au cours du combat pour la reconstitution de la Haute-Volta entre 1932 et 1947.

<sup>62</sup> B. Anderson, *op. cit.*, p. 96.

<sup>63</sup> C. Young, *The African Colonial State in Comparative Perspective*, New Haven et Londres, Yale University Press, 1994, p. 141.

<sup>64</sup> « Colонie de la Haute-Volta. Situation politique. 1932 », H. Chessé, administrateur en chef des colonies, ex-lieutenant-gouverneur p.i. de la Haute-Volta, ANS 2G 32/16.

commerçants ou encore enseignants, côtoyant une population européenne plus nombreuse qu'à Ouagadougou, ne sont pas tous disposés à accepter l'extension de l'influence de leurs voisins de l'Est, avec de surcroît le concours d'un pouvoir colonial dont la domination est souvent mal vécue. Cette grogne des élites s'appuie aussi sur l'existence ancienne de zones d'insoumission populaire, qui agissent comme autant de forces centrifuges à l'égard du pouvoir central. Ces dernières correspondent peu ou prou à ces ensembles placés en situation minoritaire et périphérique quelques décennies plus tôt.

Appuyée par un entourage lettré, la cour royale contribue donc à renforcer les clichés qui font des Moose les meilleurs artisans de la construction de l'Etat « moderne » en Haute-Volta. Il en résulte la naissance d'une ligne de fracture mentale, qui sépare schématiquement le pays en deux parties autour d'un axe Nord-Sud, comme en témoigne cet extrait de rapport politique daté de 1932, très représentatif de la plupart de ceux produits à cette époque, qui affirme sans nuance qu'« au point de vue politique et ethnique, nous aurons une suffisante vue d'ensemble sur la Haute-Volta en remarquant qu'à côté d'un bloc central Mossi relativement homogène ayant pu maintenir ses coutumes et ses traditions à travers plusieurs siècles et conservant encore de nos jours un commandement fortement hiérarchisé, nous nous trouvons en présence de races autochtones telles que les Gourmantchés, Bobo, Samo, Lobi [...] dont l'organisation est beaucoup plus primitive ». Ce même document apporte la conclusion lapidaire selon laquelle « du point de vue politique, seul le groupe Mossi est appelé à retenir particulièrement notre attention<sup>65</sup> ». Bien sûr, il s'agit là d'un point de vue qui, bien que répandu, est avant tout formulé par l'administration coloniale. Mais, à force d'entretenir de tels clichés, ceux-ci finissent par être intériorisés par les populations, qui voient bien que les moyens mis en œuvre pour « développer » la colonie ne sont pas les mêmes d'une région à une autre.

Nous voyons dans quelle mesure le « nationalisme officiel » divise en même temps qu'il rassemble autour du pôle moaaga. Mais la question, essentiellement envisagée du point de vue des élites, doit aussi être abordée dans sa dimension populaire. Cela revient à se demander plus précisément quels sont les sentiments que la majorité des administrés peut bien concevoir à l'évocation du nom de « Haute-Volta » dans ces années 1920-1930.

#### *La colonie et la « famille voltaïque », mariage de raison ou de cœur ?*

Les sources ne nous permettent que très difficilement d'évaluer si une identité voltaïque a été intériorisée par une majorité de « sujets » au cours de l'entre-deux-guerres. Et le moins que

---

<sup>65</sup> Lettre confidentielle du lieutenant-gouverneur de la Haute-Volta au gouverneur général de l'AOF a/s « Répartition entre les colonies voisines du territoire de la Haute-Volta », Ouagadougou, 25 février 1932, ANCI EE 98.

l'on puisse dire, c'est que la réponse n'a rien d'évident, le simple fait de se trouver agrégé dans un ensemble territorial ne pouvant suffire à produire une conscience collective, un sentiment d'appartenance commun. Dans notre cas, plusieurs raisons justifient cette prudence. Tout d'abord l'attachement à la colonie semble être au départ celui manifesté par des élites qui ont parfois trouvé un intérêt à œuvrer pour la « viabilité » du territoire voltaïque ; le cas de la royauté de Ouagadougou est exemplaire. En revanche, les élites de l'Ouest n'ont pas été seules à souhaiter l'intégration de leur espace aux colonies voisines, avec lesquelles elles estimaient avoir plus d'affinité. En effet, il faut rappeler que le tracé frontalier de 1919, s'il a soigneusement maintenu l'intégrité territoriale de l'ensemble moaaga, a en revanche séparé des aires de peuplement commun à l'image de celles des Touareg, des Peul, des Lobi, des Sénoufo et autres Gurunse. Et si les frontières de la Haute-Volta ne sont pas ignorées des populations, il n'en demeure pas moins vrai que celles-ci sont régulièrement franchies dans le cadre de déplacements spontanés, échappant par définition, et dans une large mesure, au contrôle du pouvoir central.

En outre, nous avons vu que les autorités coloniales n'ont pas cherché à encourager un sentiment d'appartenance collective trop poussé à l'échelle de la colonie. Si le terme « voltaïque » apparaît encore peu dans les rapports politiques, ce n'est pas le fruit du hasard, mais plutôt la trace de l'application de la « politique des races » mise en œuvre à partir de 1909 par le gouverneur général de l'AOF William Ponty (1908-1915). Celle-ci a contribué à rigidifier les identités en les enfermant dans des catégories simplificatrices. Dans le même temps, elle a permis l'affirmation de néoparticularismes politiques et culturels ainsi que la fragmentation des espaces sous tutelle qui en découle, répondant ainsi au vieux principe du *divide ut imperes*. C'est ce qui, conjugué avec la centralisation à Ouagadougou, explique certainement la naissance du protonationalisme officiel moaaga. N'oublions pas davantage qu'après la Première Guerre mondiale les recrutements militaires ne se font sûrement pas au nom d'un patriotisme voltaïque. La loyauté s'exprime soit à l'égard de la « Mère-Patrie », la France, soit au nom des souverains traditionnels, soit à l'égard des deux simultanément. C'est par exemple le cas des Moose qui s'engagent au nom du Moogo Naaba pour la défense du royaume à travers celle de sa puissance tutélaire. Du reste, les troupes opérant hors de la colonie sont le plus souvent mélangées et non pas regroupées en régiments ou bataillons spécifiques à chaque territoire. Le contact des différentes recrues venues de l'ensemble de l'AOF a-t-il contribué à renforcer le sentiment d'appartenir à un territoire différent de celui de son voisin sénégalais, soudanais ou ivoirien ? A-t-il au contraire suscité des solidarités répondant à d'autres référents identitaires : celui d'une

langue partagée qui peut réunir par exemple des Mandingues du Soudan et d'autres de la Haute-Volta ? La question reste ouverte<sup>66</sup>.

L'absence des conditions propres à créer chez les populations un attachement « affectif » à leur territoire pose cependant de redoutables défis au pouvoir central. Celui-ci, nous l'avons dit, manque cruellement de personnel administratif, ce qui rend la coopération avec les chefs indispensable, fussent-ils parfois les créatures du système colonial, comme la plupart de ceux de la région de Bobo. Mais cela ne suffit pas à établir un contact étroit entre le centre nerveux de l'administration et la périphérie, situation qui, ainsi que le note un rapport de 1920, conduit au « relâchement inévitable, un éloignement progressif entre certaines fractions et nous » – un « désapprivoisement » comme on le dit alors<sup>67</sup>. Tout se passe comme si seul l'usage de la contrainte permettait de tenir en main un ensemble voué, à défaut, à l'éclatement. La figure paternelle du gouverneur devient donc celle de l'unité d'un territoire soumis aux exigences de son insertion dans un espace impérial plus large. Ce sont les déplacements incessants et épuisants du « roi de la brousse » qui sont censés lui permettre de tenir en main son petit empire, aussi ingouvernable, semble-t-il, que celui de Charles Quint... C'est à lui encore qu'incombe la tâche de mettre la colonie à l'heure du temps « vide et homogène », qui, selon Benedict Anderson, se conçoit non pas comme un ajustement précaire de rythmes particuliers, mais au contraire comme l'instauration progressive d'une temporalité commune à l'ensemble de l'espace sur lequel s'étend son autorité. Ce nouveau rapport au temps doit donner le sentiment de la parfaite régularité du contrôle colonial<sup>68</sup>. C'est bien ce qui transparaît dans cette lettre de Hesling au sujet de l'opinion que celui-ci se fait du rôle de gouverneur, à savoir un fonctionnaire qui « peut se rendre avec les plus grandes facilités en automobile dans chacun des chefs-lieux du Mossi, dans un espace de temps ainsi déterminé : Ouahigouya 6 heures, Koudougou 3 heures, Kaya 3 heures, Tenkodogo 6 heures, Léo 5 heures. C'est dire que ses inspections peuvent être fréquentes, son action et son contrôle *continus* [souligné par nous]<sup>69</sup> ». En réalité, cette continuité est loin d'être effective, et la régularité des mouvements, qui est censée être la manifestation d'une « unité de vue » du pouvoir colonial sur l'ensemble de la Haute-Volta, s'avère n'être qu'une vue de l'esprit !

<sup>66</sup> Sur la question de la « défense nationale » en contexte africain et colonial, voir P. P. Dramé, *L'Impérialisme français en Afrique. Enjeux et impacts de la défense en AOF (1918-1940)*, Paris, L'Harmattan, 2007. Voir également M. Michel, *Les Africains et la Grande Guerre. L'appel à l'Afrique (1914-1918)*, Paris, Karthala, 2003.

<sup>67</sup> « Rapport politique, 2<sup>e</sup> trimestre 1920 », colonie de la Haute-Volta, ANF-CARAN 200 mi 1693.

<sup>68</sup> B. Anderson, *op. cit.*, pp. 36-37.

<sup>69</sup> Lettre du lieutenant-gouverneur de la Haute-Volta au gouverneur général de l'AOF à Dakar, a/s « Transformation en cercles des subdivisions du Mossi », Ouagadougou, 3 juillet 1920, ANS 10G 8/107.

Ces mouvements de fonctionnaires sont d'ailleurs contrariés par d'autres, rapidement évoqués plus haut, à savoir les migrations spontanées<sup>70</sup>. Celles-ci pérennissent parfois l'existence d'anciennes routes commerciales qui n'ont pas encore été totalement supplantées par l'imposition de nouveaux « branchements de courants commerciaux », et par les « dérivations » qui en sont issues<sup>71</sup>. C'est que la circulation des hommes ne peut être comparée à un circuit électrique que le technicien colonial brancherait et débrancherait à sa guise. Certaines formes de solidarité et d'échange antérieures à la création de la colonie restent plus fortes que les logiques de « mise en valeur » impulsées par le centre politique. Ainsi les Moose forment-ils un courant migratoire massif, continu et durable vers la Gold Coast voisine, où sont établies des populations « cousins », les Dagomba et les Mamprusi par exemple, et où, de surcroît, les conditions de travail sont jugées bien meilleures. Ces « sujets » dont, pourtant, le pouvoir colonial salue de façon récurrente l'extrême « docilité » et l'obéissance à l'égard de leurs chefs sont en réalité loin de toujours répondre aux injonctions officielles des autorités françaises et royales, qui mettent pourtant tout en œuvre pour obtenir la « dérivation » de ce courant migratoire vers la Côte d'Ivoire<sup>72</sup>. Le problème du contrôle colonial des populations nomades ou semi-nomades des cercles septentrionaux de la Haute-Volta est également posé. Il soulève quelques points de discorde entre administrateurs français. C'est ainsi qu'en 1921 le gouverneur du Soudan demande le rattachement à sa colonie des populations touareg détachées de la confédération des Iwllemmedan (ou *Oulliminden*), des groupes sonraï issus de l'ex-empire de Gao, et enfin celui des groupes peul de la vallée du Niger, concluant que « le cercle de Dori qui offre tant de traits communs avec les régions avoisinantes du Soudan français n'en présente pour ainsi dire aucun avec la Colonie à laquelle il appartient » – demande bien entendu formulée sans « aucune pensée d'accaparement<sup>73</sup> » ! Si Pierre Boilley a montré que certains groupements touareg ont pu trouver des avantages dans les remaniements territoriaux opérés par la puissance coloniale<sup>74</sup>, il n'en demeure pas moins que cet espace sahélien voit régulièrement circuler de part et d'autre de la frontière administrative des populations qui ne paraissent pas

<sup>70</sup> Les phénomènes migratoires et leur place dans la constitution des imaginaires nationaux auraient nécessité une étude à elle toute seule. Sur cette thématique, voir la thèse de D. Gary-Tounkara, *Migrants soudanais/maliens et conscience ivoirienne. Les étrangers en Côte d'Ivoire (1903-1980)*, Paris, L'Harmattan, 2008.

<sup>71</sup> Lettre du lieutenant-gouverneur du Haut-Sénégal-Niger au gouverneur général de l'AOF à Dakar, a/s « Division du Haut-Sénégal-Niger en deux colonies distinctes », Bamako, 14 septembre 1918, ANS 10G 8/107.

<sup>72</sup> Au sujet des mouvements migratoires voltaïques, voir I. Mandé, *Les Migrations de travail en Haute-Volta (actuel Burkina Faso) : mise en perspective historique (1919-1960)*, thèse de doctorat, Université de Paris-VII, 1997.

<sup>73</sup> Lettre du lieutenant-gouverneur du Soudan français au gouverneur général de l'AOF à Dakar, a/s « Touaregs du cercle de Dori », Bamako, 25 mars 1921, ANS 10G 8/107.

<sup>74</sup> Cet historien a montré les avantages qu'en ont tirés les Touareg Kel Adagh du Soudan français, qui ont ainsi pu desserrer les liens contraignants qui les unissaient aux Iwllemmedan. Voir P. Boilley, *Les Touaregs Kel Adagh. Dépendances et révoltes : du Soudan français au Mali contemporain*, Karthala, Paris, 1999.

particulièrement sensibles aux impératifs politiques et économiques du pouvoir central, établi dans un pays moaaga avec lequel les affinités n'ont pour le moins rien d'évident.

Surtout, l'État colonial voltaïque est loin de susciter l'adhésion populaire qui pourrait conduire les populations à sacrifier de bon cœur leur existence pour lui, notamment par leur travail sur des chantiers parfois très éloignés de leur village ou groupement d'origine, réalisé le plus souvent au péril de leur vie. D'ailleurs, les autorités coloniales, réagissant aux troubles qui ont agité les Bobo et les Lobi à la fin des années 1920, ne s'y trompent pas, elles qui notent lucidement que l'« effort réclamé des indigènes leur paraît d'autant plus pénible qu'ils en aperçoivent difficilement les résultats lointains<sup>75</sup> ». Dans ce contexte, les formes de migration non maîtrisées des populations correspondent dans une large mesure à la « stratégie de fuite » dont parle Jean-François Bayart, c'est-à-dire à une forme de résistance passive contrariant l'émergence de l'État centralisé<sup>76</sup>. Cette opposition populaire aux projets coloniaux a parfois été tacitement soutenue par les chefs, y compris ceux de l'espace moaaga. La fronde régulièrement observable sur toute l'étendue du territoire a pris toujours plus d'ampleur à mesure que le recrutement s'est intensifié pour les chantiers du chemin de fer Thiès-Kayes ou de Côte d'Ivoire<sup>77</sup>.

Une fois de plus, les autorités coloniales ne semblent pas ignorer que la « mobilité constitue [...] pour l'indigène un procédé de défense » ; en revanche, elles estiment qu'il est dirigé « contre tout ce qui menace de contrarier son indolence naturelle, et lui apparaît susceptible de troubler sa tranquillité<sup>78</sup> ». On le voit, les fonctionnaires ne peuvent s'empêcher de verser dans le cliché ethnique, brouillant de ce fait une analyse pourtant partiellement pertinente. Ajoutons que ces derniers sont aussi prompts à se dédouaner de leurs responsabilités devant la fuite de leurs administrés. Deux hommes cependant dénoncent avec vigueur les excès du régime colonial à l'origine de ces résistances : Hesling d'une part, et le roi Naaba Koom II de l'autre. Pour les deux parties, la fuite des sujets vers la Gold Coast, à plus forte raison si celle-ci est définitive, constitue une perte sèche pour le développement de la Haute-Volta. Mieux, pour la royauté, ce que l'on qualifie alors d'« exode » est synonyme de fuite d'une précieuse monnaie d'échange avec le pouvoir colonial, celle qui lui a permis de négocier sa position hégémonique

<sup>75</sup> « Rapport annuel. Année 1930 », colonie de la Haute-Volta, Bureau des Affaires politiques, 15 avril 1930, ANCI EE 3303(b).

<sup>76</sup> J.-F. Bayart, *L'Etat en Afrique. La politique du ventre*, Paris, Fayard, 1989, p. 43.

<sup>77</sup> A titre d'exemple, le chemin de fer de Côte d'Ivoire emploie plus de 60 000 Voltaïques entre 1921 et 1933. Entre 1921 et 1924, les chiffres officiels font part d'un recrutement passant de 1 100 à 3 200 Voltaïques. Le seul cercle de Ouagadougou fournit annuellement plus de 1 000 travailleurs pour la voie ferrée Thiès-Kayes (Sénégal) sur un total de 4 000 hommes recrutés dans sept cercles de la Haute-Volta. Cette pression du recrutement aurait provoqué ce que les autorités coloniales nomment une « source de malaise au point de vue politique »... Voir « Rapport politique annuel. Année 1923 », colonie de la Haute-Volta, Ouagadougou, ANF-CARAN 200 mi 1701.

<sup>78</sup> « Rapport annuel. Année 1930 », colonie de la Haute-Volta, Bureau des Affaires politiques, 15 avril 1930, ANCI EE 3303(b).

au sein de la Haute-Volta. Le chantage est à peine voilé : le roi accepte de lever les contingents de travailleurs forcés à condition que Ouagadougou en soit le principal bénéficiaire, et que les institutions royales soient sauvegardées et même renforcées. Avec le départ durable des sujets à destination de la colonie britannique, plus question de disposer de cette force de travail. Ces migrations nous apprennent également que l'espace placé sous la domination française, et plus particulièrement le territoire voltaïque au sein duquel la royauté relaye la politique coloniale, a pu faire figure de repoussoir pour des dizaines de milliers de Voltaïques. Pour autant, le dégoût du travail pour l'« étranger », à savoir le Sénégal ou la Côte d'Ivoire par exemple, a-t-il contribué à faire émerger un sentiment d'appartenance proprement voltaïque ? Qu'il nous soit permis d'en douter, au moins pour la période qui nous intéresse ici.

En effet, la mobilité spontanée des populations n'est pas seulement externe à la colonie, elle est aussi interne. Elle peut également répondre à un rejet de l'« étranger », qui n'est pas nécessairement un ressortissant extérieur à la Haute-Volta. Tout au long de l'entre-deux-guerres, les rapports administratifs font ainsi état de mouvements de courte distance effectués par des populations présentées comme réfractaires aux exigences du travail forcé, de l'impôt de capitation ou des recrutements militaires. Le plus souvent, le candidat au déplacement se contenterait de s'installer « dans un campement de culture, isolé de la brousse, à l'écart de toute piste fréquentée », ou de « mettre une limite de circonscription administrative entre lui et le lieu de sa résidence officielle, certain de n'être ainsi touché par aucun ordre auquel il serait tenu d'obéir<sup>79</sup> ». Or, ces ordres émanent de ceux-là mêmes qui s'imposent comme les promoteurs du développement de la Haute-Volta : le pouvoir colonial et la royauté de Ouagadougou. Il en résulte qu'au début de la décennie 1930 le territoire de la Haute-Volta paraît bien loin de former un tout homogène dans l'esprit de ses habitants. Certains d'entre eux ont constitué ou maintiennent des espaces réfractaires au renforcement du processus d'étatisation et de centralisation, autant d'angles morts pour un pouvoir colonial qui doit régulièrement avouer avoir perdu le contact – quand il l'a établi – avec de nombreux points du territoire (voir cartes n° 7 et 8, p. 17)<sup>80</sup>. De leur côté, les populations échappant au contrôle des autorités françaises affirment, voire créent leur propre identité sur fond d'indocilité.

---

<sup>79</sup> *Ibid.*

<sup>80</sup> Un exemple parmi bien d'autres révèle les limites de l'emprise de l'administration sur son territoire de tutelle : encore en 1932, les fonctionnaires du Bureau politique de la colonie doivent reconnaître qu'« il n'existe actuellement en Haute-Volta aucune circonscription où soit connu le nombre des imposables, tout au moins aussi approché que possible de la réalité ». Voir « Circulaire relative aux opérations de dénombrement de la population indigène », colonie de la Haute-Volta, 1<sup>er</sup> Bureau des Affaires politiques, Ouagadougou, 12 juillet 1932, ANS 10G 23/144. A cette date, nombreuses sont encore les portions du territoire non parcourues par les fonctionnaires, trop peu nombreux. Nos entretiens oraux, réalisés notamment en pays moaaga, dans le Bam (environ 100 kilomètres au nord de Ouagadougou), confirment qu'encore à la veille de la Seconde Guerre mondiale les villages n'ayant jamais vu de « Blancs » sont loin d'être rares.

Le cas des populations lobi, ou de celles de la région de Koudougou (Kipirsi), est édifiant à cet égard<sup>81</sup>. L'établissement de la domination française au XIX<sup>e</sup> siècle y a été particulièrement difficile en raison de l'absence d'organisations politiques couvrant de vastes espaces. Le commandant Caudrelier, chargé de placer la région sous protectorat français, ne cache d'ailleurs pas sa gêne, car « chez les Lobi », écrit l'officier, « je ne vois pas comment ni avec qui je pourrais passer des traités<sup>82</sup> ». Malgré tout, la région bascule définitivement dans la sphère d'influence française en 1898. Cependant, le cercle du Lobi, constitué en 1902, peuplé par environ 160 000 âmes en 1920, connaît une agitation qui se prolonge sous des formes particulièrement graves jusqu'au début des années 1930 au moins. Les recrutements liés à la Première Guerre mondiale conduisent ainsi à des révoltes armées qui obligent l'administrateur Labouret, en poste en juin 1914, à multiplier les tournées et à créer ce qu'il nomme des « centres de rayonnement d'influence ». Si le pays semble recouvrir peu à peu son calme, les campagnes de désarmement, effectuées avec l'appui de tirailleurs dits « sénégalais », se soldent à nouveau par de vives résistances au cours des années 1919 et 1920. A cette époque, les autorités coloniales ont été contraintes de bâtir un fort à Kampti, à l'ouest de Gaoua, ce qui ne met pas davantage fin aux troubles, pas plus que la saisie de 200 000 flèches et de 1 600 fusils à pierre en l'espace de trois mois... A la fin de l'année, de nouveaux soulèvements se produisent à l'issue du recrutement de travailleurs prestataires envoyés, sans préparation, à 40 ou 50 kilomètres de chez eux. En juillet 1921, l'impôt ne rentre toujours pas normalement, et, malgré l'énergique reprise en main de la région par Labouret à partir du mois d'août 1921, le pouvoir colonial doit admettre l'existence « de nombreux îlots réfractaires<sup>83</sup> ». Ceux-ci se maintiennent au moins jusqu'à la fin des années 1920, moment où ces populations gagnent pour de bon leur réputation de « société contre l'Etat ». Que peut donc bien signifier l'existence de la Haute-Volta pour elles ? Il est bien difficile de l'imaginer.

Et ce n'est certainement pas l'école ni la presse écrite qui peuvent susciter le sentiment d'appartenir à une communauté voltaïque commune. A Ouagadougou en effet, seule une poignée de rares privilégiés, les fils de chefs notamment, bénéficient du maigre réseau scolaire

---

<sup>81</sup> Mathieu Hilgers, par exemple, a bien montré comment la ville de Koudougou a bâti sa réputation d'espace urbain réfractaire au pouvoir central. Ce dernier a ainsi pu opposer aux régimes coloniaux et postcoloniaux une identité autonome si ce n'est concurrente. Voir M. Hilgers, « Historicité, représentation de soi et identité urbaine en Afrique de l'Ouest. Koudougou une ville rebelle ? », in L. Viala et S. Villepontoux, *Imaginaire, territoires, sociétés. Contribution à un déploiement transdisciplinaire de la géographie sociale*, Paris, CNRS-Université de Montpellier-III, Montpellier, 2007, pp. 117-130.

<sup>82</sup> Extrait cité in J.-M. Kambou-Ferrand, *op. cit.*, p. 254.

<sup>83</sup> Lettre de l'inspecteur général des Colonies Maurice Méray, chef de la Mission d'inspection en AOF, au gouverneur général de l'AOF, a/s « Evènements du Lobi », Bingerville, 14 février 1922, ANS 10G 10/107.

voltaïque<sup>84</sup>, tandis que le petit séminaire de Pabré ne commence à former la première génération de prêtres et de fonctionnaires indigènes qu'à partir de 1925. Quant à la presse, on ne signale à cette époque que la parution du *Journal officiel de la Haute-Volta*, dont la lecture, particulièrement aride, ne constitue certainement pas une distraction très populaire... Enfin, la radio n'est encore l'apanage que d'une élite particulièrement restreinte. A Ouagadougou par exemple, seuls le Moogo Naaba, Monseigneur Thévenoud et le commandant de cercle semblent en disposer. Toutes ces conditions matérielles et culturelles ne permettent donc pas encore de créer un « temps vide et homogène » à l'échelle du territoire tout entier.

Malgré tout, le 5 septembre 1932, un événement peu courant à cette époque se produit : la colonie de la Haute-Volta est supprimée par simple décret. Nous pensons que cette décision unilatérale qui fait des Voltaïques de nouveaux Ivoiriens, Soudanais ou Nigériens (voir carte n°4, p. 10), ouvre une période de transition allant dans le sens de la prise de conscience populaire d'une identité voltaïque commune<sup>85</sup>.

### **Unions et désunions autour de la reconstitution de la Haute-Volta (1932-1956)**

#### *La suppression de la colonie, un drame pour tous ?*

Dans ses mémoires, Joseph Conombo, ancien secrétaire d'Etat dans le cabinet Mendès France, se souvient du jour où, âgé de 15 ans, il apprit la nouvelle de la suppression de la Haute-Volta. C'était un 12 novembre 1932. Mais laissons-lui la parole : « J'étais hospitalisé dans une case circulaire où régulièrement un infirmier passait me faire les soins. Un jour cet homme est passé avec un autre soignant. Ils discutaient à voix haute entre eux en tenant un papier. S'apercevant de ma curiosité à savoir ce qui était écrit sur le journal, l'un d'eux m'a déclaré : "Hé bien voilà, il est écrit que l'on a supprimé la colonie de Haute-Volta ! Ce que l'on chuchotait dans la rue était donc vrai !" [...] Je me suis assis contre le mur de la case sanitaire [...] et j'ai moi-même lu l'infâme, l'injuste décret [...]. Ainsi effaçait-on purement et simplement la colonie de la Haute-Volta ! Quoique ne comprenant pas encore tout le sens de cette grave décision, ni ses tenants et ses aboutissants, je me rappelle fort bien ma tristesse

---

<sup>84</sup> En 1931, les chiffres officiels – soumis à caution – évaluent le nombre d'élèves voltaïques scolarisés dans les établissements français à 3 382. Au même moment, le Dahomey compte 5 888 écoliers, la Côte d'Ivoire 4 727 et le Sénégal 10 933 pour une population sensiblement équivalente. Voir « Rapport politique annuel. Année 1931 », colonie de la Haute-Volta, Ouagadougou, ANF-CARAN 200 mi 1741.

<sup>85</sup> Le décret portant suppression de la Haute-Volta prévoit que les deux tiers de son espace et de sa population reviennent à la Côte d'Ivoire, y compris l'important cercle de Ouagadougou. Le tout représente 153 650 km<sup>2</sup> et 2 millions d'habitants. Le Soudan, quant à lui, reçoit 50 700 km<sup>2</sup> et plus de 708 000 habitants. Enfin, le Niger se voit attribuer 67 850 km<sup>2</sup> et plus de 278 000 âmes.

lorsque je remis leur journal aux infirmiers<sup>86</sup> ». Au moment où le ministre des Colonies tranche en faveur de la suppression du territoire et de la répartition de sa dépouille, il n'imagine certainement pas que cet ensemble, jugé purement artificiel, formé treize ans plus tôt seulement, puisse susciter une telle émotion. Mais on peut à bon droit se demander si cette réaction émotive est représentative du vécu de la majorité des ex-Voltaïques. Par ailleurs, les initiatives qui voient rapidement le jour en faveur du rétablissement de la colonie ne sont-elles pas avant tout une façon de rappeler que le pouvoir colonial ne peut plus découper et distribuer des territoires et des populations comme au temps de la conquête ? Ou, au contraire, sont-elles la preuve d'un réel attachement au territoire défunt ? Avant d'éclaircir ce point, rappelons tout d'abord quelques faits.

Après le départ de Hesling en 1927, le nouveau gouverneur Fournier (1927-1932) a entrepris de mettre un terme à la politique tendant systématiquement à défendre les intérêts particuliers de la Haute-Volta contre ceux exprimés par les colonies voisines ou par le gouvernement général. Hesling a ainsi tenté de limiter les recrutements de travailleurs voltaïques destinés à être acheminés hors du territoire. Les résultats ont été modestes, mais cette résistance est d'autant plus méritoire que le lobby des planteurs européens établis en Côte d'Ivoire a exercé une pression considérable sur les plus hautes autorités coloniales afin de disposer sans contrainte de l'abondante main-d'œuvre voltaïque. Le gouverneur de la Côte d'Ivoire, Raphaël Antonetti (1917-1919), va incontestablement dans ce sens lorsqu'il déclare qu'« au nord sont les bras, au sud les richesses » ! La conséquence de cette vision de la répartition des tâches économiques au sein de l'AOF a été la faiblesse des investissements réalisés pour le développement de la Haute-Volta, et ce depuis sa création. Inutile de dire que l'ensemble de la population voltaïque en a subi les conséquences, et que cette différence de traitement n'a certainement pas échappé aux Voltaïques partis pour la Côte d'Ivoire dans le cadre de migrations circulaires. Nous le savons, ce relatif abandon des cercles voltaïques s'est traduit par un sous-encadrement administratif chronique, l'un des pires de la Fédération<sup>87</sup>. Le taux de scolarisation n'est pas meilleur ; il figure également parmi les plus bas de l'AOF. Ajoutons qu'encore en 1932 le prolongement du rail de la Côte d'Ivoire jusqu'à Bobo, puis Ouagadougou, seul moyen de désenclaver la colonie, est encore à l'état de projet. Selon toute vraisemblance, la suppression de la colonie vise donc à faciliter l'acheminement de la main-d'œuvre là où elle est jugée la plus utile, à savoir sur les chantiers et les plantations de la Côte d'Ivoire, ainsi que pour le compte du vaste périmètre de culture irriguée que représente l'Office

<sup>86</sup> J. Conombo, *Acteur de mon temps. Un Voltaïque dans le XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, L'Harmattan, 2003, p. 46.

<sup>87</sup> La Haute-Volta compte par exemple un administrateur européen pour 66 000 Voltaïques en 1921. A cette date, le Soudan en compte un pour 32 000, et la Côte d'Ivoire un pour 25 000 d'après les chiffres officiels de l'époque.

du Niger, précisément inauguré en 1932<sup>88</sup>. La dislocation du territoire, en supprimant *de facto* son gouvernorat, permet de puiser sans aucune contrainte dans la fameuse « réserve » de main-d'œuvre voltaïque. La mesure est également une façon de solder l'« héritage Hesling », ce qui apparaît avec plus de netteté à partir du moment où la crise mondiale de 1929 commence à faire sentir ses effets.

C'est dans ce contexte de dépression qu'une mission d'inspection, conduite par Bernard Sol, entreprend de procéder à l'audit de la colonie. Au moment de son arrivée en 1931, la situation financière du territoire est particulièrement mauvaise. Le budget local est très largement déficitaire. Ne l'a-t-il d'ailleurs pas toujours été ? Et le corps d'inspection dit ne pas bien voir quelles sont les activités économiques qui permettraient de remédier à cette situation. Ainsi, pour Bernard Sol, « la Haute-Volta n'est pas tuée par la crise ; c'est une baudruche que la crise a dégonflée<sup>89</sup> » ! Les frontières de la colonie ne renfermeraient donc que du « vide ». Le Moogo Naaba, tout comme les Pères blancs, ou la petite communauté d'Européens établie depuis de longues années à Ouagadougou, ont dû apprécier le propos ! Il apparaît donc clairement que la question de la « plausibilité émotionnelle » de la communauté voltaïque est entièrement passée sous silence par le pouvoir colonial. Du reste, est-ce alors le rôle d'une mission d'inspection que d'y porter son attention ? Les considérations pratiques, et plus précisément économiques, l'ont bel et bien emporté sur celles de nature plus politique. Or, pour le Moogo Naaba et sa cour, l'existence de la colonie est le résultat d'un sacrifice consenti par les sujets moose, nombreux à avoir payé le prix fort dans le cadre du travail forcé et des recrutements militaires. Rien d'étonnant donc à ce que la suppression soit à la fois vécue comme une punition morale, mais aussi comme une forme d'abandon. Trois ans après la suppression du territoire, la mission d'inspection Bagot constate encore le « découragement [qui s'est] emparé des Mossi depuis que Ouagadougou [a] cessé d'être un chef-lieu de territoire<sup>90</sup> ». Le « sentiment d'abandon » qu'elle constate chez les Moose est d'abord celui exprimé par le roi de Ouagadougou à partir de 1932. Naaba Koom II a en effet pris l'initiative d'une riposte qui prend la forme d'un combat épistolaire visant au rétablissement de la colonie. Multipliant la rédaction de courriers destinés aux plus hautes autorités coloniales, à l'origine de la rédaction d'un grand nombre de pétitions adressées au nom des Moose tout d'abord, puis des Voltaïques ensuite, Naaba Koom II engage la royauté sur la voie d'un combat qui a tout l'air d'être

---

<sup>88</sup> Pour une analyse des motifs de la suppression de 1932, voir D. Ouédraogo, *Les Causes de la suppression de la Haute-Volta*, mémoire de maîtrise, Université de Paris-VII, 1984.

<sup>89</sup> « Mission Haute-Volta conduite par l'inspecteur des Colonies Sol, 1931-1932 », ANF-CAOM, Aff.pol., carton 3068, dossier n° 77.

<sup>90</sup> Cité dans le « Rapport sur la reconstitution éventuelle du territoire de la Haute-Volta », ministère de la France d'outre-mer, Direction des Affaires politiques, juin 1947 (?), classé « secret », ANS 10G 6/17.

nationaliste, et qui semble connaître un certain retentissement populaire. Appuyé par un entourage composé de petits fonctionnaires et de lettrés, soutenu par la Mission catholique ainsi que par certains petits commerçants européens, le roi appelle les ex-Voltaïques à se positionner autour de l'hypothétique restauration de la colonie dans ses limites de 1932<sup>91</sup>. Ce retour en arrière rendrait au territoire une autonomie perdue, en même temps qu'il redonnerait aux Moose leur ancienne position hégémonique. Autant dire que le projet n'est pas du goût de tous<sup>92</sup>... Enfin, le mobile plus personnel de la fronde royale ne doit pas être éludé, car la reconstitution, à coup sûr, guérirait la blessure morale reçue par un roi auquel on a fait croire pendant plus d'un quart de siècle que son engagement aux côtés de la France allait être récompensé.

Naaba Koom a d'ailleurs fait preuve d'un indiscutable courage et même d'une réelle audace dans ce combat. Une pétition adressée le 11 avril 1932 au député sénégalais Blaise Diagne montre à l'évidence que le souverain, même s'il n'est pas nécessairement l'auteur direct du courrier, a néanmoins une claire conscience des implications géopolitiques et économiques de la dislocation. Loin de se laisser convaincre par l'argument selon lequel la suppression est destinée à réduire le personnel administratif, et ainsi à redresser la situation économique des exercices voltaïques, le roi et sa cour se déclarent « enclins à penser que le Mossi grand réservoir d'hommes serait seulement le grenier de réserve dans lequel les entreprises administratives et privées viennent puiser le capital humain sans lui assurer en revanche aucune compensation<sup>93</sup> ». Le propos est pour le moins clairvoyant. Le document reprend également des arguments évoqués quelques années plus tôt, qui confirment l'idée selon laquelle le lobbying exercé à cette date par le souverain vise avant tout à défendre les intérêts particuliers du Moogo. C'est ainsi que les signataires rappellent que « les Mossi auront passé près de quinze ans à prêter un concours inutile pour eux-mêmes puisque ce sont les populations voisines (Bobo, Dioula, Samos, etc.) qui sont appelées à récolter les fruits d'un travail pénible qui a coûté tant de vies ». Cette lecture « ethnique » des conséquences de la dislocation traduit un sentiment d'injustice qui ne concerne que les sujets de sa majesté, tout en oubliant que les populations de l'Ouest-

<sup>91</sup> Parmi ces Européens, encore peu nombreux à Ouagadougou, on compte des commerçants qui souffrent de la fermeture des grandes maisons de commerce telles que Maurel et Prom. Le chef-lieu déchu se vide également de nombreux fonctionnaires versés dans les colonies de rattachement voisines, autant de coups durs pour le petit commerce local. Quant à la Mission catholique, elle perd ses « yeux et oreilles » au sein de l'administration de Haute-Volta avec le déplacement des fonctionnaires africains éduqués dans la foi chrétienne ou convertis. Voir APBO, diaire du 26 avril 1932. En revanche, il n'est pas certain que la Mission ait souhaité la reconstitution intégrale de la Haute-Volta dans la mesure où Mgr Thévenoud se voit ainsi libéré de la présence d'un gouverneur dont les sentiments pour l'œuvre missionnaire ont parfois été très mauvais. En revanche, la suppression pose des problèmes de gestion, surtout dans la préfecture apostolique de Bobo, désormais à cheval sur deux colonies. Voir J. R. de Benoist, *op. cit.*, p. 351.

<sup>92</sup> Rappelons que la dislocation de la Haute-Volta entraîne la scission du Moogo en deux parties ; l'une rattachée au Soudan français (cercle de Ouahigouya), et l'autre à la Côte d'Ivoire (cercles de Kaya, Ouagadougou, Koudougou et Tenkodogo).

<sup>93</sup> Lettre du Moogo Naaba et de ses ministres (Ouidi, Gounga, Larle et Baloum Naaba) à l'attention du député du Sénégal Blaise Diagne, Ouagadougou, 11 avril 1932, ANCI EE 98.

Volta, pour ne citer qu'elles, ont également profondément souffert du travail forcé. La conscience d'appartenir à une même communauté voltaïque, on le voit, est donc loin d'être évidente en 1932.

En revanche, la population moaaga semble avoir été sensible aux arguments produits par la royauté, ce qui explique qu'à la suite de l'envoi de trois autres pétitions destinées au ministre des Colonies, cette fois-ci le gouvernement général se soit vu contraint d'attirer l'attention de l'administrateur de la Côte d'Ivoire sur « la nécessité de suivre avec beaucoup d'attention l'évolution des esprits dans le groupement Mossi quand celui-ci aura été rattaché à votre administration<sup>94</sup> ». La parole des chefs est en effet très écoutée des sujets, et les rapports de cercle de l'époque ne trompent pas. Ainsi, le commandant à Ouagadougou écrit-il en 1933 que « l'indigène pense et dit qu'on l'a trompé en l'envoyant travailler sur les chantiers du chemin de fer sur la promesse qu'il verrait le rail à Ouagadougou », ajoutant avec inquiétude qu'« il faudra tenir compte de cet Etat d'esprit le jour où l'on fera appel de nouveau aux Mossi pour prolonger le rail vers l'Ouest<sup>95</sup> ». En 1933, la grogne des chefs, suivie par une bonne partie de la population, finit par gagner pratiquement l'ensemble du Moogo. A cette date, la résistance passive des élites anciennes et des sujets est signalée dans presque tous les cercles moose, à l'image de celui de Kaya, où un habitant n'hésite pas à enterrer son portefeuille et les 15 francs qu'il contient « pour ne pas payer sa cote<sup>96</sup> » ! Dès lors, les mots « inertie », « apathie », « malaise » constituent l'essentiel du champ lexical des rapports politiques de l'époque. La résistance passive trouve certainement sa manifestation la plus visible à travers l'exode de plus en plus massif des Moose vers la Gold Coast.

Malgré les nombreuses observations et rapports effectués par ses services, le pouvoir colonial a cependant bien du mal à cerner le comportement de ses administrés. Ainsi, en 1936, le gouverneur de la Côte d'Ivoire doit admettre le caractère insaisissable du « malaise » ressenti par les habitants du Plateau central, « dont les manifestations extérieures sont difficiles à déceler, en raison du caractère renfermé des Mossis<sup>97</sup> ». Car après tout, cette année voit l'impôt rentrer sans incident, et les prestations sont acquittées normalement par les administrés. Quelque chose d'essentiel se passe pourtant à ce moment précis. C'est qu'un sentiment d'attachement disons « protonational moaaga » commence à se confondre avec le combat pour la restauration de la Haute-Volta tout entière. La popularité de cette forme de patriotisme moaaga, assez bien

<sup>94</sup> Lettre du gouverneur général de l'AOF Brévié au lieutenant-gouverneur de la Côte d'Ivoire, a/s « Opinion du Morho-Naba au sujet de la dislocation de la Haute-Volta », Dakar, 11 octobre 1932, ANCI EE 98.

<sup>95</sup> « Rapport politique annuel et 4<sup>e</sup> trimestre 1933 », colonie de la Côte d'Ivoire, cercle de Ouagadougou, ANCI EE 223.

<sup>96</sup> « Rapport trimestriel, 1<sup>er</sup> trimestre 1933 », colonie de Côte d'Ivoire, cercle de Kaya, ANCI EE 223.

<sup>97</sup> « Rapport politique d'ensemble », 2<sup>e</sup> Bureau des Affaires politiques et administratives, lieutenant-gouverneur de la Côte d'Ivoire Mondon, Abidjan, 18 mars 1937, ANCI EE 1441bis.

attestée par les sources, doit certainement beaucoup à la campagne de sensibilisation menée par le roi et toute la chaîne d'information et de propagande constituée par les chefferies subalternes. Quelques années plus tard, essentiellement à partir de 1945, l'évolution de l'engagement du souverain est saisissante. Naaba Saaga II, successeur de Koom II, ne s'exprime plus au nom des seuls Moose mais de tous les Voltaïques, cette « famille [...] unie par le sang, unie par le sentiment<sup>98</sup> »... Cependant, l'administration coloniale ne voit pas ce tournant. Souvenons-nous que, peu de temps avant la dislocation, elle pensait que les Voltaïques craignaient uniquement de perdre les « avantages divers dont ils bénéficiaient : services de transports, électricité, glace, courrier avion, chèques postaux, caisse d'épargne<sup>99</sup>... ». Quelques années après la rédaction de ces lignes, un mouvement de contestation plus profond et populaire incite le pouvoir colonial à revoir sa politique, et à réexaminer avec plus de soin la question de la restauration de la Haute-Volta.

Rappelons cependant qu'au cours des années 1930 ces revendications ne sont pas observées sur tous les points de l'ex-territoire voltaïque, loin s'en faut. Certes, les cercles de l'Ouest, notamment celui de Bobo, ne sont pas épargnés par le malaise signalé également en pays moaaga ; à tel point que les autorités françaises craignent d'assister à la réédition de la révolte de 1915-1916. Mais l'origine de ce « malaise » n'est certainement pas la même. Il semble que, dans cette région, celui-ci soit davantage de nature social, et que ses causes soient à trouver dans les revendications des élites nouvelles qui aspirent à une meilleure promotion au sein du système colonial. Celles-ci n'ont d'ailleurs pas hésité à s'appuyer sur le mécontentement populaire exprimé à l'égard des excès du régime colonial. Sur le plan politique, mais aussi culturel et social, le rattachement des cercles de l'Ouest à la Côte d'Ivoire semble d'ailleurs plutôt bien vécu, les affinités entre les populations de l'ancienne zone frontalière étant anciennes. D'autre part, on peut imaginer que la dislocation permet de se « déconnecter » de l'encombrant Plateau central, dont la capitale, Ouagadougou, disputait la primauté à Bobo en matière de développement urbain.

Enfin, la dislocation a sans doute procuré quelques avantages à certains commandements moose dont les rapports pouvaient être pour le moins conflictuels avec le royaume de Ouagadougou. La remarque vaut particulièrement pour les chefs indépendants à l'égard du Moogo Naaba<sup>100</sup>.

---

<sup>98</sup> Lettre du Moogo Naaba Saaga II et du Yatenga Naaba Tigré au ministre de la France d'outre-mer, Ouagadougou, juillet 1946, ANS 10G 6/17.

<sup>99</sup> Gouvernement général, Direction des Affaires politiques et administratives, Direction des Finances, lettre a/s « Projet de budget des cercles de la Haute-Volta à rattacher à la Côte d'Ivoire », Dakar, 19 août 1932, ANCI EE 98.

<sup>100</sup> Entretien réalisé avec SM le roi de Tenkodogo Naaba Saaga, le 27 décembre 2008, en son palais à Tenkodogo.

Deux exemples peuvent illustrer notre propos. Le premier concerne le royaume du Yatenga. Nous savons que celui-ci a été fondé vers 1540, après que Naaba Yadega, son premier roi, eut été écarté de la succession au trône de *Waogdogo* (Ouagadougou)<sup>101</sup>. Depuis cette date, le Yatenga a bénéficié d'une parfaite indépendance à l'égard du reste du Moogo. Les Moose de la région de Ouahigouya s'estiment d'ailleurs plus moose que les Moose centraux, à tel point qu'ils appellent ces derniers *Gurunse*, ou « esclaves<sup>102</sup> ». Les Moose centraux, quant à eux, ne sont pas en reste, eux qui désignent les habitants du Yatenga par le sobriquet de « *Yadse* », littéralement les « gens de Naaba Yadega ». La rivalité qui oppose les deux royaumes n'a, à notre connaissance, jamais tourné à l'affrontement armé, les deux Etats ayant aménagé leurs relations au moyen de la constitution d'une zone tampon formée par de petits commandements plus ou moins dépendants de l'une ou de l'autre sphère d'influence<sup>103</sup>. Pour autant, le différend originel qui oppose Ouahigouya à Ouagadougou n'a pas disparu avec l'instauration de l'ordre colonial, et le développement de la capitale du Moogo Naaba aux dépens de celle du Yatenga Naaba a parfois été mal vécu, tout comme cette relecture historique qui fait du souverain de Ouagadougou un « empereur » régnant sur l'ensemble des Moose. Bien que le Yatenga ait toujours constitué un cercle distinct de celui de Ouagadougou, la dislocation de 1932, en le détachant de la zone d'attraction du Moogo central et en faisant de son roi le premier interlocuteur moaaga auprès du gouverneur du Soudan, lui a certainement procuré quelques avantages d'ordre politique et administratif. Du moins jusqu'à ce que, à son tour, les recrutements toujours plus lourds de travailleurs pour le compte de l'Office du Niger ne fassent de la colonie soudanaise un repoussoir.

Le cas du Gurma, ou « pays des Gourmantche », est plus complexe. La tradition dominante de cette confédération d'Etats plus ou moins indépendants établit un lien de parenté symbolique avec les Moose. Jaba Lombo, ancêtre fondateur de la dynastie de Nungu (Fada N'Gourma), serait ainsi l'un des fils de Wedraogo, son équivalent pour les Moose. Mais Georges Madiéga rappelle que les traditions divergent sur ce point, certaines d'entre elles faisant de Jaba Lombo un ancêtre tombé du ciel, insistant ainsi sur l'autonomie de l'histoire du Gurma<sup>104</sup>. Par conséquent, il n'y a rien d'étonnant à ce que les autorités coloniales aient rencontré les pires difficultés à organiser cette région, ainsi qu'à en déterminer les relations avec les voisins moose. Une chose cependant est certaine : le roi de Fada, le *nunbado*, est parfaitement indépendant du Moogo, si bien que le Gurma est très tôt érigé en cercle distinct.

<sup>101</sup> M. Izard, *Le Yatenga précolonial, un ancien royaume du Burkina*, Paris, Karthala, 1985.

<sup>102</sup> *Mutatis mutandis*, ce terme est à peu près comparable à celui de « barbare » pour les cités de la Grèce antique.

<sup>103</sup> M. Izard, *Moogo..., op. cit.*, pp. 126-127.

<sup>104</sup> Sur l'histoire précoloniale du Gurma, voir Y. G. Madiéga, *Contribution à l'histoire précoloniale du Gulmu (Haute-Volta)*, Wiesbaden, Frantz Steiner Verlag, 1982.

Mais, dans les faits, la région de Fada a fini par entrer dans la sphère d'influence de Ouagadougou, consécutivement à l'affermissement du « Bloc Mossi ». Le rattachement du cercle de Fada à la colonie nigérienne, d'autant moins artificiel qu'une partie du Gurma entretient des relations étroites avec la rive hausa du fleuve Niger, a donc pu constituer une chance pour le *nunbado* de sortir de la zone d'ombre constituée par le Moogo central. Cela permet d'expliquer en partie les réticences, exprimées officieusement par le chef de Fada Simandari (1911-1952), à assister sans réserve le roi de Ouagadougou dans son combat pour la restauration de la Haute-Volta.

Dans un premier temps, les Moose centraux semblent donc faire cavalier seul en la matière. Mais, à y regarder de plus près, la royauté conduit inévitablement la plupart des ex-Voltaïques à se positionner sur le rétablissement ou non de leur ancienne colonie ; celle-ci s'imagine donc dans tous les cas, que ce soit par rejet ou par adhésion.

#### *Une reconstitution incertaine*

Face à la profonde affliction éprouvée par le Moogo Naaba et sa cour à la suite de la dislocation, et au regard de ses conséquences supposées sur l'état d'esprit des Moose, les autorités coloniales se sont attachées à soulager ce qu'elles estiment n'être que de royales peines de cœur : une question d'amour-propre blessé. Dans le souci évident de ménager ce souverain influent, des projets sont en discussion qui prévoient la création d'une région semi-autonome regroupant soit l'ensemble des cercles voltaïques rattachés à la Côte d'Ivoire, soit ceux exclusivement moose.

La nouvelle entité administrative, imaginée dès 1932, serait placée sous l'autorité d'un administrateur supérieur, sorte de délégué du gouverneur de Côte d'Ivoire dans les cercles septentrionaux encore mal connus à Abidjan. Mais l'inspecteur Sol, après avoir préconisé des économies drastiques en matière d'administration, ne peut appuyer la création de ce qu'il qualifie de « gouvernement miniature ». En outre, ce modèle régionaliste, plus proche de ce qui se pratique dans les colonies britanniques, sied très mal au système centralisateur français, principe cardinal qui, il est vrai, n'a pourtant pas porté irrémédiablement atteinte aux institutions royales. Au contraire, cette même centralisation a certainement renforcé l'autorité du roi sur un espace homogénéisé et toujours plus étendu.

Cependant, Bernard Sol ne voit pas cette contradiction, lui qui rejette vigoureusement la proposition de création d'une « Région du Mossi » lancée quelque temps auparavant par le

gouverneur Fournier<sup>105</sup>. Car, de l'avis de l'inspecteur, cette proposition n'aurait qu'« une seule apparence de justification ; d'une part sauver en quelque sorte la face à l'égard du Morho-Naba, d'autre part ménager l'amour-propre de ce chef<sup>106</sup> ». A l'en croire, les aspirations du souverain ne trouveraient aucune résonance au sein des couches populaires, dont Sol se demande si elles ne préféreront pas davantage bénéficier d'« une réduction appréciable des impôts à payer<sup>107</sup> ». La question est-elle rhétorique ? Quoi qu'il en soit, dans l'esprit des hautes autorités coloniales, l'économique prime alors sur le politique, et la création de cette hypothétique région aurait précisément le tort d'être trop coûteuse pour le fragile budget ivoirien<sup>108</sup>. Et si le gouverneur général Brévié (1930-1936) se préoccupe aussi de l'aspect politique de la question, c'est pour condamner l'attention presque exclusive portée par les autorités locales à l'élément moaaga. Sa conclusion est claire : « Des considérations d'ordre sentimental plus que politique avaient fait envisager un moment le maintien à Ouagadougou d'un chef de Région<sup>109</sup>. » Or, on le sait, le pouvoir colonial fait rarement preuve de sensibilité lorsqu'il s'agit d'administrer l'Empire...

Pour autant, le roi de Ouagadougou ne s'est pas avoué vaincu. Naaba Koom II fait au contraire connaître sa revendication digne de Mazzini selon laquelle la « nation mossi<sup>110</sup> » a le droit de disposer de son propre Etat. On retrouve ici une conséquence de l'élaboration ancienne du protonationalisme officiel moaaga. Mais, cette fois-ci, celui-ci est porté uniquement par la cour royale, voire par la Mission catholique. Pour le roi et son entourage, ces *desiderata* ne sont pas un accès de « tribalisme », dans la mesure où ils présentent la société maoaga comme assimilatrice. D'ailleurs, ne rappellent-ils pas que le roi règne sur toutes les couches de la population du Moogo, d'où qu'elles viennent ? Ou encore que les aristocrates moose, issus de Gambaga (au nord du Ghana actuel), ont su assimiler pacifiquement les « autochtones » qu'ils ont appelés « *Yonyôose* » ? A partir de 1935, la persévérance de Naaba Koom II semble payante, car le projet de création d'une région regroupant les Moose se précise. Mais les acquis sont encore très fragiles ; au début de l'année 1937, le gouverneur général de Coppet (1936-

---

<sup>105</sup> Le lieutenant-gouverneur Fournier fait partie de ceux qui pensent réunir les cercles majoritairement peuplés par les Moose, c'est-à-dire ceux de Ouagadougou, Tenkodogo, Kaya, Koudougou, auxquels s'adjoindrait celui de Dédougou, sous une même autorité. C'est que, à la différence de Bernard Sol, Fournier reçoit la délicate mission de liquider la Haute-Volta. Placé en première ligne, il est donc celui qui doit essuyer la froide colère du roi et de ses ministres, ce qui explique très probablement sa prise de position dans le sens du ménagement de l'humeur du Moogo Naaba...

<sup>106</sup> « Mission Haute-Volta conduite par l'inspecteur des Colonies Sol, 1931-1932 », doc. cit.

<sup>107</sup> *Ibid.*

<sup>108</sup> Gouvernement général, Direction des Affaires politiques et administratives, Direction des Finances, lettre a/s « Projet de budget des cercles de la Haute-Volta à rattacher à la Côte d'Ivoire », doc. cit.

<sup>109</sup> Lettre du gouverneur général de l'AOF a/s « Opinion du Morho-Naba au sujet de la dislocation de la Haute-Volta », doc. cit.

<sup>110</sup> Ce terme n'est pas un anachronisme de notre part. Il est assez souvent employé dans les rapports produits par l'administration, particulièrement à partir des années 1930.

1939) pense encore lui accoler les populations de l'Ouest-Volta, et surtout en établir le centre à... Bobo-Dioulasso. On comprend que le roi n'ait pas trouvé le projet très séduisant.

Le Moogo Naaba finit cependant par obtenir satisfaction. Il a fallu que le ministre des Colonies, Marius Moutet (1936-1938), intervienne personnellement auprès du gouverneur général pour que la nouvelle circonscription administrative soit « avant tout une région du Mossi ». La justification fut la suivante : la création de ce que l'on faillit appeler « Région de Bobo-Dioulasso » aurait présenté « le double paradoxe de ne pas grouper tous les Mossi et d'avoir son chef-lieu en dehors du Mossi », perdant ainsi « le plus net de son intérêt politique ». En poussant plus loin la lecture de ce courrier, on constate que l'ombre du roi de Ouagadougou ne plane jamais bien loin, le ministre précisant que « le Morho-Naba m'a saisi d'une requête [...] qui constitue une protestation indirecte contre l'importance donnée à Bobo-Dioulasso aux dépens d'Ouagadougou<sup>111</sup> ». L'adoption du décret du 13 juillet 1937 portant création de la région de Haute-Côte d'Ivoire confirme bien la fixation de l'administration supérieure à Ouagadougou, chef-lieu à partir duquel seront également administrés les cercles de Kaya, Tenkodogo, Koudougou, Gaoua et Bobo.

Là encore, on remarque que le nom de la nouvelle unité administrative est parfaitement neutre ; il ne s'inspire en effet que d'une plate situation géographique, si bien qu'en apparence la Haute-Côte d'Ivoire ne semble être la région d'aucun groupe ethnique particulier, qu'il soit moaaga, bobo, lobi ou gurunse. La réalité, on le sait, est une fois de plus très différente. Et ce n'est pas pour rien si cette décision est considérée par la cour royale comme une première étape, certes encourageante, sur le chemin de la reconstitution intégrale de la Haute-Volta. L'insatisfaction de la royauté se comprend de plusieurs façons. Tout d'abord, le Moogo continue d'être divisé en deux parties, puisque le cercle de Yatenga demeure rattaché à la colonie du Niger, et le reste du pays moaaga à la Côte d'Ivoire. D'autre part, un administrateur siège bien à proximité du palais, à Ouagadougou, mais il ne confère pas à la cité royale un rayonnement politique comparable à ce qu'il était en 1932, quand le Moogo Naaba se trouvait en contact étroit avec un gouverneur. Enfin, Bobo n'a certes pas obtenu de devenir le chef-lieu du nouvel ensemble ; il s'en est d'ailleurs fallu de peu, comme en 1919. En revanche, le rail l'a atteint en 1934, à la stupeur du Moogo Naaba qui apprend que Ouagadougou n'est pas prêt de l'accueillir à son tour.

Cet affront vaut aux autorités coloniales de recevoir un nouveau courrier de la part de Naaba Koom II, manifestement jaloux de la ville de Sya, l'ancienne Bobo. Pour le roi, « à cause du rail, Bobo-Dioulasso, dont la population était loin d'atteindre celle de Ouagadougou, a pris

---

<sup>111</sup> Réponse du ministre des Colonies au gouverneur général de l'AOF, 15 mai 1937, ANF-CAOM 14 miom 2117.

une importance économique très réelle », poursuivant de façon assez classique que « les Mossi qui avaient fait des sacrifices considérables et qui attendaient avec une impatience concevable la récompense des services rendus se sont vus privés des avantages dont bénéficie aujourd’hui Bobo-Dioulasso<sup>112</sup> ». Aucun doute que ce type de discours ait considérablement irrité les élites de l’Ouest, lasses de voir à quel point les autorités françaises font grand cas de la cause moaaga. Progressivement, deux lignes de fracture imaginaires, mais néanmoins structurantes, commencent à s’imposer durablement dans les esprits. L’une est d’orientation Nord-Sud et coupe les cercles voltaïques en deux parties, chacune dominée par un centre urbain, à savoir Bobo et Ouagadougou. L’autre est d’orientation Est-Ouest et sépare la Basse et la Haute-Côte d’Ivoire, ce que le décret de 1937 ne fait que confirmer. C’est autour de ces deux lignes de rejet relatif que le débat autour de la reconstitution de la Haute-Volta se polarise. Il en résulte une régionalisation de la question, qui ne doit cependant pas être considérée comme une rupture profonde entre les populations de l’Est et celles de l’Ouest. L’instrumentalisation des identités locales, qui n’en est également pas moins réelle, se fonde en grande partie sur les clichés véhiculés dans les premiers temps de l’occupation coloniale, et semble constituer « un moyen de résistance à la pression des régions concurrentes », pour reprendre l’expression de Jean-Loup Amselle<sup>113</sup>. Malgré tout, la royauté se trouve inexorablement engagée sur la voie de la reconstitution de la « famille voltaïque », projet qui commence à faire des émules, et pas seulement au sein de l’espace moaaga.

Nous touchons désormais à un problème particulièrement difficile à résoudre. Car il faut avouer que nous ne connaissons pas encore grand-chose de l’opinion formée par les populations situées en marge de l’espace moaaga et bobolais au sujet de la perte de leur ancien cadre territorial commun. Une chose est cependant certaine : elles vont être de plus en plus impliquées dans le débat sur la reconstitution, notamment avec l’avènement de l’ère des élections en AOF, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Entre-temps, l’idée de Haute-Volta, bien que dématérialisée, semble prendre progressivement forme dans les esprits, précisément en raison de sa disparition et de ses conséquences, bien visibles, elles. Quelques exemples peuvent nous en persuader.

Au cours du second conflit mondial, l’AOF n’est pas épargnée par les rigueurs de la guerre, et en particulier par la mobilisation d’une partie de son personnel administratif, ni par le rationnement lié à la mobilisation économique. Ce qui provoque incontestablement un relâchement des liens déjà ténus entre la Basse et la Haute-Côte d’Ivoire, dont le caractère

---

<sup>112</sup> Lettre du Moogo Naaba reproduite dans le rapport politique annuel de 1937, colonie de la Côte d’Ivoire, 27 mars 1937, ANF-CAOM 14 miom 2117.

<sup>113</sup> J.-L. Amselle, *op. cit.*, p. 39.

excentrique de sa position se renforce. Cela amène précisément l'administrateur supérieur à Ouagadougou à admettre l'« extrême pénurie du personnel administratif européen », jugeant que « tant que la situation numérique du personnel actuellement en service ne sera pas sérieusement améliorée, il faudra malheureusement se résigner, dans la plupart des cercles, à admettre la formule : nous occupons le pays, mais nous ne l'administrons pas<sup>114</sup> ». Les courriers ont en effet du mal à circuler entre Ouagadougou et Abidjan. Des camions à gazogène sont réquisitionnés, mais en nombre insuffisant. Ce relatif enclavement peut expliquer pourquoi l'administrateur supérieur de la Haute-Côte prend régulièrement des initiatives sans en avertir le gouverneur de la Côte d'Ivoire, qui est pourtant son supérieur hiérarchique. Ajoutons qu'en dépit de la reprise des travaux sur la voie ferrée Abidjan-Niger, le rail n'atteint toujours pas Ouagadougou, ce qui contribue à entretenir le caractère fictif des relations entre le nord et le sud de la colonie ivoirienne. Plus que jamais, les populations des cercles voltaïques ont l'impression d'avoir été délaissées au profit des régions côtières.

Ce sentiment d'abandon semble tellement fort que, d'après les rapports politiques de l'époque, le pays moaaga revivrait alors ce temps du protectorat où un administrateur français gouvernait seul avec la cour royale, sans qu'aucun contrôle réel du gouvernement général ne soit exercé. Certes, la guerre et ses privations expliquent largement que l'existence d'une « Grande Côte d'Ivoire » soit loin de faire sens dans les esprits. Mais, là encore, les effets de la dislocation se font sentir, en aggravant le sous-encadrement administratif d'un territoire bien trop vaste au regard des moyens matériels et humains dont disposent les autorités à Abidjan, le lointain chef-lieu<sup>115</sup>. Reste à savoir si cette situation a renforcé le particularisme moaaga, ou si elle a au contraire contribué à souder une partie de l'ex-communauté voltaïque autour d'un sentiment d'abandon commun. Quoi qu'il en soit, la zone de démarcation mentale entre la Basse et la Haute-Côte a certainement été perçue comme un espace plus ou moins indéterminé, qui n'a jamais cessé de voir circuler des populations jadis riveraines, souvent liées par une origine, une culture ou une langue communes.

Si la zone imaginée séparant toujours l'ancienne Haute-Volta de la Côte d'Ivoire demeure relativement imprécise et ouverte, il n'en est pas exactement de même pour celle délimitant les cercles voltaïques de la Gold Coast. Car, à la suite de la défaite de mai 1940, l'avènement du régime de Vichy donne à la colonie britannique et aux frontières qui la

---

<sup>114</sup> « Note sur les principales questions traitées dans les rapports politiques 1941 des cercles de la Haute-Côte. Renseignements divers pour l'administrateur supérieur entrant », classé « confidentiel », colonie de la Côte d'Ivoire, administrateur supérieur Toby, Ouagadougou, 10 avril 1942, ANCI EE 2858.

<sup>115</sup> Rappelons que si la Haute-Volta a été créée, c'est bien parce que l'on estimait la position des cercles voltaïques excentrique à l'égard de Bamako. Ouagadougou est en effet distante de 900 kilomètres de l'ancien chef-lieu. Avec la dislocation, la situation est pire encore, dans la mesure où près de 1 200 kilomètres séparent Ouagadougou d'Abidjan.

délimitent une valeur négative. Nous entendons par là que, comme cela fut le cas au temps de la conquête, les possessions de la Grande-Bretagne sont à nouveau devenues des foyers de déstabilisation aux yeux du pouvoir colonial français. Dans le même temps, la propagande anglo-gaulliste diffuse un message exactement inverse, qui présente la colonie de la Couronne sous un aspect attractif, et sa frontière comme poreuse : autant d'arguments visant à recruter des troupes fraîches incorporables dans les régiments britanniques, ou dans ceux de la France libre. Les éléments de la Résistance positionnés au nord de la Gold Coast espèrent également que les mouvements de populations opérées de part et d'autre de la frontière permettront de leur fournir de précieux renseignements sur l'état des forces militaires présentes dans la région de Ouagadougou.

On se souvient que la Gold Coast n'a jamais cessé d'attirer de nombreux migrants voltaïques, et plus précisément moose. En dépit de la tentative d'établir un contrôle administratif serré sur ces mouvements, les départs spontanés vers le domaine colonial britannique ne se sont jamais interrompus, bien au contraire. A cet égard, la dislocation de la Haute-Volta entraîne deux conséquences majeures. D'une part, la réduction du personnel administratif qui en découle rend plus difficile encore la tentative de verrouillage de la frontière<sup>116</sup>. D'autre part, le roi Naaba Koom II, dont l'influence sur ses sujets demeure très forte, n'est plus prêt à apporter son concours aux stratégies coloniales de fixation des populations ou de détournement autoritaire de leurs déplacements. Sans pour autant toujours comprendre l'attitude des chefs « indigènes », l'administration civile et le commandement militaire à Abidjan ont donc conjugué leurs forces afin d'obtenir le repli sur soi des populations voltaïques. Cela passe par un resserrement des liaisons entre des points de l'ex-territoire voltaïque jusque-là isolés<sup>117</sup>, mais aussi par une active campagne de propagande qui vise à créer une « mentalité anti-Gold Coast<sup>118</sup> ». La prise de conscience d'une identité proprement voltaïque, encouragée par une administration vichyste qui entend également rappeler la spécificité et les vertus supposées du « modèle » colonial français par opposition au régime

---

<sup>116</sup> Cette époque est marquée par une politique coloniale assez peu réaliste de verrouillage total de la frontière entre la colonie de la Côte d'Ivoire et celle de la Gold Coast, dont la longueur est estimée à 600 kilomètres. Tous les moyens sont bons pour parvenir au résultat escompté. On voit ainsi les autorités officielles préconiser avec un grand sérieux l'établissement d'un réseau de surveillance serré au moyen de tambours censés les alerter en cas de franchissement illégal de la frontière. Voir « Note de service », a/s « Conduite à tenir en région frontière, contre dissidents et étrangers en armes », groupe de l'AOF, 3<sup>e</sup> Brigade, état-major, Abidjan, 11 novembre 1940, ANF 3V 13.

<sup>117</sup> En 1941, par exemple, le résident supérieur à Ouagadougou préconise le resserrement des liens entre Zabré, Nobéré, Rakaye, Léo, Boromo et Diébougou. L'axe ainsi constitué est d'orientation est-ouest. Il longe la frontière située le long du 11<sup>e</sup> parallèle qui sépare les cercles voltaïques de la Gold Coast. Ce réseau n'est pas connecté à Ouagadougou ; il traverse des régions jusque-là « périphériques », en situation d'abandon relatif. Voir télégramme-lettre classé « confidentiel » a/s « Circulation et surveillance de la frontière », Région de la Haute-Côte d'Ivoire, Ouagadougou, 1<sup>er</sup> novembre 1941, ANF 3V 13.

<sup>118</sup> « Rapport politique et social. Année 1941 », colonie de la Côte d'Ivoire, Région de la Haute-Côte d'Ivoire, cercle de Ouagadougou, ANCI EE 2871.

instauré par la « perfide Albion », semble donc se réaliser de façon négative, par rejet de la Gold Coast voisine. Mais, là encore, soyons prudents ; il est bien difficile de mesurer l'impact réel de cette politique sur les consciences.

L'autre lien qui nous rattache à la question de la dislocation de la Haute-Volta est la stratégie qui consiste, pour le Moogo Naaba, à monnayer son appui au régime vichyste, ainsi qu'à sa politique de surveillance des frontières. Jouant sur la paranoïa entretenue par une administration persuadée que des parachutistes britanniques sont à tout moment prêts à fondre sur Ouagadougou, le roi négocie son aide et rappelle que son souhait essentiel est de voir la colonie voltaïque reconstituée, et la voie ferrée prolongée jusqu'à Ouagadougou. En 1942, lorsqu'il succède à son père, le roi Saaga II poursuit cette politique avec une grande constance. A cette date, le vent a tourné, et les forces alliées ont renversé le cours des événements en leur faveur. Naaba Saaga II soutient donc les gaullistes, essentiellement à partir de 1943, espérant plus de reconnaissance de ce côté. L'évolution politique amorcée depuis la tenue en 1944 de la Conférence de Brazzaville va également jouer un rôle important dans la marche vers la reconstitution de la Haute-Volta. La possibilité offerte aux Africains de participer plus directement à la vie politique de leur territoire est en effet envisagée.

Dans ce contexte d'assouplissement du « pacte colonial », la parole est en passe d'être accordée aux sans-voix d'hier. Il en découle une montée en puissance des élites, dont le discours va dans le sens de l'assouplissement du régime colonial. Là encore, l'agitation par le pouvoir colonial du thème de la « menace de l'étranger » va constituer un bel argumentaire pour le roi moaaga. Car, malgré la fin de la guerre, la Gold Coast est toujours perçue comme un territoire hostile par le gouverneur de Côte d'Ivoire Latrille (1943-1945). La raison en est que cet administrateur est proche de Félix Houphouët-Boigny, qui crée en 1944 le syndicat des planteurs ivoiriens, premier pas vers la constitution du Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI) en 1945. Or, le discours réformiste de ce parti n'est pas pour plaire aux autorités britanniques voisines, qui craignent la diffusion d'un état d'esprit « anti-colonialiste » à partir des cercles français voisins. Tout comme la Mission catholique de Ouagadougou, les fonctionnaires britanniques voient dans le institutions royales moose un possible bastion conservateur, apte à orienter le vote de ses sujets dans le sens qui leur convient. La royauté tire donc parti de la situation et avertit les autorités à Abidjan qu'elle envisage de se retourner vers la Gold Coast si la Haute-Volta n'est pas reconstituée. La perception du territoire britannique comme l'« envers » de l'espace sous domination française paraît alors aiguë et perdure bien au-delà du départ de Latrille de la Côte d'Ivoire.

En revanche, un autre départ représente incontestablement la plus grande avancée vers la reconstitution de la colonie voltaïque. Il s'agit de celui des ministres communistes du gouvernement Ramadier en 1947, qui marque la lutte sans merci menée désormais par les autorités françaises contre le Rassemblement démocratique africain (RDA) d'Houphouët-Boigny, parti apparenté au PCF jusque vers 1950. Débute alors une politique de *containment* à la française contre un RDA qui lorgne les denses cercles voltaïques convertis en fort potentiel électoral, et qui trouve un appui solide dans la région de Bobo. Dès lors, la question du rétablissement d'un territoire placé sous le très conservateur patronage de la royauté moaaga est envisagé ; au risque de créer une situation de rejet de la part des populations de l'Ouest.

### *La tentation du régionalisme ethnique*

Si le gouvernement français finit par se rallier à l'idée de créer un nouveau territoire autonome au cœur de la Boucle du Niger, sa délimitation et son organisation interne sont en revanche sujettes à tergiversations. C'est que l'on ne sait alors pas très bien s'il vaut mieux reconstituer à l'identique la Haute-Volta de 1932, ou s'il n'est pas plus judicieux de regrouper exclusivement les Moose dans un nouveau territoire qui leur serait propre. Au regard de la nature des débats et de la façon dont ils sont posés, il semble que les autorités coloniales n'aient guère renouvelé leur approche depuis les années 1918-1919. Cependant, le contexte a changé. Depuis 1945, comme nous le savons, les autorités ne peuvent plus se contenter de régler le sort de millions d'Africains sans prendre en compte leur opinion ou « état d'esprit ». Leur choix doit tenir compte d'une arène politique marquée par l'apparition des partis, ainsi que par l'extension généralisée de la citoyenneté de l'Union française à partir de 1946. Cela signifie qu'en théorie, et bien que les autorités locales ne saisissent pas toujours le contenu exact de cette nouvelle qualité juridique, les populations jadis minoritaires et marginalisées de l'ex-Volta disposent des mêmes droits d'expression politique que les autres, y compris moose. C'est bien sur ce point que le gouverneur général, devenu « haut-commissaire de la République », attire l'attention du ministre de la France d'outre-mer, constatant « qu'à l'heure actuelle la reconstitution de la Haute Volta [...] ne saurait être œuvre purement administrative. Elle ne pourrait être que la résultante de l'action des Assemblées locales et des Représentants élus<sup>119</sup> ». Or, tous les ex-Voltaïques ne désirent pas être replacés dans un cadre territorial dominé par les Moose. On comprend dès lors que l'ouverture partielle de l'AOF à l'ère des élections constitue une menace

---

<sup>119</sup> Lettre du Haut-Commissaire de la République, gouverneur général de l'AOF, au ministre de la France d'outre-mer, Direction des Affaires politiques, 1<sup>er</sup> Bureau, a/s « Ancienne Haute-Volta », Dakar, juillet 1946, ANS 10G 6/17.

pour la royauté de Ouagadougou, elle qui avait pu jusque-là négocier sa position hégémonique au sommet, sans prendre en compte les états d'âme des « gens du commun ».

La menace se précise surtout dans l'Ouest. Nous savons que les élites du RDA, un parti qui y est de plus en plus solidement implanté, ont tendance à assimiler les chefs moose à des traîtres, les alliés d'un pouvoir colonial honni. En réaction, ces derniers ont créé en 1945 leur propre parti, l'Union de défense des intérêts de la Haute-Volta (UDIHV), rebaptisé du nom d'« Union voltaïque » (UV) un an plus tard. Formation politique dite « traditionaliste » et « conservatrice », l'UV est placée sous le haut patronage du roi Naaba Saaga II, et présidée par son frère cadet, Etienne Congo. Sans surprise, le jeu politique se régionalise autour de deux pôles : l'Est, dominé par les élites UV de Ouagadougou, et l'Ouest, réceptif aux arguments avancés par les cadres RDA de Bobo-Dioulasso. La situation peut donc passer pour paradoxale, car c'est au moment même où la Haute-Volta est en voie de retrouver son unité que se renforce la fracture entre les deux parties du territoire. Cette polarisation de la scène politique s'appuie sur de vieux différends, largement instrumentalisés par les leaders du RDA d'un côté, et par ceux de l'UV, de l'administration coloniale et de la Mission catholique de l'autre<sup>120</sup>.

En effet, les élections sont l'occasion toute trouvée de rouvrir d'anciennes plaies. Les élites RDA de l'Ouest, qui se présentent aisément comme les porte-parole des populations minoritaires, assimilent la reconstitution de la Haute-Volta au retour du travail forcé, pourtant aboli par la loi « Houphouët-Boigny » adoptée le 5 avril 1946. Dans certains discours radicaux émanant du RDA, les Moose passent ainsi pour une société esclavagiste qui, non contente d'étendre son hégémonie sur la Volta occidentale, veut en exploiter la force de travail, notamment pour l'achèvement de la voie ferrée dite du « Mossi », c'est-à-dire le prolongement de la ligne Abidjan-Niger jusqu'à Ouagadougou<sup>121</sup>. Ce que craignent ces politiciens de l'Ouest, c'est avant tout la résurgence de la simpliste équation dressée par le pouvoir colonial selon laquelle Voltaïque = Moaaga. Les cadres du RDA ont en effet bien des raisons d'être inquiets. En témoigne cet extrait de courrier officiel, rédigé à Dakar en 1946, selon lequel la Haute-Volta est une « colonie essentiellement Mossi », dont le rétablissement « serait de nature à maintenir l'unité de ce peuple et à accroître encore l'autorité de son chef supérieur dont le loyalisme envers la France a su s'exprimer en maintes circonstances<sup>122</sup> ». La Haute-Volta à reconstituer

<sup>120</sup> Mgr Thévenoud est en effet bien connu pour ses virulentes prises de position contre le communisme, dont la doctrine est, comme on le sait, peu compatible avec le prosélytisme missionnaire. Le prélat associe volontiers le RDA au PCF, et considère qu'Houphouët-Boigny, de confession catholique, est devenu un « traître ». Jusqu'à sa mort, survenue en 1948, Thévenoud s'est employé à détourner l'électorat moaaga de la « tentation » RDA, notamment au cours de ses sermons. Tous lui ont reconnu une intransigeance absolue en la matière.

<sup>121</sup> « Note sur l'état d'esprit de la population ouvrière de la Haute-Côte d'Ivoire », 29 septembre 1947, ANF-CAOM 14 miom 2125.

<sup>122</sup> Lettre du gouvernement général de l'AOF, 1<sup>er</sup> Bureau, au ministre de la France d'outre-mer, 12 septembre 1946, ANF-CAOM, Aff.pol., carton 2154, dossier 8.

peut donc faire figure non pas de cadre de réunion de la « famille voltaïque », comme le rappelle sans cesse l'UV, mais plutôt de prison aux mains des maîtres à Ouagadougou, le vieux duo pouvoir colonial/ royauté moaaga<sup>123</sup>.

Car ce qui joue ici est bien la relecture extensive du traité de protectorat de 1897, curieusement examiné par le pouvoir colonial afin de se déterminer quant au choix de reconstituer ou non la Haute-Volta. D'après les sources dont nous disposons, c'est le roi Naaba Saaga II lui-même qui ressortit pour l'occasion le traité, considérant la dislocation de 1932 comme une violation flagrante de l'engagement conclu près d'un demi-siècle plus tôt entre Naaba Sigiri et le lieutenant Voulet. Ainsi, en mai 1946, Naaba Saaga II rappelle au gouverneur général que la dislocation ayant entraîné la division du Moogo en deux parties, ainsi que le rattachement du Gurma, « pays frère », au Niger constituent la négation « illégale » de l'existence officielle du « Bloc Mossi ». Le souverain fait donc savoir sans détour qu'« ayant toujours en main la copie de ce traité, je m'explique mal qu'on s'oppose au regroupement de notre territoire<sup>124</sup> ». Moogo et Haute-Volta sont ainsi bel et bien confondus par la royauté. Par ailleurs, l'argument paraît quelque peu surprenant dans la mesure où le régime du protectorat a pris fin *de facto* – sinon *de jure* – en 1904, avec la création du cercle de Ouagadougou. Le Bureau des affaires politiques à Dakar n'en réexamine pas moins ce document avec une attention particulière.

C'est que le roi est passé maître dans l'art du lobbying. Les pressions qu'il exerce, assisté par quelques fonctionnaires « indigènes », s'appuient sur des chantages à peine voilés. Au cours de l'été 1946, par exemple, une rumeur, savamment diffusée jusqu'au gouvernement général, fait part des opérations de déstabilisation menées par des agents britanniques auprès du Moogo Naaba. Ceux-ci lui présenteraient la Couronne britannique comme la seule puissance « capable d'assurer la réunion en un seul bloc de l'Empire Mossi<sup>125</sup> ». Peu avant l'automne 1947, le roi n'hésite plus à menacer le gouvernement français : il se dit prêt à partir pour la Gold Coast où, explique-t-il, les Anglais réservent un sort bien meilleur aux chefs... Pour les autorités coloniales, la menace est grave. C'est que les services de contre-espionnage du gouvernement général sont convaincus que le départ du Moogo Naaba pour la Gold Coast entraînerait celui de centaines de milliers de sujets. Selon nous, cette analyse est une façon de ne

---

<sup>123</sup> Il faut tout de même rappeler que la cour royale n'a pas toujours été l'alliée des autorités coloniales, et encore faudrait-il préciser de quelles autorités on parle. La royauté, loin d'avoir été une simple chaîne de transmission des ordres donnés par la puissance coloniale, a aussi pu lui opposer des formes de résistance visant à entraver le bon fonctionnement de l'administration, sans que sa responsabilité ne puisse jamais être clairement engagée.

<sup>124</sup> Lettre du Moogo Naaba Saaga II au Haut-Commissaire de la République, gouverneur général de l'AOF, Ouagadougou, 18 mai 1946, ANS 10G 6/17.

<sup>125</sup> Note de renseignement classée « secret », Afrique occidentale française, contre-espionnage « Activités anglaises », a/s « Action anglaise sur le Morro Naba », 20 juillet 1946, ANS 10G 6/17.

pas voir, ou bien de nier, l'attachement supposé des Moose à leur identité voltaïque, les sujets du roi n'agissant que par réflexe selon cette version. Quoi qu'il en soit, le Bureau des affaires politiques à Dakar va consciemment envisager la question de la reconstitution sous l'angle ethnique et politique, comme le préconise d'ailleurs le gouverneur du Soudan Edmond Louveau (1946-1952), selon qui « les territoires regroupés à l'occasion de cette réorganisation devront tous appartenir ou dépendre très étroitement du rameau Moaga, à l'exclusion de toute autre entité ethnique<sup>126</sup> ». Cette position est partagée par le gouverneur du Niger, Jean-François Toby (1942-1954). Une fois de plus, le mythe de l'« Empire mossi » est réactivé à des fins de préservation de l'État colonial face à l'émergence progressive d'une opinion publique africaine qu'il a jusque-là niée, et dont il redoute les comportements supposés « erratiques ».

Voilà certainement pourquoi les administrateurs de la France d'outre-mer accordent tant d'importance à un traité dont ils admettent qu'il est « violé depuis si longtemps et sans protestation [qu'il] peut d'ailleurs être considéré comme caduc<sup>127</sup> ». Donner satisfaction au Moogo Naaba, meilleur rempart contre la progression du RDA dans les cercles voltaïques, devient une évidence, bien que le soutien affiché par le pouvoir colonial à l'endroit de l'UV, parti qu'il qualifie de « pan-mossi », ne soit pas sans réserve. Car l'inspecteur Bargues, en étudiant les divers projets de création d'une « Nouvelle-Haute-Volta », doit penser à la viabilité du territoire à recréer. Pour ce fonctionnaire, les considérations tactiques induites par la lutte anti-RDA ne doivent pas hypothéquer l'avenir d'un territoire à recréer, dont il ne souhaite pas que l'on fasse « un Empire moaga, ou une réserve naturelle pour les Mossis », mais plutôt « un territoire géographiquement et ethniquement équilibré<sup>128</sup> ». Le roi de Ouagadougou aurait certainement apprécié la métaphore zoologique ! Le souhait exprimé par la mission Bargues se fonde certainement sur les sentiments d'hostilité manifestés par les populations non-moose de l'ancienne colonie voltaïque à l'endroit des Moose centraux. On le voit, la (re)création du territoire, tout comme sa « composition ethnique », pose d'épineux problèmes, y compris entre administrateurs français.

En effet, les gouverneurs bénéficiaires de la dislocation ne sont pas tous disposés à sacrifier sur l'autel de la reconstitution intégrale de la Haute-Volta les portions de territoire ainsi que les populations parfois très denses dont ils ont hérité en 1932. Chacun d'eux essaye par

---

<sup>126</sup> Lettre du gouverneur du Soudan français E. Louveau à l'inspecteur général des Colonies Bargues, chef de la Mission d'inspection de l'AOF à Ouagadougou, a/s « Rétablissement de l'ancienne Haute-Volta », Bamako-Koulouba, 18 février 1947, ANS 10G 6/17.

<sup>127</sup> « Rapport sur la reconstitution éventuelle du territoire de la Haute-Volta », ministère de la France d'outre-mer, Direction des affaires politiques, juin 1947 (?), classé « secret », ANS 10G 6/17.

<sup>128</sup> « Réponse de la Direction générale des Affaires politiques, administratives et sociales au rapport de M. l'inspecteur général des Colonies Bargues sur le rétablissement éventuel de la Haute-Volta », gouvernement général de l'AOF, Direction générale des APAS, Dakar, 18 juillet 1947, ANS 10G 6/17.

conséquent de prouver que les zones contestées ne se rattachent pas au « rameau voltaïque » (voir carte n° 6, p. 16). Les arguments avancés, de type « ethno-culturaliste », le sont avec plus ou moins de sérieux, et avec une bonne foi très relative. Il en va ainsi de ceux produits par Toby qui, en janvier 1947, défend le maintien des cercles ex-voltaïques riverains du fleuve Niger. A en croire les autorités de Niamey, aucun doute qu'« un fleuve sans montagne n'est pas une limite mais une artère, un lieu et une zone d'attraction », précisant que les populations peul de Say et de Tera, mais aussi touareg logomaten, ont de « profondes affinités avec les autres populations des cercles de la rive gauche<sup>129</sup> ». Un argument similaire justifie le maintien du cercle de Dori à la colonie nigérienne, qui, pour Toby, est majoritairement peuplée par des populations peul, sonraï et touareg « déjà sahéliennes », qui n'ont « aucun rapport que de commerce avec le bloc central soudanais du Mossi<sup>130</sup> ». Toujours dans cette logique, qui paraît surannée, l'administrateur est partisan du *statu quo* pour le cas du cercle de Fada N'Gourma, estimant que le *nunbado* doit disposer d'une parfaite indépendance à l'égard du « groupe » moaaga.

Mais la région la plus disputée est certainement celle de Bobo et du Lobi, qui ne dérogent pas à leur réputation de zones instables. D'une certaine façon, le rattachement de ces deux cercles à la Côte d'Ivoire pouvait passer pour un cadeau empoisonné. Les autorités à Abidjan, à l'image de leurs anciens collègues de Haute-Volta, se sont ainsi souvent senties dépassées par l'état d'agitation permanent qui y a régné. Cependant, le gouverneur de Côte d'Ivoire Oswald Durand (1947-1948) n'est pas disposé à céder la Volta occidentale. C'est que Bobo a été dotée des équipements et a disposé des investissements qui en font un centre économique important pour l'arrière-pays ivoirien. Mais ce ne sont pas les seuls arguments évoqués par le gouverneur. Celui-ci préfère insister sur le « particularisme » moaaga, et l'incapacité supposée des Moose de se fondre dans un ensemble « ethniquement hétérogène ». En guise d'exemple, Oswald Durand présente une analyse des migrations de ce peuple en direction de la Gold Coast. Ses propos sont édifiants, qu'on en juge : « L'homme du Mossi peut s'adapter dans une grande mesure aux exigences des pays voisins, en assimiler les mœurs [...]. Il arrive à “penser” autrement que mossi. A son retour cependant, franchies les frontières de son pays, il redevient l'homme du pays moaga et, sans le moindre effort, perd jusqu'au souvenir d'avoir été autre chose pendant un temps et dans un pays lointain<sup>131</sup>. » La mesure de

---

<sup>129</sup> Lettre du gouverneur du Niger Toby au chef de la Mission d'inspection de l'AOF à Abidjan, a/s « Haute-Volta », Niamey, 23 janvier 1947, ANS 10G 6/17.

<sup>130</sup> *Ibid.*

<sup>131</sup> Lettre classée « confidentiel » du gouverneur de la Côte d'Ivoire à l'inspecteur général des Colonies Bargues, chef de la Mission d'inspection, Abidjan, 15 juin 1947, ANS 10G 6/17.

l'impossible fusion des Moose au sein de la colonie ivoirienne serait prise, à travers des propos réducteurs, chargés une nouvelle fois de clichés.

Ce regard est aussi un témoignage d'européocentrisme. Car le particularisme moaaga, d'après Durand, répondrait aux caractéristiques de la nation telle qu'elle a été formulée en Europe au cours du XIX<sup>e</sup> siècle : celles de l'attachement d'une population au caractère propre à un territoire chargé d'une histoire commune. Cette sorte de *volksgeist* moaaga, le gouverneur de Côte d'Ivoire, un peu à l'image d'un naturaliste, dit vouloir le préserver en sanctuarisant son « milieu naturel ». On voit que l'idée de « réserve » moaaga dont parlait l'inspecteur Bargues n'est pas seulement la trace d'un excès de langage. Durand explique d'ailleurs très clairement en quoi consisterait cette politique. Estimant que les Moose sont plus attachés à leurs coutumes, et surtout moins bien préparés aux subtilités du jeu politique multipartisan que leurs voisins de l'Ouest, le gouverneur pense que la création d'une colonie moaaga constituera un magnifique rempart conservateur contre les idéologies « révolutionnaires » et « anticoloniales » qui agitent alors l'AOF. La stratégie est claire : « Nous ressusciterons l'esprit particulariste mossi à notre profit, conseille-t-il en juin 1947, et il sera possible désormais de parler de la “nation mossi”. Nous l'aurons fixé sur son sol qui restera sous notre contrôle, renouvelant le pacte de Voulet et Chanoine dont le Moro-Naba peut, à bon droit, faire état<sup>132</sup>. » Une fois de plus, le protonationalisme officiel vise à sauver un Etat colonial et des institutions royales qu'un accord tacite lie en ces heures d'incertitude. Mais la cour royale de Ouagadougou a conscience des dangers de la dérive qui consiste à « ethniciser » le débat politique. Elle met par conséquent tout en œuvre pour prouver à l'électorat de la Haute-Côte qu'elle ne défend pas uniquement les intérêts des seuls Moose.

L'UV produit ainsi un discours favorisant l'émergence d'un patriotisme populaire voltaïque. A partir de 1946, ce parti entame une campagne de séduction, qui conduit ses cadres à partir à la conquête de toutes les parties de l'ancienne Haute-Volta. La tâche de son président, le prince Etienne Congo, est particulièrement ardue. Car il faut déjà rassurer les souverains moose voisins de Ouagadougou, et notamment le Yatenga Naaba, qui ne voit pas la reconstitution de la Haute-Volta sous la haute direction du Moogo Naaba comme une évidence. C'est ce qui explique qu'en juillet 1946 les deux rois se soient rencontrés pour la première fois depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, et malgré l'interdit coutumier qui le leur défendait. Reste alors à convaincre le *nunbado* de Fada N'Gourma, Simandari, qui fait savoir aux autorités coloniales que la reconstitution ne doit pas faire de sa personne un chef subalterne, inféodé aux Moose centraux. Enfin, l'UV, qui en appelle à « l'Union fraternelle des tribus » et à la « conciliation

---

<sup>132</sup> *Ibid.*

des races<sup>133</sup> », envoie ses militants diffuser des tracts et des pétitions aussi bien dans les cercles de Fada ou de Dori qu'à Bobo, cet « océan révolutionnaire » dans lequel une section a été courageusement ouverte<sup>134</sup>. Ainsi donc, c'est une force très souvent jugée conservatrice, voire réactionnaire, qui encourage le passage d'une identité protonationale étriquée vers un nationalisme dépassant les anciens clivages ethniques et régionalistes sur lesquels le pouvoir colonial entend encore s'appuyer en 1947. En somme, nul doute que l'UV ait largement influencé l'adoption du décret du 4 septembre 1947 qui reconstitue la Haute-Volta dans ses limites exactes de 1932, et qui prévoit à nouveau la fixation du chef-lieu à Ouagadougou. La liesse qui s'est alors emparée de la capitale du roi Saaga II, présenté par le pouvoir colonial comme un héros national, rappelle à bien des égards que le sens du combat mené par le Moogo Naaba demeure quelque peu confus dans les esprits (voir doc. n° 1, p. 57). En effet, l'annonce de la réunion de tous les Voltaïques dans la colonie reconstituée provoque la joie des jeunes Ouagalais, qui entament ce curieux chant patriotique : « Nous sommes Moose, notre pays est bon/Nos Pères l'ont toujours aimé/Et nous aussi pour toujours aimons notre pays/Et pour toujours nous aimerons le pays des Moose<sup>135</sup> ».... A nouveau, le Moogo est assimilé à la Haute-Volta, si bien que se vérifie une fois de plus cette observation de Claudette Savonnet-Guyot selon laquelle « le bloc mooga [...] ne manquera jamais de chercher à assurer au particularisme mooga une place qu'il veut prépondérante au sein de la nation moderne<sup>136</sup> ».

A entendre ce doux chant écrit dans le milieu de la Mission catholique de Ouagadougou, on comprend que les plaies du régionalisme ethnique ne sont pas refermées. La suite des événements semble pourtant montrer que cet antagonisme entre l'Est et l'Ouest est plus superficiel que ne le présentent les chefs de parti, prompts à instrumentaliser les vieilles haines et jalouies à des fins purement électorales. Un exemple, pris parmi d'autres, peut nous en convaincre. Après les fêtes de la reconstitution de la Haute-Volta, et dans un contexte marqué par la montée en puissance de la section voltaïque du RDA, les autorités coloniales ne se déparent pas de cette vision bipolaire du territoire, qu'elles entendent doter d'une administration à deux vitesses. Quelques lignes du rapport politique annuel de 1948 le montrent à l'évidence ; on peut en effet y lire que « le Territoire que la loi du 4 Septembre 1947 vient de reconstituer [...] se compose de deux parties géographiquement différentes, deux blocs de population très nettement séparés », qui se doubleraient « d'un puissant contraste psychologique entre les populations Mossi disciplinées, de mœurs rigides et ces peuplades Bobos et Lobi

---

<sup>133</sup> Union voltaïque, comité de Bobo-Dioulasso, « Appel aux Voltaïques », *Réveil*, n° 117, 20 juin 1946, ANS 10G 6/17.

<sup>134</sup> J. Conombo, *op. cit.*, p. 125.

<sup>135</sup> *Ibid.*, p. 153.

<sup>136</sup> C. Savonnet-Guyot, *Etat et sociétés au Burkina. Essai sur le politique africain*, Paris, Karthala, 1986, p. 19.

composées de turbulents guerriers individualistes, plus accessibles aux contacts directs et personnels qu'aux directives d'ensemble d'une politique coloniale de progrès qui heurte leur farouche attachement à une anarchie historique ». Et que dire des Dagari, ces êtres « doux et mystiques<sup>137</sup> » ? Partant de l'idée selon laquelle Bobo, Lobi et Samo répondent au prétendu caractère du « Noir primitif », qui se traduirait par son « impuissance à former des pouvoirs publics », il apparaît très nettement que la reprise de la construction de l'État colonial en Haute-Volta est envisagée sous l'angle de la collaboration exclusive avec l'élément moaaga.

Au risque de rappeler l'évidence, il faut souligner que les Moose constituent à nouveau la population majoritaire de la Haute-Volta, position avantageuse dans le contexte d'élargissement du droit de vote. Cela n'échappe pas aux autorités coloniales, qui signalent en 1948 le « désir des Mossis de profiter de leur supériorité numérique pour jouer le plus grand rôle dans toute question de politique intérieure<sup>138</sup> ». Mais il semble que la stratégie d'alliance entre la cour royale de Ouagadougou et le pouvoir colonial commence à avoir des conséquences que ce dernier ne parvient plus à maîtriser. Les résultats de sa politique de division ethnique sont d'ailleurs peu probants, car l'UV, trop sûre d'elle-même, a perdu les élections au Conseil général de 1949 et est entrée dans une phase de déclin. Celui-ci profite très largement au RDA, devenu une machine à gagner les élections, comme le prouve son éclatante victoire aux élections municipales à Bobo et à Ouagadougou sept ans plus tard. Pour autant, la Haute-Volta tout juste rétablie courait-t-elle vraiment le risque d'une sécession entre l'Est et l'Ouest ?

L'exemple d'une figure politique ralliée dans un premier temps à l'UV permet d'apporter un début de réponse. Il s'agit de Nazi Boni. A partir de 1950, cet originaire de Bobo compte parmi les plus influents dirigeants de la section locale de l'UV. Farouche adversaire du RDA, chargé de la propagande de son parti dans la région de Dédougou, Nazi Boni finit par nourrir des ambitions personnelles à l'approche des élections à l'Assemblée de l'Union française, ainsi qu'aux municipales de Bobo, toutes deux prévues pour l'année 1953. L'homme opère alors un tournant politique en se démarquant de l'UV, et n'hésite pas à jouer des tensions régionalistes entretenues en partie par l'administration coloniale. Nazi Boni ne manque aucune occasion de monter les populations de l'Ouest contre les Moose, qu'ils présentent comme des profiteurs accusés de s'accaparer les richesses produites dans la Volta occidentale. Au cours du voyage officiel effectué par Naaba Saaga II en France, le même Boni dit regretter qu'aucun chef de l'Ouest n'ait accompagné le roi, situation qu'il juge d'autant plus regrettable « que la facture

---

<sup>137</sup> « Rapport politique. Année 1948 », colonie de la Haute-Volta, ANS 2G 48/34.

<sup>138</sup> *Ibid.*

a finalement été présentée au Territoire<sup>139</sup> ». L'ancien leader de l'UV pousse l'esprit régionaliste jusqu'à sa plus extrême expression en demandant à ce qu'un neuvième territoire en AOF soit créé, qui aurait Bobo pour capitale, et qui regrouperait les populations de l'Ouest-Volta. Cependant, et c'est là le point essentiel, Nazi Boni ne parvient pas à rallier suffisamment d'électeurs à un projet d'ailleurs combattu par la plupart des élites RDA. En 1954, l'idée est purement et simplement abandonnée, et ne figure plus dans le programme de son parti, qui continue cependant de s'appuyer sans guère de succès sur le communautarisme ethnique. La même année, vingt ans après Bobo, le rail a enfin atteint Ouagadougou, symbole du pont jeté entre l'Est et l'Ouest. L'« arrimage » entre les deux centres urbains, vivement souhaité par de grandes figures du RDA tel le député Ouezzin Coulibaly, semble alors réussi, précisément à l'heure de la formation du premier gouvernement proprement voltaïque, autorisée par l'adoption de la loi-cadre dite « Defferre » de 1956.

A ce moment, et pour paraphraser la célèbre formule de Massimo d'Azeglio, la plupart des leaders voltaïques pouvaient dire qu'ils avaient fait la Haute-Volta. Restait la redoutable tâche de faire des Voltaïques, mission dont ils font avant tout l'affaire des élites.



**Doc. n° 1** Enveloppe et timbre diffusés par la métropole en AOF afin de célébrer le dixième anniversaire de la reconstitution de la Haute-Volta. On peut y voir la représentation du Moogo Naaba Saaga II. Coll. privée.

<sup>139</sup> « Revue trimestrielle. Juin-juillet-août 1953 », Territoire de la Haute-Volta, Ouagadougou, 5 septembre 1953, ANS 2G 53/195.

## **Les voies et les moyens d'une construction nationale « en famille » (1956-1983)**

### *L'Etat africain à la recherche du monopole des loyautés*

On se souvient que l'UV appelait de ses vœux l'« union des races » autour du combat pour la restauration de la Haute-Volta. Cette politique visant à la fusion volontaire des intérêts, à la cohésion des sociétés voltaïques, était alors perçue par les cadres de l'Union comme une « révolution » qui semblait rompre avec une politique coloniale consistant à diviser les peuples soumis. Jusqu'en 1956-1957, ce qui se jouait n'était rien d'autre que la monopolisation par l'Etat colonial des loyautés prenant de nouvelles formes avec l'émergence de forces politiques partisanes et populaires. Avec la constitution du premier Conseil de gouvernement voltaïque en mai 1957 – encore présidé par le chef français du territoire –, l'Etat postcolonial prend forme, bien qu'à cette date le mot « indépendance » ne soit pas encore sur le bord de toutes les lèvres. Malgré tout, la loi Defferre passe bien pour une occasion de renforcer la personnalité des territoires d'outre-mer en les dotant d'institutions qui ne seront plus seulement consultatives. Cela, incontestablement, a donné plus de valeur aux élections, qui ne visent plus seulement à envoyer en métropole des députés ou des sénateurs africains minoritaires, bien que parfois très écoutés, ni des élus dans des assemblées locales dont l'avis n'est en revanche pas toujours écouté, et dont les compétences sont de toute façon assez limitées. Désormais, ce qui se joue n'est rien de moins que la prise en main par les Africains du destin politique d'un territoire qui s'autonomise.

Dans ce contexte, la question nationale, posée en des termes très comparables à ceux utilisés en Europe à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, est devenue capitale pour les différentes formations politiques en Haute-Volta. Pour être plus précis, l'adoption de slogans nationalistes à la fois populaires et efficaces rend cruciale la question de la définition même de la nation<sup>140</sup>. Or, le monopole de cette définition équivaut également à celui de la loyauté que l'Etat africanisé cherche à s'assurer auprès de la communauté nationale en voie d'imagination. Rien d'étonnant donc à ce que le problème de la définition d'une identité voltaïque soit perçu comme relevant

---

<sup>140</sup> Eric Hobsbawm, évoquant l'intérêt porté dans les années 1880 à la « question nationale » en Europe, établit un lien très clair entre l'élargissement du droit de vote et l'importance accordée à la « question nationale » dans les débats de l'époque. Selon l'historien britannique, « les débats sur des questions comme les critères théoriques d'appartenance à une nation se passionnèrent, parce qu'on estimait que toute réponse entraînait une forme précise de stratégie, de lutte et de programme politique ». Voir E. Hobsbawm, *op. cit.*, pp. 87-88. La comparaison avec la Haute-Volta coloniale n'est pas incongrue. La plupart des élites ont en effet été formées dans les écoles françaises, publiques ou confessionnelles, en métropole comme au sein de l'espace ultramarin. La Révolution de 1789, celles de 1848 en Europe, tout comme les transformations du nationalisme européen après 1870, ne leur étaient pas totalement étrangères. Elles offraient un cadre de pensée qui masquait parfois la prise en compte des réalités socio-historiques propres à leurs sociétés d'origine, intériorisant en cela le paradigme de la « modernité » diffusé tout au long de leurs études.

exclusivement de la compétence des cadres et des « intellectuels », c'est-à-dire des lettrés et des diplômés, quel que soit leur niveau. C'est bien l'idée exprimée en 1946 par les leaders de l'UV, selon lesquels la révolution nationale en Haute-Volta « se fera sans heurts, par les élites voltaïques et rien que par elles<sup>141</sup> ». S'ouvre alors une phase de construction autoritaire et par le haut de l'Etat-nation. Par là, nous voulons dire que L'Etat postcolonial émergent, pensant avoir monopolisé la définition de la nation, a ordonné son instillation du haut vers le bas sans se soucier du dialogue qui pourrait porter à sa connaissance les limites de l'adhésion populaire à son projet. Dans ce contexte, la communauté nationale est conçue comme un produit « usiné » par des institutions médiatrices, occupant l'espace entre le centre politique et ses « périphéries », à l'image de l'administration, de l'armée ou, indirectement, de l'Église. En réalité, la socialisation profonde de l'Etat-nation naissant ne semble pas avoir été une préoccupation des premiers gouvernements africains, qui pensent pouvoir se passer de l'implication de tous dans son processus de formation.

Or, précisément, le gouvernement voltaïque, dirigé par l'ancien ministre RDA Maurice Yaméogo, semble cruellement manquer de créativité. Porté par la liesse populaire après avoir annoncé officiellement l'indépendance programmée de la Haute-Volta le 7 janvier 1959, le Premier ministre ne paraît pourtant guère disposé à rechercher un assentiment populaire au bénéfice de son projet national. C'est que Yaméogo est convaincu que la partie est acquise par avance. L'euphorie marquant à nouveau la proclamation de la naissance de la République de la Haute-Volta le 11 décembre 1959, puis l'admission du pays à l'Onu le 20 septembre 1960, lui suffit. Le cadre territorial voltaïque est perçu comme le berceau naturel de la communauté nationale, alors que son existence n'a en réalité rien d'évident, et que sa physionomie ainsi que son organisation ont suscité les vifs débats que l'on sait une douzaine d'années plus tôt seulement. Les mesures prises visant à adopter les symboles forts de l'Etat-nation indépendant n'ont donc rien d'original : ils empruntent largement aux icônes de l'ancienne nation colonisatrice. A en croire le premier Président, ces symboles ne visent d'ailleurs pas prioritairement à susciter l'unanimité au sein de la majorité des Voltaïques. Yaméogo exprime ainsi le souhait « que la devise, ainsi que l'emblème retenus, rencontrent l'adhésion de MM. les députés et que, solennellement, nous nous trouvions tous unis sous les plis du drapeau National<sup>142</sup> ». Évidemment, ces propos ne nous surprennent pas totalement dans la mesure où il revient à l'Assemblée législative d'adopter le projet de loi définissant ces symboles. En revanche, ils traduisent cette ferme croyance selon laquelle la décision, prise par une poignée de

---

<sup>141</sup> Union voltaïque, comité de Bobo-Dioulasso, « Appel aux Voltaïques », doc. cit.

<sup>142</sup> Lettre du président du Conseil des ministres Maurice Yaméogo au président de l'Assemblée législative Damien Bègnon Koné, n° 60/PRES/LAL, Ouagadougou, 4 décembre 1959, ANF 1V 75.

députés et sur proposition du gouvernement, sera en mesure de susciter mécaniquement le sentiment d'unité recherché auprès des « masses », ainsi que leur loyauté à l'égard de ce qui se transforme progressivement en Etat-RDA.

La sémantique attachée aux symboles républicains paraît d'ailleurs particulièrement pauvre. Elle renvoie à des icônes importées de la métropole, conjuguées à celles forgées par le régime colonial en Haute-Volta. Ainsi, et de façon tout à fait classique, les premières mesures de souveraineté, prises très rapidement au cours de l'année 1959, visent à donner à la République son jour de fête nationale : le 11 décembre. Mais aussi un drapeau tricolore, noir, blanc, rouge, correspondant aux trois Volta, ainsi nommées par la puissance coloniale. L'hymne national, quant à lui, est baptisé « La Volta », comme on aurait pu s'en douter. L'ensemble est complété par l'adoption d'une devise, « Unité, Travail, Justice », d'une Constitution rédigée à Paris avec l'aide de juristes français, et qui ressemble furieusement à celle de la V<sup>e</sup> République française. Tout cela appelle quelques commentaires. On remarque tout d'abord la neutralité de la symbolique républicaine, ainsi que l'absence de volonté clairement affichée de rompre avec le passé colonial. La Haute-Volta indépendante est bien l'héritière directe de la colonie reconstituée treize ans plus tôt. Et l'on peut se demander comment ces symboles froids pourraient rendre la communauté voltaïque « émotionnellement plausible », pour reprendre l'expression de Benedict Anderson. Le cérémonial républicain singe d'ailleurs sans complexe un modèle français qui sied avant tout aux quelques élites bénéficiant des grâces d'un système politique essentiellement bureaucratique, faiblement socialisé. Les responsables du protocole d'Etat ne font d'ailleurs pas preuve d'une plus grande originalité. C'est ainsi qu'invariablement, lors des grandes manifestations officielles, à l'image de celle du 12 août 1963 marquant son départ pour Paris – il y en eut beaucoup ! –, Yaméogo est salué par les grands fonctionnaires de l'Etat et les corps constitués ; puis vient le traditionnel salut au drapeau voltaïque, l'exécution de l'hymne national par la garde républicaine, le passage en revue du détachement de l'armée nationale, après quoi de nombreuses mains sont serrées<sup>143</sup>.

Après tout, l'abbé Robert Ouédraogo, auteur des paroles de l'hymne national, n'a pas choisi ses mots au hasard lorsqu'il compare la « Fière Volta » à cette « reine drapée de loyauté », formée de ses « fiers enfants tous dressés ». Les symboles viennent effectivement discipliner les Voltaïques, sans que les emprunts au passé colonial ne choquent. D'ailleurs, Yaméogo semble revendiquer ce legs, lui qui baptise un de ses fils du nom de Charlemagne... Précisément, il manquait au régime cette légitimité tirée des profondeurs de l'histoire. Et la I<sup>re</sup> République (1960-1966) ne lésine pas sur les efforts en matière de relecture historique.

---

<sup>143</sup> « Haute-Volta. Le président Yaméogo séjourne à Paris », in *Marchés tropicaux du monde* du 24 août 1963.

Créant sa propre mythologie, le régime fait remonter l'histoire nationale neuf siècles en arrière, période qui, selon Yaméogo, aurait « révélé au monde la valeur morale de l'Homme Voltaïque<sup>144</sup> ». Mais d'où vient cette idée selon laquelle le Voltaïque trouve son acte de naissance en l'an mille ? Est-ce le témoignage d'une nostalgie de l'époque carolingienne, ce temps où l'histoire officielle était imaginée par les moines de la basilique de Saint-Denis ? En réalité, la date n'est pas choisie au hasard, et cette invention n'est pas une initiative farfelue visant à susciter de la fierté à bon compte, du moins auprès des amateurs d'histoire. Elle correspond à la date de fondation des royaumes moose admise à cette époque. N'allons pas croire que cela traduit un faible de Yaméogo pour la royauté moaaga, bien au contraire. On se souvient que Naaba Saaga II, le roi qui a obtenu la reconstitution de la Haute-Volta, a pu passer pour un héros national, du moins du point de vue moaaga<sup>145</sup>. Tout cela, combiné avec l'attachement profond de la majorité des Moose à leurs institutions royales, constitue un pôle de loyauté concurrent au régime républicain qui tente de s'accaparer le discours sur la nation. Celui-ci fait bien sûr de Yaméogo le seul héros possible, et de l'indépendance le seul acte fondateur de l'Etat-nation contemporain. On comprend dès lors que l'existence de la royauté ait pu contrecarrer les prétentions monopolistes de l'Etat-RDA. Peu après 1960, une politique dite « antiféodale » est mise en œuvre, qui vise à débarrasser l'Etat de cette forme de pouvoir associé, ou de contre-pouvoir selon le contexte<sup>146</sup>. Pour autant, les institutions royales sont loin d'avoir été irrémédiablement atteintes, bien que les chefs aient été officiellement écartés de la scène politique nationale. Se passer des « chefs traditionnels » revient rapidement pour le jeune Etat-RDA à détourner à son profit la profondeur historique d'où la royauté tire sa force. Une fois de plus, le régime confond allègrement « Voltaïque » et « Moaaga », même s'il s'agit à cette époque de minorer le particularisme des Moose centraux.

Ce souci d'instrumentalisation de la mémoire et de l'histoire à des fins essentiellement politiques se retrouve également dans la volonté affichée en 1962 de créer un Musée national. On peut d'ailleurs se demander à bon droit qui ira le visiter, la population voltaïque étant alors à plus de 90 % rurale, et très largement analphabète – sans compter que sa difficile condition d'existence ne laisse guère de place aux balades culturelles dominicales. Mais pour Yaméogo, peu importe si le musée n'est fréquenté que par une minorité de nationaux, peu importe

---

<sup>144</sup> Ces paroles sont prononcées par le Président à l'occasion de la proclamation de l'indépendance le 5 août 1960.

<sup>145</sup> P. Skinner Elliott, *Les Mossi de la Haute-Volta*, Paris, Ed. Internationales, 1972, p. 403.

<sup>146</sup> La royauté a pu monnayer auprès du premier gouvernement africain son aide en matière d'administration territoriale. Cependant, celui-ci ne s'est pas ouvert aux partisans ni aux membres de l'aristocratie moaaga. C'est ce qui explique la première tentative de putsch que le pays ait connue. Elle fut l'initiative du jeune Moogo Naaba Kougré en octobre 1958. Maurice Yaméogo était alors le chef du gouvernement. Ce coup de force se solda par un échec cuisant, et par le discrédit jeté sur les institutions royales aussi bien par la tendance modérée du RDA que par le Syndicat des chefs coutumiers de Haute-Volta créé quelques années auparavant. A partir de cette date, le Moogo Naaba s'est fait beaucoup plus discret sur la scène politique nationale.

également s'il est coûteux au regard d'un budget déjà largement déficitaire. Car, après tout, comme le souligne le rapport de présentation du projet de loi, « le Musée est une œuvre de prestige ». Ses auteurs sont d'ailleurs persuadés que « celui qui veut connaître et comprendre un pays porte ses pas vers le Musée où il trouvera un condensé de tout ce qui est la vie d'un peuple<sup>147</sup> ». Et la fierté attachée à la représentation de l'histoire des Voltaïques, « image fidèle d'une Nation sans complexe », doit indirectement rejoaillir sur l'ensemble de la communauté, en réalité soudée autour d'une histoire largement déformée. Cependant, Yaméogo semble oublier que le Musée national à Ouagadougou n'est pas le Louvre, et que les Voltaïques ne sont pas des Français. Il n'est pas sûr d'ailleurs que la scénographie ait eu une chance d'être adaptée aux réalités locales, surtout si l'on sait qu'elle doit être l'œuvre d'un simple instituteur parti un an en stage au musée de l'Homme à Paris – et qui deviendra le premier directeur de l'institution –, ainsi que d'un muséographe français, pressenti pour accompagner le démarrage de ce projet de... décolonisation culturelle !

L'absence de créativité dont nous parlons se retrouve également dans les structures bureaucratiques censées resserrer les diverses parties du territoire autour de son centre nerveux. En 1973, soit sept ans après la chute de Yaméogo, un haut fonctionnaire remarque d'ailleurs avec dépit que l'administration territoriale voltaïque est en grande partie l'héritière de son prédécesseur français, ce qui pousse le gouvernement de l'époque à vouloir « divorcer une bonne fois pour toutes avec les habitudes coloniales », maintenues « comme si [la Haute-Volta] manquait d'imagination et de génie propre<sup>148</sup> ». En réalité, que l'Etat indépendant soit en partie l'héritier du pouvoir colonial ne pose pas de problème en soi. En revanche, cette filiation paraît trop flagrante (voir doc n° 2, p. 68). Les toponymes, nous l'avons vu, sont restés les mêmes dix à vingt ans après la proclamation de l'indépendance. Et les populations ont toujours affaire à des commandants de cercle dont l'évocation ne doit pas uniquement rappeler de bons souvenirs à une population qui a passé l'essentiel de son existence sous domination coloniale. Pour être juste, il faut néanmoins reconnaître que les structures administratives du pays ne sont plus tout à fait comparables à ce qu'elles étaient avant 1960.

En effet, l'unité du pays est de plus en plus subordonnée à celle d'un parti, le RDA, qui, à travers l'établissement de ses sections, solidement organisées sur toute l'étendue du territoire, maintient l'illusion d'une adhésion populaire au projet de construction nationale officielle. Les « masses », comme on aime toujours à les appeler, ne sont d'ailleurs consultées qu'en ces brefs

---

<sup>147</sup> « Projet de loi portant création d'un Musée national », sans date, très certainement 1962, ANF 1V 61.

<sup>148</sup> Lettre de J. Bougma, directeur du cabinet du Premier ministre, au secrétaire général du gouvernement et du Conseil des ministres, Ouagadougou, 20 décembre 1973, ANF 1V 207.

et rares moments que constituent les élections, dont les résultats laissent difficilement à penser que la maxime *Vox populi, vox Dei* a un quelconque sens.



**Doc. n° 2** Portrait officiel du colonel Saye Zerbo (1980-1982), ANF 6Fi 484. Ce cliché rappelle à l'évidence qu'en Haute-Volta comme dans bien d'autres Etats, les « icônes » et symboles de l'Etat sont stéréotypés et empruntent largement à l'ancienne métropole coloniale. L'adoption des trois couleurs, désignant les trois bras de la Volta, rappelle que la décolonisation toponymique n'a pas constitué la priorité des premiers régimes voltaïques. Les cinq barrettes placées sur les épaulettes, ainsi que sur la casquette, désignent le grade de colonel, exactement comme le veut l'usage au sein de l'armée française. Enfin, le grand ordre national est organisé de la même façon que celui de la Légion d'honneur française, dont la remise marque également une étape importante au cours de la cérémonie d'investiture du Président. Il faut attendre la révolution sankariste pour que ces symboles soient remplacés par d'autres, plus proches de ceux utilisés dans les pays d'orientation socialiste.

Il en résulte que le divorce progressif entre la population et le régime autoritaire du parti-Etat RDA menace de se traduire par une désaffection de la population à l'égard d'un projet national officiel faiblement intériorisé. C'est du moins ce qui transparaît à la suite de la prise du pouvoir par l'armée en 1966, épisode qui plonge le pays dans une phase de « prétorianisme tempéré ». Comme le note Michel Louis Martin, le passage du pouvoir des civils aux militaires se veut circonstanciel et apolitique. Les putschistes répètent d'ailleurs sans cesse que « l'armée prend le pouvoir, mais c'est un peu malgré elle<sup>149</sup> ». Effectivement, pour le cas voltaïque, ce sont essentiellement les puissants syndicats des enseignants, et plus largement des fonctionnaires, qui ont eu raison du régime de Yaméogo, soupçonné de corruption et de népotisme. Ce sont eux aussi qui ont laissé l'armée prendre le pouvoir. A partir de ce moment, et jusqu'à une date récente, la construction nationale officielle devient donc l'affaire de l'armée, qui estime être la seule à pouvoir « réconcilier tous les fils de la Nation<sup>150</sup> ». Que ce soit sous le régime du général Lamizana (1966-1980), du colonel Saye-Zerbo (1980-1982), du médecin-commandant Jean-Baptiste Ouédraogo (1982-1983), ou encore du capitaine Sankara (1983-1987), l'institution martiale est présentée comme la seule capable de surmonter les clivages politiques « stériles », inhérents, dit-elle, au multipartisme. A chaque prise de pouvoir, les communiqués officiels se font l'illusion d'une nouvelle page de l'histoire du pays qui se tourne. En réalité, ils trahissent une certaine continuité dans un discours national qui s'articule autour de vieux paradigmes, tels ceux de la famille, du devoir, de la loyauté, du sacrifice, etc.

En effet, la revendication par l'armée du monopole sur le discours national renvoie à l'idée clairement exprimée par le Comité de redressement pour le progrès national (CMRPN) du colonel Saye Zerbo selon laquelle « l'Etat constitue encore dans nos jeunes pays le seul promoteur du développement de la Nation<sup>151</sup> ». Nous avons vu qu'avant 1966 l'unité au sein de l'appareil étatique – ainsi que du RDA – était déjà perçue comme l'indispensable préalable à l'unité nationale<sup>152</sup>. Le discours tenu après le putsch n'est pas réellement différent. L'union du

<sup>149</sup> M. L. Martin, « Le “cycle de vie” du militarisme en Afrique noire francophone », in D. C. Bach et A. A. Kirk-Greene (dir.), *Etats et sociétés en Afrique francophone*, Paris, Economica, 1993, p. 92. Voici effectivement comment Lamizana évoque *a posteriori* son accession au pouvoir : « C'est ainsi [que] je me retrouai investi d'une importante mission, une énorme charge sur les épaules. J'héritais malgré moi d'une grande responsabilité inattendue, ainsi que d'une situation politique difficile à maîtriser et à gérer pour un militaire. » Voir Général Sangoulé Lamizana, *Sur la brèche trente années durant. Mémoires*, tome 2, Paris, Ed. Jaguar Conseil, p. 72. Il est vrai que l'armée a pris le pouvoir sans effusion de sang ni violence, après que Yaméogo l'eut confiée à Lamizana.

<sup>150</sup> Communiqué de l'état-major des Forces armées, Ouagadougou, janvier 1966, ANF 1V 162.

<sup>151</sup> « Fiche à l'attention du président du Comité militaire de redressement pour le progrès national. Projet de bilan de l'activité du CMRPN depuis le 25 novembre 1980 », décembre (?) 1981, ANF 1V 52.

<sup>152</sup> A la question de savoir quelles étaient les difficultés rencontrées par le gouvernement lorsqu'il s'agissait de promouvoir l'unité nationale, Gérard Kango Ouédraogo, Premier ministre sous Lamizana, réduit la réponse à la vie interne du RDA dont il était membre. En tant que chef du gouvernement, il se dit avant tout fier d'avoir réussi à faire taire pour un temps les dissensions qui minaient le parti, sans que ne soit évoquée la situation de la majorité des citoyens et de l'ensemble du territoire. Voir entretien avec SE Gérard K. Ouédraogo en son domicile à Ouagadougou, 26 septembre 2008.

peuple est toujours perçue comme corrélative à celle des membres de l'institution d'Etat qu'est l'armée. Pour Lamizana et ses successeurs, cette dernière est une nation en miniature, et non pas seulement une corporation en marge de la société<sup>153</sup>. Composée de recrues de divers horizons, de tous âges et des deux sexes, la caserne est considérée comme la plus pure émanation du peuple... mais en plus disciplinée ! Du moins est-ce l'illusion dans laquelle se complaisent ces officiers, eux-mêmes dissidents, rappelons-le. Plus que n'importe quel autre corps, celui des armes se considère comme le meilleur promoteur du patriotisme d'Etat, élevé au rang de religion. Les militaires au pouvoir n'hésitent d'ailleurs pas à emprunter au discours religieux sa terminologie, pensant ainsi donner une forte charge émotionnelle à leurs propos dans un pays où ne pas croire en Dieu relève pratiquement de la folie. Ainsi Lamizana place-t-il l'action de l'armée sur le terrain moral. Le général oppose l'individualisme des hommes politiques à une collectivité nationale soudée autour d'un homme providentiel : lui-même. Cet argument est répété à de nombreuses reprises pour justifier le retard pris dans le transfert du pouvoir aux civils. Car Lamizana, quatre ans après le coup d'Etat, dit ne pas croire « à l'intervention d'une baguette magique qui courberait les vaincus à la brigue électorale et balaierait les passions et les querelles pour ramener l'ordre, comme par enchantement, au sein des partis et entre les partis<sup>154</sup> ». En 1983, le commandant Jean-Baptiste Ouédraogo ne dit pas autre chose lorsqu'il compare la vie politique multipartisane à un « terrain de chasse pour grands fauves<sup>155</sup> ».

L'armée justifie donc les entorses aux principes démocratiques les plus élémentaires par le fait que le pays manquerait « d'une personnalité qui pourrait faire l'unanimité autour d'elle pour une action positive<sup>156</sup> ». L'officier supérieur se présente donc comme un rassembleur, un chef que l'on aime et auquel le peuple peut accorder sa confiance. Selon la propagande officielle, le militaire, censé s'incliner devant le principe supérieur de l'intérêt de la nation, ne connaîtrait pas l'égoïsme. Proche de la figure du martyr, il est celui qui n'hésitera pas à faire le sacrifice de ses propres intérêts et même de sa vie pour sa patrie. Souffrant au quotidien, le soldat porte sa croix et montrerait ainsi l'exemple à suivre pour accomplir la mission de « redressement » de la nation dont il se sent investi, et qu'il compte accomplir « autour du

<sup>153</sup> En 1970, Lamizana engage un projet de clarification des relations entre l'armée et le processus de construction nationale. Le général s'est dit désireux de « dépasser cette conception inadaptée aux pays en voie de développement et qui veut maintenir l'Armée en marge de la société et des réalités nationales ». Voir « Message du chef de l'Etat à la nation », in *Bulletin quotidien d'information*, n° 95, 30 mai 1970, ANF 1V 1. Cette conception de la mission de l'armée présente quelques analogies avec les idées exprimées à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle par Lyautey, pour qui l'armée, à travers ses officiers, doit jouer un rôle de pacification politique et sociale. Voir A. Le Révérend, *Lyautey*, Paris, Fayard, 1983, pp. 145-166. Dans une certaine mesure, cette idée a donné naissance à une société voltaïque martiale. Le port de l'uniforme, des gardiens aux personnels de santé en passant par les écoliers ou les pompiers, semble toujours matérialiser l'existence d'une nation officielle.

<sup>154</sup> *Ibid.*

<sup>155</sup> Projet d'« Allocution de Monsieur le Président du Conseil de Salut du Peuple, Chef de l'Etat, à l'ouverture de la Commission Nationale Constitutionnelle [sic] », Ouagadougou, 1983 (?), ANF 1V 1.

<sup>156</sup> « Fiche à l'intention [sic] des missions d'information », 1970 (?), ANF 1V 1.

drapeau, unis en un seul peuple<sup>157</sup> ». Mieux, le militaire serait celui qui ressent les forces profondes de la nation, et qui est seul capable de canaliser ce que le commandant Ouédraogo appelle l'« énergie nationale ».

Ces vertus morales correspondent d'ailleurs parfaitement à celles évoquées par le cardinal voltaïque Paul Zoungrana, qui définit en 1966 le rôle des chrétiens dans la vie politique du pays. Loin de rester en marge des affaires de la Cité terrestre, le prélat incite au contraire les citoyens à s'y investir ; il y voit même un « devoir grave de charité sociale ». Paraphrasant le pape Pie XII, lui aussi parle de ce redressement qu'il conçoit comme une rupture d'avec ces « dirigeants [qui] n'ont pas su faire preuve de l'impartialité, de la loyauté, de la générosité et de l'incorruptibilité sans lesquelles [...] un Gouvernement démocratique réussirait difficilement à obtenir le respect, la confiance et l'adhésion de la meilleure partie du peuple<sup>158</sup> ». Selon toute vraisemblance, le discours religieux a partiellement consacré la légitimation du pouvoir de l'armée, qui, d'après le régime de Lamizana, « a su reconnaître au citoyen voltaïque le droit de défendre les libertés fondamentales qui lui sont octroyées gratuitement par Dieu<sup>159</sup> ». Là aussi, la continuité avec le régime précédent est évidente. Le chef de l'Etat, manifestement, se sent investi d'un pouvoir de droit divin, un peu à l'image de Yaméogo, président d'une Haute-Volta qu'il présentait comme la « fille aînée de l'Eglise en Afrique<sup>160</sup> ». Ce poids de la religion dans la conduite des affaires de l'Etat et la consolidation de l'unité nationale n'a d'ailleurs pas échappé à Claude Chanteraine, qui rappelle à juste titre qu'une bonne partie des cadres de l'Etat a été formée dans les écoles confessionnelles, en particulier chez les Pères blancs. Le journaliste, non sans arguments, est persuadé que, pour la classe politique voltaïque, « les habitants sont des âmes, la Constitution un bréviaire, le congrès du Parti une retraite, la doctrine politique une foi<sup>161</sup> ». Rappelons d'ailleurs que les prestations de serment, au moins jusqu'en 1980, sont accomplies « au nom de Dieu et du Peuple voltaïque ». La lecture officielle des discours présidentiels, notamment ceux prononcés au cours du nouvel an, laisse à penser que la communauté nationale est aussi celle qui réunit « frères et sœurs voltaïques », prêts à « déplacer les montagnes », comme le déclare Saye+- Zerbo en 1981. Unis également d'après cette vision doloriste du redressement qui fait dire à Jean-Baptiste Ouédraogo que, « si nous devons souffrir, il faut que ce soit ensemble » (voir doc. n° 3, p. 70)<sup>162</sup>.

<sup>157</sup> « Déclaration liminaire » adressée par le président du CMRPN, Saye Zerbo, devant la presse écrite et parlée, Ouagadougou, 1980 (?), ANF 1V 211.

<sup>158</sup> « Nouvelles de Haute-Volta », *Bulletin quotidien*, 8 novembre 1966, p. II, ANF 1V 162.

<sup>159</sup> « Message du chef de l'Etat à la nation », doc. cit.

<sup>160</sup> « Fin du voyage officiel en France de M. Yaméogo », *Le Monde*, 15 avril 1962.

<sup>161</sup> C. Chanteraine, « Sous le signe d'Ubu : la Haute-Volta », *Tribune socialiste de Paris*, n° 98, 20 avril 1962, p. 7.

<sup>162</sup> En 1981, lorsque Saye Zerbo promet l'amélioration du sort des Voltaïques, victimes d'une situation économique catastrophique, c'est bien en des termes qui en font un prophète. Estimant que la « foi soulève des montagnes », le colonel invite le peuple à croire aux miracles. Laissons-lui la parole : « Pensons à ce qui a pu être fait, en certains

Pour autant, l'Etat ne peut se contenter de la magie du verbe pour toucher la fibre patriotique de ses « fils » et de ses « filles ». La bonne nouvelle nationale, la parole du chef, doit également être portée par des médias efficaces, ce qui pose l'épineuse question de la maîtrise de l'image, du son, mais aussi du temps et de l'espace par l'Etat.

#### *Les canaux du nationalisme officiel : le mythe de l'Etat omniscient et omnipotent*

Pour que le discours national officiel pénètre profondément les consciences, la classe au pouvoir pense devoir construire le mythe de son omniscience et de son omnipotence. Voilà une façon d'être conséquent avec le discours religieux employé depuis l'indépendance. Dans une certaine mesure, nous pensons que les gouvernants successifs ont tenté de ressusciter la légende qui entoure les rois et chefs « traditionnels », ces gens hors du commun, dotés de pouvoirs mystico-religieux. La fonction présidentielle nous semble ainsi à la fois cumuler la profondeur historique de la légitimité traditionnelle (voir *supra*), l'autorité du pouvoir charismatique sans cesse en démonstration, et la légitimité intérieurisée de type rationnel-légal. Achille Mbembe, à propos de l'Etat postcolonial africain, nous rappelle d'ailleurs judicieusement que les « savoirs du gouvernement » n'ont pas été inventés de toutes pièces au moment de l'indépendance, précisant qu'au contraire ils « ressortissaient de plusieurs cultures, héritages et traditions dont les éléments se sont enchevêtrés au long du temps, au point où s'est tissé quelque chose qui fait signe à la “coutume” sans s'y réduire, et participe à la “modernité” sans s'y ramener entièrement<sup>163</sup> ». Il en résulte que la domination du chef, figure autour de laquelle la nation est censée se regrouper, doit autant reposer sur la contrainte et l'instantanéité que sur l'adhésion et la profondeur historique détournée. Disons même que le passage de l'une à l'autre est vivement recherché par souci d'économiser les ressources matérielles, humaines et imaginatives particulièrement limitées de l'Etat martial. C'est là qu'intervient le processus de routinisation du pouvoir, qui, à notre sens, ne doit pas être confondu avec sa démystification, bien au contraire.

Une note anonyme, rédigée en 1976 par un haut fonctionnaire, semble confirmer ce propos et souligne que « l'aura quasi mystique, qui entoure normalement la personne des gouvernants, ne doit pas disparaître si l'on ne veut pas que la notion d'Etat elle-même

---

pays, à une époque où il n'existe ni machines ni appareillages complexes. Je veux parler des pyramides de l'Egypte ancienne, et des cathédrales du Moyen Age européen. Nous pouvons, nous aussi, si nous savons réveiller et employer les forces qui dorment en nous, transformer nos campagnes et nos terres en vergers et en champs d'abondance [...]. Frères et Sœurs Voltaïques, nous ne sommes pas au bout de nos peines et de nos efforts, mais la lumière de l'espérance brille au bout du tunnel. Nous connaissons, plus que d'autres, les privations et la souffrance, mais nous avons pu voir que, chaque fois, le génie voltaïque est le plus fort. » L'inspiration religieuse du discours, en particulier chrétienne, ne semble pas faire de doute. Voir « Allocution du chef de l'Etat, le colonel Saye Zerbo, à l'occasion du 21<sup>e</sup> anniversaire de la proclamation d'indépendance de la Haute-Volta », 5 août 1981, ANF 1V 207.

<sup>163</sup> A. Mbembe, *De la postcolonie. Essai sur l'imagination politique dans l'Afrique contemporaine*, Paris, Karthala, 2000, p. 42.

s’effondre<sup>164</sup> ». Ce texte vise précisément à réglementer l’usage des véhicules de la fonction publique, outils par excellence de la routinisation du pouvoir liée à la mobilité de ses agents. Au-delà du simple intérêt pratique que procure la voiture, l’auteur évoque son rôle fondamental dans la représentation de l’autorité et le regain de prestige qui y est lié. Malgré les rigueurs du budget national, voici comment il justifie l’utilisation de voitures gourmandes en essence, souvent utilisées par les fonctionnaires pour se rendre aux pauses-brochettes, ou pour déposer « Madame » au service : « Il y a, dans le phénomène universel de la soumission aux gouvernants, une certaine survie de la croyance selon laquelle le pouvoir est toujours, d’une certaine manière, conféré par Dieu ; il y a, en particulier, en Haute-Volta, toute la tradition de la chefferie, enfouie dans le subconscient national ; il serait grave de considérer le décorum obligatoire des chefs comme une circonstance minime ou folklorique ; dans un pays où la stature politique ne s’appuie pas encore sur le combat des idées, le respect accordé au gouvernement, aux Ministres, est directement fonction du pouvoir dont ils sont investis, certes, mais tout autant de cet “environnement matériel” qui doit, en quelque sorte, les placer naturellement au-delà du commun des mortels<sup>165</sup>. » Si, dans certaines monarchies, notamment celle de Ouagadougou, le prince ou le roi tirent leur prestige du fait même de n’être pas facilement visibles, il en va autrement de l’administration contemporaine qui, au contraire, accroît la dimension surnaturelle de son pouvoir en intensifiant la circulation de ses agents au moyen d’un mode de déplacement réservé, rappelons-le, à quelques privilégiés.

Cette mystique du pouvoir postcolonial emprunte en réalité beaucoup à son prédécesseur colonial, au point que nous doutons qu’une rupture profonde puisse être opérée entre ces deux « moments » historiques. Ce qui se cache derrière la question des transports n’est rien de moins que le mythe de l’ubiquité tel qu’il a été entretenu par le pouvoir colonial. Le déplacement toujours plus rapide et régulier des serviteurs et des chefs de l’Etat donne au pouvoir central l’illusion qu’il place le peuple tout entier sous ce « temps vide et homogène » qu’il a le sentiment de créer. Cela explique en partie l’intérêt accordé au développement des infrastructures routières, devenu la priorité du plan-cadre 1967-1970, le pays ne disposant alors pas du moindre kilomètre de route goudronnée<sup>166</sup>. Ajoutons qu’à cette époque le rituel colonial des « tournées » n’a pas disparu, loin de là. On peut le comparer à un « pèlerinage

---

<sup>164</sup> « Note au sujet de la réglementation à promouvoir en ce qui concerne les véhicules administratifs », Ouagadougou, 9 mars 1976, ANF 1V 207.

<sup>165</sup> *Ibid.*

<sup>166</sup> D’après les chiffres officiels divulgués à la suite de l’adoption du plan, la Haute-Volta dispose alors de 17 000 kilomètres de routes dont 9 000 carrossables. L’entretien de ces pistes et routes poussiéreuses demeure insuffisant, et paralyse une bonne partie de la circulation au sein du territoire, surtout au cours de la saison pluvieuse. Les zones enclavées sont alors très nombreuses et constituent autant d’angles morts de l’administration centrale. La création d’« Air Volta » en 1967, et la mise en service de lignes aériennes intérieures ne permettent pas de surmonter cet obstacle.

administratif » intérieur, censé rapprocher une institution bureaucratique faiblement socialisée de citoyens essentiellement ruraux et enclavés. Dans les faits, cependant, cette circulation interne semble surtout rapprocher les fonctionnaires de la capitale de ceux en poste dans les collectivités territoriales. La tournée serait ainsi la manifestation de l’« illusion administrative » dont parle Dominique Darbon, celle qui contribue à faire croire au pouvoir que le pays entier est placé sous la même norme administrative rigide, tandis que la pratique, elle, est en réalité « molle »<sup>167</sup>. Mais cela, les leaders ne le voient pas toujours. Voilà probablement pourquoi, au moment de leur renversement, quasiment tous les chefs d’Etat voltaïques se demandent pourquoi cette belle unité nationale, imaginée comme soudée autour de leur personne, se dissout avec une telle brutalité.

Le choc est d’autant plus dur que les militaires au pouvoir se sont convaincus de leur capacité à sonder le cœur et l’esprit de la nation mieux que quiconque. Lamizana ne déclare-t-il pas en 1970 que « l’armée n’ignore pas ce que nos paysans, c’est-à-dire l’immense majorité des Voltaïques, pensent de son action<sup>168</sup> » ? Dans ce cas, à quoi pourraient servir les élections ? Celles-ci sont remplacées par un autre rituel, celui des commissions et des tournées qui s’ensuivent, qui apparaissent comme le seul moyen que se donnent les régimes d’exception pour créer le retour indispensable susceptible d’évaluer si l’appel à l’unité national impulsé par le haut a pris à la base. Il en va par exemple ainsi de la tournée du colonel Zerbo dans les préfectures du pays. Comme toutes les autres, ces visites sont l’occasion d’interroger les populations sur leurs « problèmes et désirs » et de créer ce lien direct, charnel, avec les masses, au prix d’épuisantes poignées de mains. Dans une interview, le colonel justifie son initiative par la nécessité d’établir « un contact direct avec les masses rurales, d’ouvrir le dialogue avec elles, de vivre les réalités concrètes de leurs problèmes et d’en connaître les dimensions réelles ». Le chef charismatique ne connaît-il donc pas tout de son peuple ? L’officier déclare aussitôt qu’il n’est pas tout à fait surpris par ce qu’il a appris, mais qu’il a simplement pu « constater, dans leurs mesures réelles, les différences et les priorités régionales<sup>169</sup> ». Saye Zerbo a d’ailleurs poussé l’exercice plus loin en posant les bases d’une sorte de « démocratie participative ». C’est ainsi que le CMRPN installe à la fin de l’année 1980 des boîtes à idées et suggestions sur tous les points du territoire (voir doc. n° 4, p. 71). Le succès semble immédiat, et le régime, euphorique, note que « ce sursaut patriotique mérite d’être apprécié à sa juste valeur<sup>170</sup> ». La

---

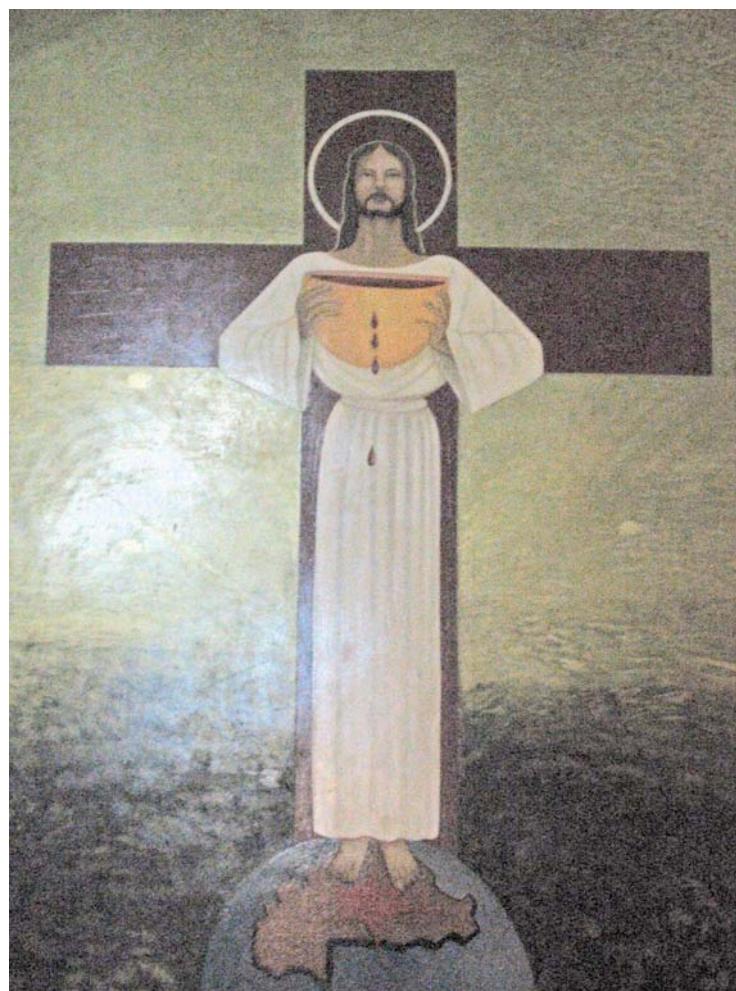
<sup>167</sup> D. Darbon, « Administrations, Etats et sociétés », in D. C. Bach et A. A. Kirk-Greene, *op. cit.*, pp. 63-65.

<sup>168</sup> « Message du chef de l’Etat à la nation », doc. cit.

<sup>169</sup> Présidence du Faso, « CMRPN : interview de Simon Kiba, du journal “Bingo”, sur la politique intérieure et extérieure de la Haute-Volta », 1981 ou 1982, ANF 1V 163.

<sup>170</sup> Lettre du président du CMRPN, le colonel Saye-Zerbo, au Comité directeur, a/s « Exploitation des idées et suggestions », Ouagadougou, 30 décembre 1980, ANF 1V 211.

prise en compte des aspirations de la base, elle, ne semble pourtant pas avoir présidé aux réflexions sur les réformes constitutionnelles et administratives sur lesquelles les consultations devaient déboucher. Cette quête de l'omniscience, l'illusion qui en découle, selon laquelle les aspirations populaires sont sues et prises en compte au sommet de l'Etat, sont également entretenues par le commandant Ouédraogo qui, à l'occasion de la publication du programme de son régime, le Comité de salut public (CSP), se dit « assuré [...] que vous y reconnaîtrez vos idées et suggestions telles que vous les avez émises au cours des meetings d'information, et que l'unanimité se fera pour s'atteler tous ensemble et tout de suite à leur concrétisation<sup>171</sup> ».



**Doc. n° 3** Peinture représentant le Christ en croix. Elle serait exposée depuis cinq ans environ dans l'église de Kologh-Naaba, à Ouagadougou. On voit entre les mains de Jésus une calebasse remplie de sang, symbole de son sacrifice. Celui-ci semble avoir été consenti pour la communauté nationale burkinabè, représentée à ses pieds sous la forme des contours du territoire. S'agit-il d'une façon de rappeler que la nation se construit toujours dans la douleur et le don de soi ? Plus sûrement que le pays bénéficie d'une protection divine particulière. Cliché pris par l'auteur.

<sup>171</sup> Discours prononcé par le président Jean-Baptiste Ouédraogo à l'occasion du 23<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance de la Haute-Volta, Ouagadougou, 1982, ANF 1V 231.

REPUBLIQUE DE HAUTE-VOLTA  
Unité - Travail - Justice

OUAGADOUGOU, le 30 Décembre 1980.

N° 800203 /PRES/CMRPN.

LE PRESIDENT DU COMITE MILITAIRE DE  
REDRESSEMENT POUR LE PROGRES NATIONAL  
CHEF DE L'ETAT

- A -

AU  OMITE  IRECTEUR

O B J E T : Exploitation des idées et suggestions.

Dans le souci de faire participer nos concitoyennes et nos concitoyens à l'œuvre de Redressement pour le Progrès National, des boîtes à idées et suggestions ont été installées dans les différentes localités de notre Pays. Cette initiative, a en croire les nombreuses correspondances qui nous parviennent chaque jour, a rencontré un écho favorable auprès des populations.

Ce sursaut patriotique mérite d'être apprécié à sa juste valeur.

Aussi, il vous est demandé la mise en place d'une Commission permanente chargée de l'exploitation des idées et suggestions à nous transmises. Vous voudrez bien me faire connaître sans délai la liste nominative des personnels entrant dans la composition de la dite Commission./-



Colonel Saye ZERBO.

**Doc. n° 4** Lettre du colonel Saye Zerbo destinée aux membres du gouvernement et relative à la mise en place de boîtes à idées sur toute l'étendue du territoire, 30 décembre 1980, ANF 1V 211.

La formation de la communauté nationale officielle repose aussi sur l'utilisation stratégique de la presse écrite, de la radio ou de la télévision. Leur usage rappelle que le contact établi entre les citoyens et son gouvernement se fait essentiellement à sens unique. Car ces médias émettent, mais ne reçoivent pas. Pour être plus précis, le centre politique, seul, dispose du contrôle de leurs émissions. C'est bien ce que confirme ce projet de loi rédigé en 1962 prévoyant une forte amende ainsi qu'une peine de prison d'un mois à un an pour quiconque

« transmet sans autorisation des signaux radioélectriques de toute nature<sup>172</sup> ». Les médias sont bien conçus comme un instrument de dialogue... mais de sourds ! Une note officielle rédigée en 1968 prouve que le gouvernement a pu être conscient du problème. A cette date, celui-ci perçoit en effet la nécessité d'établir un « échange d'informations entre l'échelon central et les échelons locaux », et « pas cher » si possible<sup>173</sup> !

Malgré une ambition qui peut paraître limitée, les efforts en la matière ont été néanmoins importants, surtout s'ils sont mis en rapport avec les très faibles marges de manœuvre budgétaire dont dispose l'Etat, ainsi qu'avec la pauvreté du legs colonial en ce domaine. C'est que les autorités françaises n'ont guère porté l'accent sur l'effort scolaire<sup>174</sup>. Le nombre des illettrés en français est demeuré vertigineux. Par conséquent, on ne peut pas dire qu'il ait existé ce véritable « capitalisme de l'imprimé » auquel Benedict Anderson accorde pourtant une place centrale dans le processus de formation de l'imaginaire national. En guise de presse, on retrouve essentiellement des imprimés officiels, et notamment un *Bulletin quotidien*, diffusé à partir de 1948 avec l'aide du gouvernement colonial, suivi en 1959 du périodique *Carrefour africain*, puis de *L'Observateur* en 1979. Les informations sont donc essentiellement lues par une petite minorité de lettrés européens ou africains. Mais précisons que ceux-ci disposent malgré tout d'une certaine influence auprès des populations, et que les lectures publiques ne sont pas rares : nous l'avons vu avec le cas du jeune Joseph Conombo apprenant la nouvelle de la suppression de la Haute-Volta. Pour autant, cela ne satisfait pas le premier gouvernement africain, qui porte son attention sur le développement des « mass media », et plus particulièrement sur celui de la radio et de la télévision<sup>175</sup>.

La radio, pour commencer, dispose d'atouts qui séduisent tous les gouvernements depuis la fin des années 1950. C'est que, de l'avis exprimé en 1960 par l'assistance technique française ainsi que par le gouvernement voltaïque, la radio « peut permettre à des peuples attardés de faire [un] bond en avant », dans la mesure où elle « ne nécessite aucune préparation,

---

<sup>172</sup> « Projet de loi portant réglementation de la radioélectricité privée sur le territoire de la République de Haute-Volta », juin 1962, ANF 1V 61.

<sup>173</sup> « Note concernant l'information économique en Haute-Volta », ministère du Plan et des Travaux publics, Ouagadougou, 26 février 1968, ANF 1V 62.

<sup>174</sup> A titre d'exemple, en 1959, la Haute-Volta compte 41 000 élèves scolarisés, soit 6,3 % de la population en âge de fréquenter l'école. Cela tient au système d'enseignement colonial, qui vise avant tout à former les élites administratives aux dépens de l'enseignement de masse. Voir « Rapport sur le projet Christol d'extension de l'enseignement en Haute-Volta », 1959, ANF 1V 75.

<sup>175</sup> Le cinéma n'est d'ailleurs pas oublié. Cependant, là comme ailleurs, les réalisations peuvent paraître modestes. En 1959, seules cinq localités sont équipées de salles : Ouagadougou, Bobo, Banfora, Koudougou et Ouahigouya. Sur le reste du territoire, une petite dizaine de camions-cinémas réalisent des projections itinérantes que le gouvernement souhaite aussi régulières que possible, dans la mesure où il compte sur cette opération pour communiquer les nouvelles officielles du pays.

ou aucune instruction préalable de l'auditeur, et n'exige pas non plus d'effort de sa part<sup>176</sup> ». Le regard méprisant que portent les élites voltaïques sur les « masses rurales » les conduisent à lancer des appels d'offres destinés aux constructeurs capables de proposer des appareils simples à utiliser : quelques boutons à tourner, pas plus, le paysan ne sera ainsi pas trop perdu dans cet univers « sur-moderne »... Autre avantage, l'information, sitôt connue, peut être diffusée quasi instantanément, contribuant ainsi à créer ce temps « vide et homogène » propre à réunir inconsciemment la communauté nationale autour d'émissions dont il va cependant falloir trouver les langues d'expression adéquates parmi les quatre ou cinq plus répandues<sup>177</sup>.

Les résultats ne semblent pas avoir été nuls. Si, par exemple, le premier anniversaire de la reconstitution de la Haute-Volta a été célébré avec un décalage entre Bobo et Ouagadougou, symbolisant ainsi le malaise qui existe dans les relations entre l'Est et l'Ouest, la solution est en partie trouvée avec l'inauguration, en 1963, « d'une puissante radio régionale [à Bobo] qui diffuse un journal parlé fort bien conçu mettant immédiatement les auditeurs au courant de l'actualité voltaïque et internationale<sup>178</sup> ».

En ce qui concerne le reste de la Haute-Volta, il est prévu en 1959 l'achat de 10 000 postes répartis dans 7 000 villages. Les écoutes collectives sont encouragées en « brousse », notamment dans les écoles ou les dispensaires. Le gouvernement de l'époque estime ainsi pouvoir toucher un million de Voltaïques, soit « une portion suffisamment importante et influente du pays, pour que les consignes données soient effectivement entendues<sup>179</sup> ». On voit que la construction nationale est décidément l'affaire des élites, dont la condescendance à l'égard des « masses » n'est pas moins forte que celle témoignée par certains colonisateurs. Quoi qu'il en soit, un effort supplémentaire trouve son aboutissement le 5 août 1963, jour anniversaire de la proclamation de l'indépendance, avec l'inauguration de la « Voltavision », première chaîne de télévision ouest-africaine à notre connaissance. Diffusée régulièrement à partir du 1<sup>er</sup> octobre, la chaîne unique, placée sous le contrôle du gouvernement, diffuse quatorze heures de programme hebdomadaires, soit deux heures chaque soir. L'initiative est cependant loin de toucher tout le monde.

Seule la périphérie de la capitale, soit 60 000 téléspectateurs potentiels, a une chance de suivre les émissions. Malgré tout, des « centres de vision collective » sont installés dans les lieux publics et ne désemplissent pas, bien que l'aride journal de 20h30 soit pratiquement

---

<sup>176</sup> « Fonds d'aide et de coopération. Année 1960. Moyens d'information en matière culturelle, économique et sociale », 1959, ANF 1V 75.

<sup>177</sup> Parmi celles-ci, et hormis le français, on trouve le moore, le kassene (Gurunse), le diula et le fulfulde (Peul).

<sup>178</sup> A. Aubaret et J.-M. Morin, « Avis aux lecteurs du Bulletin quotidien », *Bulletin quotidien*, n° 4193, 30 décembre 1963, p. 7.

<sup>179</sup> « Fonds d'aide et de coopération... », doc. cit.

l'unique attraction que la chaîne propose<sup>180</sup>. Dans le même temps, la diffusion de l'information officielle est centralisée avec la création de l'Agence de presse voltaïque, nouvelle mesure de souveraineté dont le principal objectif semble être le rehaussement du prestige national à l'étranger<sup>181</sup>.

Les pouvoirs publics doutent cependant régulièrement de la capacité de ces médias à toucher les esprits jusqu'au plus profond des villages. En 1968, l'administration du général Lamizana doit ainsi reconnaître « les limites imposées à la Radio par son manque de ressources et de personnel, et par le problème des langues vernaculaires<sup>182</sup> ». Car si nombre d'exemples historiques prouvent que la diversité linguistique n'est pas un obstacle rédhibitoire à l'émergence de la communauté nationale, il n'en demeure pas moins vrai que, comme le souligne une note rédigée dans l'entourage présidentiel à la fin des années 1960, « il est évident que les rapports sont d'autant plus facilités et d'autant plus efficaces que le dialogue [que les encadreurs] doivent nécessairement instaurer a lieu dans les langues vernaculaires de la région<sup>183</sup> ». L'année 1968 marque précisément le début d'une vaste réflexion sur la stratégie linguistique à adopter afin de rendre la propagande d'Etat plus persuasive – et, il faut le dire, de briser le mur d'incommunicabilité qui semble encore séparer les promoteurs du nationalisme officiel de la majorité de la population.

Le ministère des Travaux publics propose ainsi de rechercher toutes les âmes de bonne volonté qui voudront bien traduire les informations officielles concernant le développement économique du pays. Il est également prévu de réfléchir aux langues les mieux adaptées à la nature du message que le gouvernement souhaite transmettre. A cette fin, le ministère propose de créer une « Commission de traduction ». Il est prévu que celle-ci soit composée de fonctionnaires rompus aux mystères du plan-cadre, auprès desquels seraient invités les « personnes âgées du monde rural connaissant davantage les finesse de la langue que celles qui ont reçu toute leur formation en français », ainsi que « certains griots qui sauraient donner aux textes qu'on élaborera toutes les nuances de la littérature orale traditionnelle<sup>184</sup> ». Voici cette fois une proposition qui ne manque pas d'imagination. Elle est certainement une des premières prises de conscience de l'échec de l'instillation de l'idée nationale par les seules élites.

---

<sup>180</sup> « Haute-Volta. La télévision a pris son départ définitif », *Marchés tropicaux du monde*, 12 octobre 1963.

<sup>181</sup> « Projet de loi portant statut de l'Agence de presse voltaïque », mars 1962, ANF 1V 61.

<sup>182</sup> « Note concernant l'information économique en Haute-Volta », doc. cit.

<sup>183</sup> « La participation populaire aux actions de développement », note anonyme et non datée, probablement fin 1967-début 1968, ANF 1V 62.

<sup>184</sup> « Note concernant l'information économique en Haute-Volta », doc. cit.

Mais les habitudes ne se changeant pas en un jour, les agents de l'Etat ne parviennent pas à se départir de l'idée selon laquelle les élites ont la responsabilité de la « reconversion des attitudes mentales de la population<sup>185</sup> ». L'état d'esprit est manifestement paternaliste, tandis que l'infantilisation de la majorité des citoyens prend l'allure d'une campagne d'« éducation des masses » qui n'aurait probablement pas fait rougir les fondateurs de la III<sup>e</sup> République française. Cette initiative vise à instituer dans le subconscient populaire et rural à la fois le régime en place et l'idée nationale, les deux étant considérés comme intimement liés. Là encore, les recettes adoptées dans les années 1960-1970 paraissent bien anciennes ; elles s'inspirent largement des rituels patriotiques instaurés au cours d'un demi-siècle de colonisation, qui consistent à « exalter la fierté nationale dans toutes les cérémonies et en toutes circonstances », à « terminer les discours officiels sur une note optimiste », à « inciter les élites à “adopter” des attitudes propres à exalter en toute chose le sentiment national », ou encore à « instituer le lever de drapeau dans les écoles avec chant de l'Hymne national<sup>186</sup> ».

Pour autant, on peut se demander quelle a été la réception de cette politique par la base, ainsi que l'efficacité de l'effort de propagande porté par les gouvernements successifs. Car tous sont préoccupés par ce même déficit affectif manifesté par les citoyens à l'endroit de leur régime et de l'idée nationale, deux formes d'allégeances allégrement confondues.

#### *Une identification populaire à la nation incomplète*

A la veille de la révolution sankariste, l'hypothèse selon laquelle les populations ne se retrouvaient pas entièrement dans leur identité voltaïque ne semble pas hasardeuse. Certes, la conscience territoriale exprimée par les citoyens est assez ancienne, et elle n'est pas une simple vue de l'esprit de la part des gouvernements civils ou militaires. Cela ne signifie pas pour autant que la majorité d'entre eux éprouvent un attachement sentimental à la nation suffisant pour dépasser leurs intérêts individuels, familiaux, « ethniques » ou régionalistes au nom de l'intérêt supérieur de la nation, pour reprendre la formule consacrée.

C'est que l'effort de développement de la couverture médiatique par l'Etat est sensiblement limité, pour des raisons qui ne sont pas seulement d'ordre matériel. Bien entendu, la faiblesse de la portée des émissions radiophoniques et télévisuelles, la modestie des tirages de la presse écrite, tout comme l'analphabétisme quasi généralisé dont souffre la population, peuvent partiellement expliquer le peu d'empressement que manifestent les citoyens à

<sup>185</sup> Comité consultatif, 1<sup>ère</sup> session 1967, « Rapport n° 02/67/CC. Présenté par M. Henri Guissou... », Ouagadougou, 1<sup>er</sup> août 1967, ANF 1V 206.

<sup>186</sup> *Ibid.*

accompagner les élans de patriotisme impulsés par les gouvernants. C'est bien de cette façon que Jean-Baptiste Ouédraogo explique l'échec de la mobilisation économique et politique autour de son Comité de salut du peuple, persuadé « que la seule vraie limitation, en pratique, résulte du phénomène de l'analphabétisme et de la sous-information qui en est la conséquence<sup>187</sup> ». Le médecin militaire se montre donc d'une rare prudence, et dit toujours conserver son stéthoscope à portée de main au cas où un putsch le ramènerait à la « vie normale ».

En réalité, il apparaît que les supposées lacunes intellectuelles et culturelles du peuple constituent un argument facile, masquant difficilement la mauvaise volonté affichée par les pouvoirs publics lorsqu'il s'agit d'associer le peuple tout entier à la définition de la grammaire nationale et à la constitution de son imaginaire. Le commandant Ouédraogo sent d'ailleurs bien qu'une frange importante de la population a le sentiment d'être délaissée, voire écartée d'un processus de construction nationale qui finit par être vécu comme la seule affaire des « gens de la capitale ».

Si le diagnostic paraît juste, le remède est cependant loin d'avoir été adapté. Car celui-ci repose sur deux axiomes essentiels : *primo*, celui du rôle central et presque sans partage de l'Etat dans la formation d'une communauté nationale dont on pense qu'elle ne peut s'imaginer par elle-même ; *secundo*, celui de la place majeure qu'y occupe une chaîne d'information circulant unilatéralement, du sommet à la base. Le chef du CSP l'exprime très clairement lors de son discours de célébration du 23<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance, assurant que le premier objectif des efforts consentis par le gouvernement vise à se doter d'« une couverture radiophonique et télévisuelle totale au bénéfice de tout le territoire national », et que « L'Etat fera pour sa part tout pour intéresser chaque citoyen à l'œuvre de construction nationale<sup>188</sup> ». Précisément, les gouvernements peuvent avoir l'impression d'avoir fait preuve de beaucoup de bonne volonté en recherchant sans cesse le consensus populaire autour de leur projet national. Le rituel des commissions ou comités réunissant les différentes couches sociales ou corps constitués de la nation en est la preuve. Il s'installe dans un contexte de remise en cause du mythe de la pureté morale et du désintéressement qui a été mis à profit par les régimes militaires successifs en quête de légitimité. En 1970, Lamizana fait d'ailleurs de la mise en place de son Comité consultatif constitutionnel un moyen de couper court aux rumeurs, manifestement suffisamment insistantes pour parvenir jusqu'aux oreilles malentendantes du pouvoir central, selon lesquelles « l'armée veut se maintenir indéfiniment au pouvoir », et « tente de spolier par

<sup>187</sup> Projet d'« Allocution de Monsieur le Président du Conseil de Salut du Peuple, Chef de l'Etat, à l'ouverture de la Commission Nationale Constitutionnelle [sic] », doc. cit.

<sup>188</sup> Discours de Jean-Baptiste Ouédraogo, président du CSP, chef de l'Etat, à l'occasion du 23<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance de la Haute-Volta, 1983, ANF 1V 231.

la force le peuple voltaïque des libertés fondamentales octroyées gratuitement à l'homme par Dieu<sup>189</sup> ». La réunion autour de la table commune du Comité vise donc à recréer l'éventail le plus large possible de l'opinion voltaïque. La nation prend ainsi la forme d'une expérience de laboratoire, où seraient réunis les atomes constitutifs de la molécule nationale que constitueraient les syndicalistes, les universitaires, les enseignants, les autorités religieuses, coutumières et militaires, les organisations de femmes ou de jeunes, etc. (voir doc. n° 5, p. 78). Malgré la gravité du malaise social lié au déficit démocratique d'un régime d'exception qui s'éternise, les paysans – environ 90 % de la population active du pays – ne sont pourtant pas conviés à la réflexion, une absence que le régime justifie par le fait que « Le » paysan voltaïque n'est pas « préparé aux subtilités du droit constitutionnel ». Ne dispose-t-il d'ailleurs pas de ce « bon sens » suffisant « pour faire la différence entre une proposition qui lui est soumise et une décision qui lui force la main<sup>190</sup> » ?

Tout se passe comme si les élites urbaines et les populations rurales habitaient chacune une planète différente, comme s'il existait au sein du territoire des enclaves culturelles inaccessibles pour l'esprit des « évolués » ou des « cadres ». Afin d'illustrer ce propos, nous ne pouvons nous empêcher de citer une note révélatrice de ces relations chargées d'incompréhension entre gouvernants et gouvernés. Précisons qu'elle a été rédigée non pas en pleine période coloniale, mais à la fin des années 1960. Le haut fonctionnaire qui en est à l'origine entend alors donner au gouvernement les clés de lecture afin de détruire le mur d'incommunicabilité qui sépare les élites du monde rural.

Voici son analyse : « Le paysan étant méfiant par nature et préférant en outre le concret, les relations avec les cadres sont d'un abord difficile. Il faut aller au paysan non seulement en diminuant les distances physiques mais aussi les distances de comportement. » Pour y parvenir, la note souligne que « les rapports qui tiennent compte de la hiérarchie des campagnes ont les meilleurs effets. Le paysan est très habitué au schéma : Mr le Commandant, le chef du village, le chef de famille, l'individu. Toute intervention qui passe outre ce cheminement est d'abord suspectée et ne sera prise en considération que lorsque, d'une façon ou d'une autre l'un des personnages clé de la hiérarchie interviendra [...]. Le paysan [...] est très sensible aux stimulants honorifiques. Aussi les ministres voltaïques lors de leurs “tournées agricoles” distribuent-ils avec tout le sérieux voulu des diplômes aux meilleurs producteurs<sup>191</sup> ». Les autorités coloniales appelaient cela la politique d'« apprivoisement » des populations ; voici à nouveau un bel exemple de continuité dans les pratiques du pouvoir.

---

<sup>189</sup> « Message du chef de l'Etat à la nation », *Bulletin quotidien d'information*, doc. cit.

<sup>190</sup> *Ibid.*

<sup>191</sup> « La participation populaire aux actions de développement », doc. cit.



**Doc. n° 5** Clichés pris à Ouagadougou lors de la célébration de l'indépendance le 11 décembre 1978, ANF 6Fi 68-84. Nous voyons une représentation de la société en réduction telle qu'elle est vue par le régime militaire du général Lamizana. De haut en bas et de gauche à droite, on peut voir le défilé de la gendarmerie, des anciens combattants, des enfants, et des femmes soldats.



**Doc. n° 6** Voici une autre représentation martiale de la nation. On y voit des militaires symbolisant le peuple prêt à défendre la patrie. La photographie est probablement prise au début du Front populaire, entre 1987 et 1990. On remarque qu'à cette époque le régime de Blaise Compaoré, qui succède à celui de Thomas Sankara, ne s'est toujours pas départi de la symbolique révolutionnaire. Voir *Congrès constitutif du Front populaire, 1-2-3 et 4 mars 1990, Ouagadougou, Burkina Faso*, p. 114.

Une autre est à rechercher dans la relative rareté des contacts entre les élites et le peuple, constat qui vaut aussi bien pour les zones frontalières que pour la petite périphérie de Ouagadougou. En 1964, par exemple, le chef du poste de Tanghin-Dassouri, situé à seulement 18 kilomètres à l'ouest de la capitale, se plaint de ce que « les contacts avec les populations deviennent rares pour ne pas dire inexistantes ». L'administrateur a de quoi s'inquiéter, car, fait-il savoir, « depuis ma prise de service, aucun député de la circonscription ne s'est présenté à mon bureau pour me dire qu'il désirait prendre contact avec le peuple qui l'a élu ». Sa conclusion, pleine de sagesse, est claire : « Il faut que le contact entre le député et le peuple reprenne faute de quoi sa représentativité pourrait être contestée un jour<sup>192</sup>. » Autant dire que ces propos ne sont pas isolés, ni ne sont propres à la fin de règne de Yaméogo. Cette question de la représentativité des élus, contestée, pose aussi celle du programme national qu'ils portent, et dont le contenu peut sembler creux pour de nombreux Voltaïques. Elle est à mettre en relation avec la mauvaise gouvernance, qui se confond avec la patrimonialisation par les élites du pouvoir d'État. Le thème de l'unité nationale a pu ainsi être perçu comme un slogan purement conjoncturel, agité au cours des élections, ou pendant les situations de crise, c'est-à-dire au moment où les gouvernements recherchent ce regain de légitimité qu'ils estiment suffisant pour se maintenir au pouvoir.

Dans ce contexte, les référents identitaires continuent d'être multiples, et même à géométrie variable, quand le pouvoir central cherche au contraire à les rigidifier et à les homogénéiser par souci de rationalisation administrative et, partant, de contrôle des populations. Les identités dont nous parlons reposent sur l'histoire ancienne de sociétés qui ont conservé une certaine autonomie à l'égard du pouvoir central, en particulier dans leur organisation sociale et leur univers symbolique. Les agents de l'État les perçoivent au prisme de la vieille distinction schématique qui opposerait des sociétés lignagères ou segmentaires « arriérées » à celles, « plus évoluées », organisées sous forme d'Etat<sup>193</sup>. La situation sociopolitique du pays est évidemment bien plus complexe et, selon René Otayek, explique en grande partie cette inconfortable position des gouvernements, qui oscillent sans cesse entre « Etat mou » et « Etat total », entre normes

---

<sup>192</sup> « Rapport mensuel », cercle de Ouagadougou, poste administratif de Tanghin-Dassouri, a/s « Activités et faits du mois de mars 1964 », classé confidentiel, Tanghin-Dassouri, 31 mai 1964, ANF 22V 158.

<sup>193</sup> Cette bipartition mentale du territoire, véhiculée au cours de la période coloniale, est entretenue bien au-delà de l'indépendance par le pouvoir central. Sous Lamizana par exemple, un rapport officiel distingue « la famille mandé (sénoufos, dioulas, boussancé, markas...), les peulhs et les touaregs », classés comme « groupe secondaire », à la différence des Moose, « excellents cultivateurs », qui « constituent un groupe ethnique homogène, structuré et hiérarchisé, profondément marqué par un long passé de traditions et l'existence d'un régime féodal, qui pendant plus de 800 ans a été la base de l'Empire mossi ». Voir « L'économie de Haute-Volta », anonyme et sans date, note très probablement rédigée en 1968 pour les services de l'Etat, ANF 1V 62.

rigides et pratiques molles comme nous l'avons vu plus haut<sup>194</sup>. A ce sujet, Richard Banégas a certainement raison lorsqu'il estime qu'il s'agit là d'un « problème de taille pour un Etat postcolonial qui se construit face à des sociétés ayant conservé leurs propres systèmes d'organisation, lignager, villageois ou étatique », dans la mesure où « ces organisations politiques qui lui sont antérieures ont aussi plus de prise réelle sur la société. Aussi l'Etat a-t-il dû sans cesse compter avec elles dans sa construction hégémonique en les y inscrivant de force ou en composant avec elles<sup>195</sup> ». Cependant, les progrès de la décentralisation engagée dès les années 1950, s'ils sont relatifs, conduisent malgré tout l'État et les intellectuels à intégrer le lexique de la différence. Cela peut bien sûr se faire à contrecœur, comme le rappelle cette déclaration formulée au nom du Mouvement de libération nationale (MLN), le parti fondé par Joseph Ki-Zerbo, selon laquelle « les gens ne connaissent pas le B.A. BA de la politique. Le clan et la tribu restent les seuls cadres de référence. C'est le Moyen Age perpétué<sup>196</sup> ». Cet agacement, qui a également été celui de la plupart des régimes coloniaux ou postcoloniaux, traduit avant tout une crainte des nouvelles élites face à la multiplicité des loyautés échappant en grande partie à l'emprise de l'Etat, et contredisant l'image qu'elles se font de la modernité.

Il nous semble que la question des chefferies est éclairante à cet égard. Rappelons par exemple que la royauté de Ouagadougou n'a pas succombé au processus de décentralisation. Le roi de Ouagadougou et ses chefs subalternes sont loin d'avoir cédé le pas aux préfets et autres gouverneurs de région. Le maintien de la royauté, mais aussi celui d'une identité moaaga toujours très forte, peut être perçu comme une limite posée à la construction nationale par le haut, en même temps qu'elle constitue une référence identitaire de secours, une sorte de « valeur-refuge » que l'on met en avant lorsque les régimes en place ne brillent pas par leur probité. Car, après tout, les gouvernements se succèdent, tandis que les institutions « royales », elles, demeurent. Le particularisme culturel, social et politique que ces dernières symbolisent est très certainement le fruit d'une imagination politique alternative à celle proposée par le pouvoir d'Etat. Ainsi, d'après nos enquêtes, il apparaît clairement que l'on n'hésite pas à s'affirmer avant tout comme « Moaaga », et de surcroît descendant d'un lignage noble quand la généalogie le permet, au cours de ces moments où la conduite des affaires de la Cité par le gouvernement suscite plus de honte que de fierté. Dans cet ordre d'idées, l'emploi de ce que l'on appelle le « nom botanique », c'est-à-dire le nom africain, constitue une autre forme de valeur-refuge. Cela ne signifie pas pour autant que le prénom chrétien ou musulman reconnu par l'état-civil ait disparu ou qu'il soit nié. Cette simple observation nous conduit à penser que l'existence de

<sup>194</sup> R. Otayek, *Burkina : entre Etat mou et Etat total, un balancement qui n'en finit pas*, document cité in R. Banégas, *op. cit.*, p. 4.

<sup>195</sup> *Ibid.*

<sup>196</sup> « La Haute-Volta après quelques mois de liberté », *Afrique nouvelle*, 8-14 septembre 1966, ANF 1V 162.

référents identitaires multiples est loin de s'opposer au progrès de la conscience nationale. Car, à l'image de la parenté à plaisanterie<sup>197</sup>, leur usage, souple, joue un rôle de décompresseur social qui tient l'État-nation à l'abri du spectre de la sécession régionaliste, ou des conflits liés à l'instrumentalisation de l'ethnicité.

Néanmoins, les constructions imaginaires de la figure de l'« Autre », essentiellement à des fins politiques, ont pu laisser des traces et de vieilles rancœurs, malgré les discours lénifiants des gouvernements, à l'image de celui tenu le 5 août 1960 par Maurice Yaméogo, alors en tournée dans le pays, qui dit avoir senti « à travers les sourires d'accueil, la spontanéité de la joie d'une population qui n'a jamais su ce qu'était que la xénophobie<sup>198</sup> ». Or le pays, pas plus qu'aucun autre à notre connaissance, n'a été épargné par ce type de tension. Encore en 1976, les relations entre les populations de l'Est et celles de l'Ouest continuent de poser problème au gouvernement de Lamizana. En effet, les habitants de la région des Hauts-Bassins, qui regroupe notamment le cercle de Bobo et celui de Banfora, ont le sentiment que l'Etat concentre toute son attention et toutes ses ressources en faveur de la région de Ouagadougou. Le taux d'encadrement administratif semble y être effectivement bien inférieur à ce qu'il est sur le Plateau central. Il en résulte que les pouvoirs locaux sont contraints d'admettre régulièrement leur méconnaissance de leur région d'affectation, conséquence d'un manque chronique de contact avec les populations. En réaction, le gouvernement organise des tournées d'information et de sensibilisation autour du thème de l'unité nationale, initiative d'autant mieux venue que s'est développé un mouvement de rejet des populations moose qui se sont établies sur les terres bobolaises. La réunion qui s'ensuit à la sous-préfecture de Bobo se solde par un appel lancé à l'adresse de la chefferie locale et des secrétaires de canton, afin que ces derniers soutiennent l'unité nationale et encouragent la « suppression des mentalités de la considération ethnique et régionale » tout en s'inspirant des « particularités socio-économiques profondes du pays<sup>199</sup> ».

Le message est-il passé ? Nous ne pouvons répondre à cette question. Toujours est-il qu'au cours de ses premières décennies d'indépendance, la Haute-Volta n'a jamais connu de

<sup>197</sup> La pratique de la « parenté à plaisanterie » n'y est pas pour rien. Celle-ci facilite les relations entre groupements de population distincts au moyen de l'humour – parfois féroce – qui permet de s'insulter ou en tout cas de se taquiner sans en venir aux poings... Ce type de relation unit par exemple les Samo aux Moose. Une anecdote permet de comprendre en quoi cette parenté symbolique consiste : lors de l'investiture du nouveau chef samo du canton de Toma le 14 décembre 2008, celui-ci lance aux Moose que sa couronne n'est pas le petit bonnet rouge de 500 francs CFA (80 centimes d'euros !) porté par leurs chefs. Le nouveau responsable coutumier rappelle d'ailleurs que les Samo aiment autant le pouvoir que les Moose, et que ce n'est pas pour rien si, en dehors de deux Présidents moose (Maurice Yaméogo et Blaise Compaoré), les Samo ont fourni deux chefs d'Etat au pays : le général Lamizana et Saye Zerbo. Voir « Emile Paré, nouveau chef de canton de Téma », *L'Observateur Paalga*, n° 7282, 17 décembre 2008, pp. 27-28.

<sup>198</sup> « Biographie de monsieur Maurice Yaméogo, président de la République de Haute-Volta. 1957-1966 », ANF 1V 203, carton 811.

<sup>199</sup> Ministère de l'Intérieur, Département des Hauts-Bassins, « Synthèse du rapport du 2<sup>e</sup> trimestre 1976. Fiche interministérielle », Bobo-Dioulasso, 19 août 1976, ANF 1V 204.

climat de guerre civile. Si la prépondérance démographique, mais aussi culturelle des Moose centraux peut parfois irriter, elle semble être admise comme une évidence, du moins tant que ces derniers ne sont pas surreprésentés dans les institutions de l'Etat<sup>200</sup>. En réalité, la fragilité de l'édifice national tel qu'il est pensé par l'élite au pouvoir n'est probablement pas à rechercher dans les prétendus clivages « ethniques » ou « culturels que le pays connaît. A notre sens, elle reposera davantage sur la désunion perceptible au sein des institutions qui sont censées la socialiser par la force ou la persuasion. L'exemple des divisions au sein de l'armée, pourtant censée cimenter la nation, est un cas d'école. Jean-Baptiste Ouédraogo va en faire l'amère expérience. Avant de retrouver ses patients à la suite du coup d'Etat du 4 août 1983, le Président expliquait l'échec des régimes précédents à inscrire la nation dans la conscience populaire par le fait que le pays, « s'il a été aimé par ses dirigeants, ce fut bien plus du bout des lèvres que du fond du cœur<sup>201</sup> ». Le commandant a oublié de dire que ce même pays doit aussi être aimé par ses citoyens pour que l'imaginaire national prenne sens. Le capitaine Sankara, lorsqu'il instaure la Révolution démocratique et populaire (RDP), pense être capable de créer les conditions de cet attachement sentimental à la nation.

### **La Révolution démocratique et populaire : une tentative inédite de construction de la nation par le bas ? (1983-1987)**

#### *Le pouvoir au peuple*

Après vingt-trois ans d'indépendance, il apparaît clairement que la majorité de la population peut avoir le sentiment d'avoir été écartée du projet d'édification de la nation et de la constitution de son imaginaire. Celui-ci a pris la forme d'un univers martial, faiblement créatif, qui semble n'avoir d'autre but que de conforter le pouvoir du leader dans des conjonctures difficiles. L'amour que les chefs d'Etat ont cherché à s'assurer auprès des citoyens a été allègrement confondu avec celui que ces derniers étaient censés porter à leur nation. Mais le couple mère-patrie et père-président n'était en réalité pas tout à fait uni ; du moins pouvait-il à

---

<sup>200</sup> Charles Bernard, dans son essai de prosopographie portant sur 8 500 cadres et fonctionnaires voltaïques/burkinabèses entre 1958 et 1987, montre que cela fut le cas. Cela ne veut cependant pas dire que les tensions n'existent pas entre les communautés. Mais une sorte de partage équitable des postes à responsabilité semble avoir été la règle. Charles Bernard émet l'hypothèse selon laquelle cette situation assez exceptionnelle s'expliquerait par le fait « que l'ensemble mossi, de par son histoire et sa forte structure politique traditionnelle, de par sa puissance économique et son poids démographique, voire son dynamisme, ne se sentirait nullement mis en question par la place occupée par les groupes minoritaires ». Serait-ce l'une des conséquences tardives de la formation du « Bloc Mossi » au cours de la période coloniale ? Voir C. Bernard, « Cadres et ethnies après l'indépendance (1958-1987) : continuités et ruptures », in Y. G. Madiéga et O. Nao (dir.), *Burkina Faso, cent ans d'histoire, 1895-1995*, tome 1, Paris-Ouagadougou, Karthala-PUO, 2003, p. 1100.

<sup>201</sup> Discours de Jean-Baptiste Ouédraogo, président du CSP, chef de l'Etat, à l'occasion du 23<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance de la Haute-Volta, doc. cit.

juste titre passer pour le fruit d'un mariage quelque peu forcé. L'absence d'ouverture démocratique réelle, nous l'avons vu, n'a pas trompé les populations qui semblent percevoir les enjeux réels de la mobilisation du sentiment patriotique par le haut, davantage vécue comme une technique de domination plutôt que comme un moyen de susciter l'adhésion populaire autour d'un projet fondateur de vie commune. Précisément, Eric Hobsbawm souligne que « les principaux changements politiques qui transformèrent une réceptivité potentielle aux arguments nationaux en une réception réelle de ceux-ci furent la démocratisation de la politique<sup>202</sup> ». Or, de la tenue des premières élections au suffrage universel à la veille de l'avènement de la révolution sankariste, les populations étaient soit purement et simplement écartées de la définition d'une grammaire nationale peu comprise, soit brièvement sollicitées pour donner leur avis sur des projets très techniques, n'intéressant en temps normal que les experts ès droit administratif et constitutionnel. Le président Ouédraogo, décidément très perspicace lorsqu'il s'agit de juger ses prédécesseurs, l'écrit fort bien : « Ne retrouvant sa vocation de peuple souverain qu'en l'espace des dimanches d'élection, se sentant incapable de peser sur les événements, réduite à la colère passive devant les abus de toutes sortes, les citoyennes et citoyens ne se sont jamais sentis de vraie raison de vouloir mourir pour la Constitution<sup>203</sup>. » On peut d'ailleurs se demander dans quelle partie du monde – peut-être aux Etats-Unis ? – des citoyens seraient prêts à mourir pour une telle cause. En Haute-Volta, cela ne se conçoit assurément pas. De façon assez évidente, les gouvernements successifs n'ont pas su trouver les mots qui touchent, ceux qui font vibrer la fibre patriotique du peuple. Le langage national officiel a été celui d'un discours technique rendu aussi hermétique que son homologue théologique. Tous deux ont été conçus comme la propriété d'une poignée d'initiés qui ont endossé la paternelle tâche d'« éducation des masses ». Paysans, jeunes, femmes et « vieux » ont ainsi joué le rôle de simples récepteurs des messages sur la nation, et non d'émetteurs de propositions ou d'idées s'inspirant de leurs réalités vécues. Ici encore, parler de legs colonial n'est pas un vain mot.

Le « putsch des capitaines » qui marque l'avènement de la Révolution démocratique et populaire du 4 août 1983 vise précisément à rompre avec le passé colonial et « néocolonial », du moins tel que ces officiers se l'imaginent. Le régime, conduit par Thomas Sankara, ancien Premier ministre du commandant Ouédraogo, vise à construire une nouvelle cité imaginaire<sup>204</sup>. D'une part, celle-ci doit être bâtie en négatif, c'est-à-dire en réaction face à d'hypothétiques menaces étrangères, celles que feraient peser les « forces néo-impérialistes », aidées de l'intérieur par les prétendus « valets de l'impérialisme » que constituaient les classes

<sup>202</sup> E. Hobsbawm, *op. cit.*, p. 204.

<sup>203</sup> Projet d'« Allocution de Monsieur le Président du Conseil de Salut du Peuple, Chef de l'Etat, à l'ouverture de la Commission Nationale Constitutionnelle [sic] », doc. cit.

<sup>204</sup> J.-F. Bayart, *L'Illusion identitaire*, Paris, Fayard, 1996, pp. 139-181.

« féodales » et « bourgeoises ». D'autre part, la nouvelle nation doit également se construire de façon positive, par attachement volontaire du peuple à un pays rendu émotionnellement désirable. Ce double projet repose sur une volonté clairement affichée de voir ceux devenus du jour au lendemain, sans qu'on leur ait demandé leur avis, des camarades révolutionnaires prendre eux-mêmes en main la construction nationale ainsi que la prise en charge des affaires locales jusque-là dévolues aux agents patentés de l'Etat. Le mot d'ordre, emprunté à la Révolution française, du « pouvoir du peuple, par le peuple et pour le peuple » vise bien à déconstruire symboliquement la confusion jugée stérile qui existait jusque-là entre l'amour national et l'amour porté au père-président. Pour rendre la mobilisation nationale possible, le régime sankariste a voulu en faire un instrument d'émancipation des « masses » ; et faire de l'Etat-nation la « chose » du peuple, après que ce dernier a subi avec succès l'épreuve de la « conscientisation ». Dans le discours révolutionnaire, elle est d'abord conçue comme un renversement des valeurs qui vise à rehausser l'estime de soi d'un peuple jusque-là « virtuellement étranger chez lui », pour reprendre l'expression d'Achille Mbembe<sup>205</sup>. Plutôt que de replacer le citoyen dans le foyer national hérité dont il semble avoir été exclu, le pouvoir révolutionnaire entend le rebâtir autour du camarade, tout en faisant de l'exécutif, le Conseil national de la Révolution (CNR), son principal architecte en sa qualité de « force avant-gardiste ».

Ce projet implique que les instigateurs de la révolution, une fois défini qui en sont membres de droit, trouvent l'inspiration nécessaire pour repenser les institutions politiques du pays et en faire un puissant moyen de socialisation de l'Etat national par l'implication de tous dans son développement. Cela passe par l'élaboration d'institutions présentées comme nouvelles, aptes à « offrir au peuple un vécu politique concret et direct<sup>206</sup> ». L'innovation majeure de la RDP en la matière est incontestablement l'annonce de la création des Comités de défense de la révolution (CDR), rendue publique le 4 août 1983. Ces comités sont le signe de la volonté du régime de déconcentrer l'administration du territoire, désormais déléguée à toutes les âmes de bonne volonté qui voudront intégrer ces structures décisionnelles et administratives non professionnelles. Bien entendu, le président du Faso (le « PF ») et le CNR conservent la direction de l'ensemble. Ce sont eux qui esquisSENT les grands principes qui doivent constituer autant de repères pour l'action des CDR. Cela est d'autant plus nécessaire que les comités ne

---

<sup>205</sup> Achille Mbembe emploie cette expression pour caractériser le colonisé à qui l'on a dénié le droit de s'exprimer par les urnes. L'auteur souligne ainsi la relation profonde qui existe entre citoyenneté et nationalité. Il nous semble que la remarque est également à mettre en rapport avec la période dite « postcoloniale », bien que les contextes ne soient pas tout à fait les mêmes. A. Mbembe, *op. cit.*, p. 58.

<sup>206</sup> M.-L. Martin., *op. cit.*, p. 95.

disposent originellement d'aucun statut ; ils ne seront définis qu'à la fin du mois de mai 1984<sup>207</sup>. On pense alors que les principes révolutionnaires généraux définis dans le *Discours d'orientation politique* (DOP), sorte de petit livre rouge du peuple burkinabè, sont suffisamment explicites. Les CDR, coordonnés par un secrétaire général national, constituent l'émanation populaire du CNR, ainsi que sa plus solide courroie de transmission entre la capitale et le monde rural. Ils sont également conçus comme un outil pédagogique instituant dans les esprits les principes moraux et politiques de la Révolution. Enfin, dans l'imaginaire révolutionnaire, les comités sont autant de bastions prêts à défendre une révolution dont ses dirigeants sont convaincus qu'elle sera la cible d'attaques venant de toutes parts. La nation tout entière, hommes et femmes, adultes et enfants, roturiers ou nobles, sont donc mobilisés dans le cadre d'une guerre décrétée en temps de paix, si l'on excepte le court conflit qui a opposé le Burkina au Mali au cours de la Noël 1985. L'état de siège, réel ou supposé, permet de tenir la population en éveil (voir doc. n° 6, p. 78). Les CDR, première ligne défensive d'une patrie pour laquelle les « camarades » se disent désormais prêts à sacrifier leur vie, engagent également la nation sur un autre champ de bataille : celui de l'autarcie économique<sup>208</sup>. Les Burkinabè sont ainsi fortement incités à consommer les fruits du terroir, à boire la bière de mil traditionnelle (le *dolo*), que l'on veut commercialiser au même titre que la très populaire bière blonde produite par Brakina (Brasseries du Burkina Fraso) ou la So.b.bra (Société burkinabè de brasserie)<sup>209</sup>. Les plats locaux sont également mis à l'honneur par le régime. En 1987, le président Sankara donne une fois de plus l'exemple, lui qui, au cours d'un dîner de gala organisé en l'honneur de François Mitterrand et de sa femme, fait servir le *gonre*, une pâte à base de farine de haricot enroulée dans des feuilles de manguier (voir doc. 7 et 8, p. 86). La nation peut ainsi se consommer, se boire et se manger et faire corps avec chaque individu. Là encore, la référence religieuse, et notamment celle de l'eucharistie, n'est pas bien loin. D'ailleurs, Thomas Sankara n'est-il pas resté un catholique convaincu ?

Pour la première fois probablement, toutes les couches de la population se sentent physiquement engagées dans le processus révolutionnaire, qui est aussi celui de l'édification de

---

<sup>207</sup> B. Jaffré, *Burkina Faso. Les années Sankara. De la Révolution à la rectification*, Paris, L'Harmattan, 1989, p. 189.

<sup>208</sup> Le vocable guerrier n'est pas exagéré. Il est employé par le CNR lui-même, qui rappelle que ses initiatives économiques coûtent la vie à de nombreux camarades. C'est ainsi qu'à Ouagadougou une place dite « de la Bataille du Rail » commémore le difficile prolongement de la voie ferrée jusqu'à une centaine de kilomètres au nord de Ouagadougou.

<sup>209</sup> Irène T., 30 ans, sociologue, a toujours vécu à Ouagadougou. Elle se souvient que son père, médecin à l'hôpital Yalgado, se voyait fortement incité à acheter chaque fin de mois les haricots verts, les pommes de terre, les oignons ou les tomates « nationaux » cultivés à Koungoussi ainsi qu'à Ouahigouya. Cela faisait la joie des enfants, mais l'aspect contrignant de ce patriotisme économique était parfois durement ressenti. D'après elle, il n'y avait pas d'obligation à « consommer burkinabè ». Mais ne pas le faire revenait à s'attirer la suspicion des CDR. Autant dire que l'on ne souhaitait pas risquer de basculer dans le camp des « ennemis de la Révolution » pour une simple histoire de légumes...

la nouvelle nation. La Révolution, à travers l'institution des CDR, entend panser toutes les plaies d'une société divisée : entre classes sociales d'abord, mais aussi en fonction du sexe et entre les générations.



**Doc. n° 7** « Arrivée de François et Danielle Mitterrand à l'aéroport de Ouagadougou », 1987, ANF 5Fi 666. On voit le couple présidentiel accueilli par Thomas Sankara (à l'extrême gauche) et sa femme (à la gauche de Danielle Mitterrand). Le chef de l'État français et sa femme boivent le *zoom koom*, de l'eau mélangée à de la farine de mil, symbole du bon accueil fait à l'étranger.



**Doc. n° 8** « Les présidents français François Mitterrand, burkinabè le capitaine Thomas Sankara, leurs épouses, le capitaine Blaise Compaoré au dîner gala », 1987, ANF 5Fi 690. On peut voir sur la table les produits traditionnels servis à l'occasion, notamment le *gonre*.

Le mot « interdépendance » prend ainsi son sens, n’étant exclus de cette société idéale que les « ennemis de la Révolution », dont on a cependant peine à déterminer les critères objectifs permettant de les classer ainsi. De plus, les populations, débarrassées des anciens circuits administratifs et bureaucratiques, s’expriment sur le sens à donner au combat révolutionnaire ainsi que sur les moyens propres à donner au pays une dignité qui n’aurait pas existé avant l’indépendance, et qui aurait été perdue sous les régimes précédents. La nation burkinabè devient une réalité sensible, palpable, qui trouve sa matière dans le détail et sa force dans la quotidienneté. Avant d’en venir à l’aspect symbolique de la révolution, quelques exemples précis permettent de comprendre ce que signifiait alors la mobilisation nationale. Pour les observateurs étrangers du journal *West Africa*, Ouagadougou, comme toutes les autres villes du pays, vivraient alors dans une « atmosphère de carnaval<sup>210</sup> ». Tous les dimanches, notent les journalistes, les CDR de quartier, à l’aide de porte-voix, appellent les camarades à se munir de pioches et de pelles afin de déboucher les caniveaux, de balayer la chaussée, de nettoyer les marchés ou de combler les nids-de-poule sur les routes. Comment pourrait-on mieux symboliser la nation ? D’après nos sources orales, les populations de Ouagadougou ont été très sensibles à cette forme de travail collectif. Chacun, y mettant du sien en nettoyant la portion de route devant sa porte par exemple, contribue à assainir le quartier tout entier. L’idée selon laquelle la nation est l’addition de toutes les forces prend ainsi un tour concret. L’opération, en se répétant régulièrement, contribue également à créer ce temps parfaitement régulier et homogène que les pouvoirs précédents n’avaient pas su inscrire dans le vécu populaire<sup>211</sup>.

Du moins la « rupture » est-elle plus apparente que réelle. Car, comme le remarque très judicieusement le journal *West Africa*, « pendant les travaux, on joue au tam-tam et au balafon », si bien que « les citadins font revivre ainsi la tradition du travail collectif en milieu rural<sup>212</sup> ». Chez les Moose, par exemple, le *soa-soaaga* est précisément un travail collectif effectué par les villageois au son du *gandaogo* et du *bendre*, deux formes de tambour. La révolution n’est donc pas totalement faite de nouveautés, et cela ne déplaît pas au CNR, qui entend lui donner une dimension « authentique ». Il en va ainsi de l’adoption d’un nouveau langage législatif en 1985. A partir de cette date, les appellations « loi, décret, arrêté » sont remplacées par les termes moore *zatu*, *kiti*, *raabo*. Pour la presse d’État, cette décision vise à faire « comprendre ainsi que plus jamais le peuple ne sera gouverné à coup de lois, de décrets et arrêtés issus de la jurisprudence bourgeoise », concluant qu’une « une justice populaire vient

---

<sup>210</sup> « Déclaration du secrétaire général des CDR », 25 août 1983, *West Africa*, 24 et 26 octobre 1983, pp. 1-2.

<sup>211</sup> Entretien avec Y. Moumouni, 38 ans, économiste. Il était en classe de quatrième au début de la Révolution.

<sup>212</sup> « Déclaration du secrétaire général des CDR », *op. cit.*

d'être rendue au peuple car celui-ci est désormais libéré des chaînes de l'appareil judiciaire à caractère néocolonial<sup>213</sup> ».

Le régime du capitaine est bien nationaliste, au sens parfois étriqué du terme. Thomas Sankara, tout en s'inspirant de modèles étrangers tels ceux de la Chine populaire, de l'Albanie, de Cuba ou de la Corée du Nord, est en effet farouchement déterminé à prouver que la RDP est une expérience unique, et non une révolution « importée »<sup>214</sup>. Dans de nombreuses déclarations, le PF insiste sur la nécessité de s'appuyer sur les éléments du passé susceptibles de solidifier une communauté nationale qui, bien que « nouvelle », est aussi « historique ». Reste, selon le régime, à « savoir puiser ce qu'il y a de bon dans le passé, c'est-à-dire dans nos traditions, ce qu'il y a de positif dans les cultures étrangères, pour donner une dimension nouvelle à notre culture<sup>215</sup> ». Mais le DOP d'où est tiré cet extrait ne nous renseigne pas beaucoup sur les normes à suivre. Le tri mémoriel d'où découle l'« oubli » constitutif de l'imaginaire national semble largement laissé à l'initiative de chacun, même si de nombreux discours du PF fixent quelques grandes orientations. Ainsi, la mémoire collective est purgée du souvenir des tentations du régionalisme ethnique, toujours latent, ou des conflits locaux alimentés par certaines formes de xénophobie, celles notamment liées à l'accès au domaine foncier, d'ailleurs nationalisé en 1984. Oubliée également la royauté moaaga et sa contribution à la fondation de l'Etat voltaïque/burkinabè contemporain. En dehors de vagues discours sur la lutte contre la « féodalité », la cour du Moogo Naaba est tout simplement ignorée par les instances révolutionnaires, qui ne semblent pas pour autant se donner réellement les moyens d'écartier les chefs de la vie politique et sociale du pays<sup>216</sup>.

L'implication réelle de la population dans toutes les tâches jugées utiles pour le développement de la nation a donc été vécue comme une rupture radicale avec l'expérience des régimes précédents, bien que, là encore, le pouvoir révolutionnaire ait pu s'inspirer de ce qui s'est fait avant lui. En réalité, la société révolutionnaire est toujours une société martiale. Les formes de travail collectif n'ont rien à envier au travail forcé de la période coloniale, si ce n'est que, cette fois-ci, les Moose, comme les autres, ont le sentiment de travailler pour eux-mêmes. Enfin, la lutte « anti-féodale » offre des similitudes évidentes avec celles mises en œuvre à

---

<sup>213</sup> « Troisième gouvernement révolutionnaire. La différence avec le passé », *Sidwaya*, n° 344, 2 septembre 1985, p. 1.

<sup>214</sup> Peu de temps après sa prise de pouvoir, Thomas Sankara fait savoir qu'il n'apprécie guère que l'on compare « sa » révolution à l'expérience libyenne. L'étiquette d'officier « pro-libyen » enflamme le chef de l'Etat, qui « s'estime insulté [...] parce qu'un tel qualificatif revient à nier ce qu'il affirme être le fondement de sa démarche et de ses ambitions, un nationalisme farouche ». Le capitaine fait donc très vite savoir au colonel Kadhafi qu'il entend voir s'interrompre le pont aérien établi entre Tripoli et Ouagadougou. Voir L. Zecchini, « La "Révolution" en Haute-Volta. Quelle indépendance ? », *Le Monde*, 22 octobre 1983.

<sup>215</sup> *Discours d'orientation politique*, 2 octobre 1983, ministère burkinabè de l'Information, p. 20.

<sup>216</sup> C. Savonnet-Guyot, « Le Prince et le Naaba », *Politique africaine*, n° 20, 1985, pp. 29-43.

certains moments de la période coloniale, ou encore sous la I<sup>re</sup> République. En dépit de tout cela, l’implication de tous, et surtout des « anonymes », contribue largement à donner ce sentiment de nouveauté. La jeunesse, notamment, a été particulièrement sensible à son élévation au rang de « pionnière » de la RDP<sup>217</sup>. Dotées du même uniforme, coiffées du calot militaire orné de l’étoile de la Révolution, ces futures élites, tout comme les camarades qu’elles encadrent, se sentent enfin utiles et ne sont plus seulement les mineurs qu’une société très respectueuse du droit d’aînesse laissait à l’écart des prises de décision. Tout comme les anciens, les paysans ou les femmes, les jeunes sont organisés sous forme d’uniions, et prennent part aux activités des CDR. Le peuple entier semble donc vivre au même rythme, celui des travaux d’intérêt général, de la levée quotidienne des couleurs nationales – matin et soir dans les écoles<sup>218</sup> –, des opérations « ville propre », ou encore du sport de masse. Dans le même temps, le Président sillonne toutes les parties du pays, souvent à l’improviste, par la voie des airs ou au moyen de sa modeste Renault 5. Une rumeur circule également à Ouagadougou selon laquelle le PF, déguisé, sortirait régulièrement dans les rues de la capitale pour sonder l’état d’esprit des populations. On le voit, le mythe de l’ubiquité du pouvoir demeure ; sous la Révolution, on peut même dire qu’il est porté à son paroxysme.

Cependant, ce beau tableau doit être nuancé. Car l’expérience sankariste est loin de convaincre tout le monde. Le Président en personne admet que les CDR ont pu se laisser entraîner dans certains excès, et se rendre coupables « des vexations, des frustrations, des contrariétés diverses [qui] ont entaché le dialogue de construction nationale entre CDR et personnes encore hésitantes vis-à-vis de la RDP<sup>219</sup> ». En effet, les comités sont aussi des instances de règlements de comptes personnels, dans la mesure où ils permettent d’indexer facilement un vieux rival, une personne avec qui l’on a un contentieux, autant d’« ennemis de la Révolution » potentiels. S’il est vrai qu’un genre d’enquête de moralité est le plus souvent mené afin d’examiner le fond des accusations, le simple fait d’avoir été suspecté suffit à jeter durablement le doute sur la moralité des accusés. D’autre part, les populations ont pu opposer au régime des formes de résistance qu’il n’a pas toujours su ou voulu voir. Richard Banégas note par exemple que les CDR ont pu être infiltrés par les élites anciennes, en particulier par les

---

<sup>217</sup> Les pionniers constituent l’élite de la jeunesse révolutionnaire. Ils ne sont qu’une poignée par école, et ont la charge d’encadrer leurs camarades dans les diverses tâches d’intérêt public, notamment le nettoyage de la chaussée, les opérations de désherbage, etc.

<sup>218</sup> Les témoins de la période se souviennent tous de l’obligation qui consistait pour les passants à s’arrêter à la vue de la levée ou de la descente du drapeau national dans les écoles. Cette habitude ressemble beaucoup à celle qui consiste à s’immobiliser à la vue des cortèges funèbres. Ce cérémonial renforce par conséquent la gravité des rites nationaux ; ils soulignent l’effacement des individus devant les intérêts supérieurs de la cause révolutionnaire et nationale.

<sup>219</sup> « L’An II de la Révolution s’annonce sous les auspices d’une confiance créatrice », *Sidwaya*, n° 326, 5 août 1985, p. 3.

« chefs traditionnels », qui ont su y introduire les princes, ou contourner les mesures « anti-féodales » par des stratégies d’alliances matrimoniales<sup>220</sup>.

D’autre part, malgré de réels efforts en matière de communication, les membres du CNR s’enferment dans l’illusion selon laquelle le pays tout entier est parfaitement réceptif aux mots d’ordre de la Révolution. La puissance d’émission de ce qui devient la Radio-Télévision du Burkina (RTB) est ainsi amplifiée, tandis que l’État se dote d’un nouvel organe de presse officiel, le quotidien *Sidwaya*. Basile L. Guissou, ministre de l’Information, de la Culture et de la Propagande sous la RDP, à qui l’on demande s’il a eu les moyens de sa politique, répond d’ailleurs sans hésiter que « faire le maximum avec le minimum » était à la fois la règle, mais également le sacrifice quotidien demandé à tous les révolutionnaires<sup>221</sup>. Le régime semble bien négliger les principes élémentaires du réalisme et considérer que la « foi soulève des montagnes ». Entre-temps, le sentiment d’un contrôle absolu sur les masses est renforcé par la formidable mobilisation populaire qui, il est vrai, a permis de renforcer le réseau routier et d’en assurer la maintenance, mais aussi de donner une impulsion nouvelle à l’effort scolaire ainsi qu’aux campagnes de vaccination, par exemple. Enfin, au classique schéma de communication allant du haut vers le bas s’est superposé un autre, qui relie la base au sommet, et qui est composé par les CDR, précisément vus comme « un système de communication à double sens établi entre le CNR et les 95 % de la population agricole vivant dans les 7 000 villages du pays<sup>222</sup> ». Cette institution joue bien le rôle d’une formidable caisse de résonance des aspirations populaires auprès d’un pouvoir révolutionnaire qui dit ne pas être sourd comme les précédents. Cependant, les oreilles du régime sont elles aussi sélectives ; par exemple, elles n’entendent pas s’ouvrir aux revendications des syndicats dont les activités sont suspendues, pas plus qu’à celles des partis politiques, qui seraient coupables de vendre le pays en « pièces détachées ». La question de la surdité des cadres de la Révolution est réelle, au point que Pierre Englebert a raison de souligner les dangers d’essoufflement que courent à cette époque les CDR, « unique base sociale du CNR », dont la capacité de mobilisation paraît très en deçà de ce qu’imposent les chantiers tous azimuts engagés par le pouvoir en matière économique, sociale, politique, administrative ou culturelle<sup>223</sup>.

« État cosmocrate<sup>224</sup> » selon Richard Banégas, le Burkina révolutionnaire l’est bien dans la mesure où il a créé son propre monde, et en particulier son propre champ symbolique. Si le

---

<sup>220</sup> R. Banégas, *op. cit.*, p. 91.

<sup>221</sup> Entretien oral avec Basile Laetare Guissou, 59 ans, ministre de l’Environnement et du Tourisme, des Relations extérieures et de la Coopération, puis de l’Information sous la RDP, Ouagadougou, mardi 16 décembre 2008.

<sup>222</sup> « Déclaration du secrétaire général des CDR », *op. cit.*

<sup>223</sup> P. Englebert, *La Révolution burkinabè*, Paris, L’Harmattan, coll. « Points de vue », 1986, pp. 170-171.

<sup>224</sup> R. Banégas, *op. cit.*, p. 95.

CNR semble avoir profondément cru à l'illusion que tout le pays était sous contrôle, derrière la Révolution et son leader, il n'en demeure pas moins vrai qu'une révolution symbolique a été engagée, susceptible de soulever une adhésion populaire très forte au projet de construction d'une nation rendue émotionnellement viable.

#### *La révolution symbolique et sa difficile adaptation au réel*

Comme il a été dit plus haut, la révolution sankariste opère avant tout une coupure symbolique radicale avec tous les éléments du passé susceptibles, selon le CNR, de rendre l'État-nation moins consensuel, moins aimable et même moins désirable. Deux ennemis symboliques sont combattus. A commencer par la figure de l'« égoïste » ou du « profiteur du peuple ». Sa dénonciation permet à la fois de solder l'héritage des régimes qui se sont succédé depuis l'indépendance, et dont on souligne les comportements prédateurs ainsi que la violence animale, mais également cette part de mal qui habite chaque individu, chaque camarade. Ces déviances supposées hypothèqueraient les chances de succès de l'association désirée, quasi mystique, d'une société épurée de tous ses vices avec le processus de construction nationale. Le combat symbolique vise également à faire table rase du passé colonial et de ses permanences présumées, oubliant que, finalement, l'État-nation est aussi le fruit de cette histoire ; le combat mené par certains Voltaïques pour la restauration du territoire en 1947 étant un exemple pris parmi d'autres. Dans cet ordre d'idées, un personnage comme le roi Naaba Saaga II n'a bien évidemment aucune chance d'entrer dans le panthéon révolutionnaire. Celui-ci, imaginaire, reçoit au contraire en son sein les anonymes qui n'avaient pas droit aux honneurs jusque-là, ceux qui ont perdu leur vie dans le cadre de la réalisation des très ambitieux plans de développement de la RDP. En 1986, c'est bien en mémoire de ces « militants des Comités de Défense de la Révolution tombés les armes à la main sur le champ d'honneur de la lutte révolutionnaire multiforme », de ceux qui sont allés « jusqu'au sacrifice suprême<sup>225</sup> », que les participants à la première réunion générale des CDR observent une minute de silence. La Révolution entretient donc une nouvelle illusion : celle qui consiste à se présenter comme une coupure radicale avec le passé, ce qui revient, selon le DOP, à combattre les « traditions décadentes » afin de « procéder à la destruction de la machine d'État néo-coloniale<sup>226</sup> ». Dans ce contexte, la RDP se défend d'être « un régime de plus en Haute-Volta » et se conçoit comme

---

<sup>225</sup> Secrétariat général national des Comités de défense de la révolution, « Résultats des travaux de la première conférence nationale des Comités de défense de la Révolution du Burkina tenue à Ouagadougou du 31 mars au 4 avril 1986 », p. 11.

<sup>226</sup> *Discours d'orientation politique, op. cit.*, p. 11.

une « rupture avec tous les régimes connus jusqu'à présent<sup>227</sup> ». L'histoire de l'État-nation burkinabè n'est donc pas vue comme un processus cumulatif, c'est-à-dire comme la somme des expériences et des événements, heureux ou malheureux, qui l'ont fondée. Elle se construit davantage sur l'amnésie, l'ignorance, ou la volonté de ne pas voir ce qui peut fâcher et briser l'adhésion sentimentale portée par le peuple à sa patrie.

Le citoyen lui-même doit se convaincre qu'il est un être d'un type nouveau. A partir du 4 août 1984, date du premier anniversaire de la Révolution, il ne sera plus un Voltaïque mais un « Burkinabè », littéralement un « Homme intègre ». Quelques années après des pays voisins comme le Ghana, le Mali ou le Bénin, le gouvernement change en effet le nom du pays, marquant ainsi le divorce symbolique d'avec la période coloniale. La nation moderne ne doit en effet plus être présentée comme la possible héritière directe de la Haute-Volta sous domination française. Remarquons que l'histoire de la colonisation est mal connue des membres du CNR, qui appartiennent tous à cette génération née au cours de la décennie qui précède l'indépendance<sup>228</sup>. De façon dogmatique, leur culture livresque les conduit à percevoir cette période comme une « souillure », dont les Burkinabè sont censés se sentir lavés du simple fait de ne plus s'appeler « Voltaïques ». Cette purification mémorielle collective coïncide avec la naissance d'un *ethos*, présenté comme spécifiquement national. La nationalité n'est donc plus conçue comme un acquis, comme une simple évidence administrative, mais davantage comme une qualité qui se mérite, et que l'on obtient par un effort quotidien tendant vers la rigueur morale. Le DOP est clair à cet égard, lui qui appelle à « créer un Voltaïque nouveau, avec une moralité et un comportement social exemplaires qui inspirent l'admiration et la confiance des masses<sup>229</sup> ».

Les ressortissants de l'ex-territoire voltaïque ne sont par conséquent plus ces simples « indigènes » dont la principale caractéristique aurait été d'occuper un bassin hydrologique. Pour la première fois, le peuple peut projeter sur le nom de son pays une identité idéalisée, à laquelle il est susceptible d'adhérer. Les couleurs qui le représentent sont des icônes nationales dès lors spontanément reproductibles, car chargées d'un sens susceptible d'honorer les citoyens. La multiplication des monuments nationaux participe également de cette diffusion populaire de la symbolique nationale. Il en va ainsi des ronds-points célébrant l'adoption du DOP (voir doc. n° 9, p. 94), véritable mode d'emploi de l'*ethos* burkinabè, « Bible » promettant des lendemains qui chantent. A en croire la propagande officielle, ces places sont presque toutes dédiées à la gloire des combattants révolutionnaires sacrifiés pour la reconquête d'une fierté longtemps

---

<sup>227</sup> *Ibid.*, p. 15.

<sup>228</sup> Entretien avec Basile L. Guissou, doc. cit.

<sup>229</sup> *Discours d'orientation politique*, *op. cit.*, p. 14.

enfouie. Les étoiles se multiplient sur les bérrets, les poteaux, au sommet des monuments publics. Le tout s'inspire de la tradition picturale communiste de type nord-coréen, voire chinois, à qui la ville de Ouagadougou doit deux de ses stades, arènes modernes où le peuple a l'occasion de se sentir solidaire, et pas seulement le temps d'un match de football (voir doc. n° 10, p. 94). La capitale connaît également à cette époque un essor remarquable, et les plans d'urbanisme marquent l'entrée de l'ancienne cour royale et de l'ex-cité coloniale dans l'ère de la « modernité » et du « partage ». En font foi les logements standard baptisés du nom de cités An I, II, et III de la Révolution, d'abord destinés aux fonctionnaires ouagalous, mais qui devaient se généraliser au bénéfice de toutes les couches sociales et de toutes les parties du territoire.

Le nouveau nom adopté a le mérite quant à lui de rompre avec les clichés qui associaient à une « ethnie » particulière des vertus ou des vices propres. Car le pays est appelé par ses deux principales langues, le moore et le dioula<sup>230</sup>. Cela symbolise, d'une part que l'Est et l'Ouest forment deux composantes parfaitement intégrées au territoire national, d'autre part que les qualités morales du peuple ne reposent plus sur des fondements particularistes mais proprement nationaux, et donc « modernes » ; 1983 marquerait ainsi l'« année zéro » de la nation, celle qui efface les erreurs, les humiliations liées à la dépossession de soi qui aurait caractérisé la période coloniale et son prolongement « néo-impérialiste »<sup>231</sup>.

La révolution symbolique permettrait de clarifier les positions afin d'y voir plus clair dans le cœur du peuple. Le CNR pense ainsi pouvoir discerner plus facilement qui sont les ennemis ou les amis de la Révolution. Car être burkinabè nécessite à cette époque une véritable initiation, au point qu'il n'est pas toujours facile de comprendre ce que le pouvoir révolutionnaire attend de chacun. En effet, comment être digne de l'amour de la nation ? Le CNR pense une fois de plus qu'il suffit de lire ou d'entendre ses discours officiels, de se reporter au DOP, pour y voir plus clair. Mais devenir un « vrai » Burkinabè constitue une tâche particulièrement ardue. Car cet « homme nouveau » concentre en lui toutes les valeurs positives que l'on prête à la nation idéale. Il est en effet travailleur, organisé et discipliné.

---

<sup>230</sup> *Burkina* signifie en moore « homme qui a le sens de la dignité et de l'honneur ». *Faso* désigne en dioula la « maison », le « pays ».

<sup>231</sup> L'hymne national, le *Di-Taa Nyie* ou « chant de la Victoire », adopté le 2 août 1984, symbolise bien cette volonté d'effacer un passé dont le souvenir peut paraître douloureux. Le refrain du premier couplet célèbre ainsi la mémoire des événements du 4 août 1983, « une seule nuit [qui] a rassemblé en elle l'histoire de tout un peuple ».



**Doc. n° 9** Monument commémorant la diffusion publique du *Discours d'orientation populaire* le 2 octobre 1983, Tenkodogo. Cliché pris par l'auteur.



**Doc. n° 10** « Vue de la population venue au stade du 4 Août pour commémorer le 1<sup>er</sup> anniversaire de la Révolution », ANF 6Fi 562.

L'honneur a du sens pour lui, et il a le sens du devoir et du sacrifice. Ajoutons que la gente masculine, dans une nouvelle vision des rapports entre les genres, est aussi courtoise, galante, et ne doit plus hésiter à soulager les efforts de « Madame », quitte à se rendre au marché à sa place... Le Burkinabè est également désintéressé. L'argent n'a pas de prise sur lui. Il est rigoureux, et n'arrive pas en retard au travail. Il est propre sur lui et cire bien ses chaussures... quand il en a. Thomas Sankara est d'ailleurs très exigeant à cet égard. Ses maisons sont toutes peintes en blanc, symbole de pureté et de propreté<sup>232</sup>. Il est frugal, et ne s'adonne pas à ce terrible fléau, pourtant maintes fois combattu par les régimes précédents, de la très populaire pause « bière-brochettes » (évidemment prise aux heures de service), désormais présentée comme un cérémonial impie, voire hérétique<sup>233</sup>. La nationalité constitue donc un vécu particulièrement normatif. Cela n'est certes pas nouveau, mais ce qui l'est davantage est probablement le fait que son caractère contraignant est adouci par le réel souci du pouvoir révolutionnaire de le rendre moralement et affectivement acceptable. D'ailleurs, pour la première fois de son histoire, la plus haute autorité de l'Etat semble donner l'exemple. Il n'est en effet pas rare de voir le PF en survêtement de sport, chaussé de baskets. Sa voiture est modeste, nous le savons. Et la rigueur, nous dirions même l'ascétisme personnel des capitaines, en partie mise en scène, semble donner du crédit au message qu'ils portent. Tout cela, nous le voyons bien, découle d'une conception martiale de la nation qui, malgré ce que le pouvoir révolutionnaire veut faire croire, est loin d'être nouvelle. Cette expérience a cependant pour autre particularité d'être conduite par un régime profondément convaincu que le commandement des hommes, bien que teinté de mystique révolutionnaire, est une science exacte, et qu'il obéit par conséquent à des lois. Celles-ci sont censées permettre la constitution d'un univers d'attitudes et de comportements qui doivent inéluctablement conduire la RDP à la

---

<sup>232</sup> Entretien avec Irène T., doc. cit.

<sup>233</sup> Un extrait de la circulaire adoptée à la fin de l'année 1963 par le ministre de la Fonction publique de l'époque, Victor Thiombano, met en lumière l'évidente continuité dans l'action d'épuration morale de la nation, et en particulier de ses fonctionnaires. Celui-ci écrit en effet que « l'opinion elle-même, constate, avec une certaine inquiétude, que l'insuffisance du rendement de la "quasi-totalité" des agents administratifs provient d'un manque de conscience professionnelle alarmant, volontairement traduit par des retards répétés, des absences injustifiées, des commentaires de faits et événements étrangers au service pendant les heures de travail, l'oubli sans scrupules au fond des tiroirs pendant de long mois de dossiers importants, ce qui compromet l'efficacité des Services. L'action subversive contre notre souveraineté n'est pas seulement le fait d'individus politiquement opposés au régime ; la pire subversion contre la nation, c'est celle du citoyen conscient de ses responsabilités et qui se refuse à les assumer ». « Haute-Volta. La pire subversion contre la nation... », *Afrique nouvelle*, n° 850, 21-27 novembre 1963, p. 5. On le voit, la théorie du complot, à la fois fomenté de l'extérieur et de l'intérieur, est bien antérieure à la RDP. Dans la guerre défensive imaginaire que livrerait alors la nation, le comportement de chacun est bien vu comme une arme de résistance face aux atteintes présumées portées contre l'intégrité nationale. Au contraire, il peut également être un élément de dissolution de l'unité du pays, dont la responsabilité reposeraient avant tout sur les citoyens, et non pas sur un régime dont la corruption est pourtant proverbiale à cette époque. Selon nous, si le message révolutionnaire semble neuf, c'est avant tout parce que, pour la première fois, le régime en place paraît au-dessus de tout soupçon et constitue par conséquent un modèle crédible de vertu pour l'ensemble des citoyens.

victoire finale, c'est-à-dire la conversion collective et définitive des mœurs dans un sens plus « pur », et donc plus « national ».

Estimant que les regards de la nation étaient tournés dans des directions différentes avant la Révolution, le CNR entend donner à chacun un point de mire unique, qui prend la forme de ce projet de formation de la société idéale. Le nouveau drapeau est là pour le rappeler, notamment cette étoile jaune or qui figure en son centre, ce « guide de la RDP dans sa marche glorieuse », qui souligne l'objectif vers lequel doit tendre l'effort de tous. Le Burkina n'est donc plus seulement ce pays classé parmi les plus pauvres du monde, démunie de ressources naturelles, miné par la corruption de ses élites et la prétendue passivité de son peuple face à l'avènement du « monde moderne ». En théorie et selon le pouvoir révolutionnaire, ce pays devient un exemple présentable au regard du reste de l'humanité, un modèle d'évolution politique et sociale avant-gardiste à l'heure où, croit-on, le monde capitaliste vit son agonie. Le pays peut donc faire la fierté de tout son peuple ; il ne manque d'ailleurs pas d'être cité en exemple dans la sous-région. La figure de Thomas Sankara est désormais mondialement célèbre, tout autant que ses prises de position contre tout alignement en matière de politique étrangère, quitte à fâcher les anciennes puissances tutélaires dites « néo-impérialistes » que seraient la France de Mitterrand et la Côte d'Ivoire d'Houphouët. Cette diplomatie indépendante, reposant partiellement sur le fragile pilier de l'autosuffisance économique, est aussi le moyen de rappeler une fois de plus que le projet d'édification de la société révolutionnaire au Burkina n'est réductible à aucune comparaison. Le PF entend ainsi gagner la bataille de la « seconde indépendance », c'est-à-dire celle menée contre le « néocolonialisme », ainsi que tous les discours qui nient aux États africains une imagination politique et sociale propre.

Les années 1986-1987 marquent cependant une période de doute quant à la possibilité d'adapter l'imaginaire national révolutionnaire au réel. C'est que les CDR, malgré la philosophie qui a prévalu à leur création, sont source de divisions. La spontanéité qui caractérise leurs activités touche également souvent à l'amateurisme, voire à l'improvisation. Après quelques années d'existence, les critères d'appartenance de ses membres n'ont pas été clarifiés, malgré l'adoption de leurs statuts. Au cours de la période qui nous intéresse, le CNR commence donc à manifester des craintes à l'égard de ceux qu'il appelle des « voleurs », des « détraqués assoiffés de pouvoir », ou des « régionalistes » et des « tribalistes », qui auraient utilisé les structures révolutionnaires « pour subsister en vase clos dans leur arriération mentale au milieu de la mouvance générale<sup>234</sup> ». Manifestement, la construction nationale, d'après le discours

---

<sup>234</sup> Secrétariat général national des Comités de défense de la révolution, *op. cit.*, p. 13.

officiel, se heurte non pas au principe de réalité mais plutôt à celui de la folie, dont souffriraient certains Burkinabè, incurables, que l'on serait par conséquent dans l'obligation d'exclure de la communauté nationale<sup>235</sup>. La première conférence plénière des CDR se clôture d'ailleurs sur le sentiment que de nombreux comités sont passés à côté de leur mission. Les cas de délation abusive se sont en effet multipliés. Les abus de pouvoir n'ont pas été étrangers à ces structures. Les égoïsmes ne se sont pas toujours inclinés devant l'intérêt supérieur de la nation, loin de là. Mais les instances dirigeantes, plutôt que d'émettre l'hypothèse selon laquelle les ambitions du PF sont peu réalistes, estiment au contraire que les échecs sont imputables au manque de persévérance de certains camarades dans leurs efforts pour devenir de « bons révolutionnaires », et donc de « bons patriotes ». Mieux, ils seraient la conséquence d'une fâcheuse tendance à ne pas s'incliner devant les vertus naturelles attachées à la qualité de Burkinabè. C'est ainsi que le secrétaire général des CDR s'estime convaincu que « nous avons refusé d'être pleinement nous-mêmes », et que « nous avons, consciemment ou inconsciemment, refusé de vivre en révolutionnaires ». Tout en reconnaissant que la nature humaine est également faite de « la colère et [de] la méchanceté qui dorment paisiblement en nous », ce responsable souligne néanmoins les lacunes observées dans l'accomplissement du programme ascétique de purification intérieure des membres de la communauté burkinabè. La conséquence serait sans appel : les manquements de certains n'auraient pas permis de « développer une intransigeance absolue autour de nos propres principes ». Sa conclusion se veut une belle leçon de réalisme, et rappelle que « la pureté exige que périodiquement nous ayons le courage d'aller à la limite de l'auto-asphyxie en plongeant notre tête dans la source vivifiante de la critique et de l'autocritique<sup>236</sup> ». Or, l'exécutif, tout en encourageant le peuple à l'informer sur les limites et les travers de son régime, ne semble dans le même temps pas prêt à l'écouter. La « machine à double sens » qui est censée relier dans une parfaite réciprocité le sommet du pouvoir à la base ne fonctionne donc pas si bien que cela. Ajoutons que, pour la majorité des Burkinabè, le langage révolutionnaire demeure incompréhensible, ou tout au moins obscur. D'après Basile Guissou, le CNR a effectivement largement négligé la question de l'intelligibilité de ses messages, essentiellement délivrés en français. Or, le taux de scolarisation, malgré des opérations spectaculaires visant à généraliser l'enseignement primaire, est encore bien trop bas

---

<sup>235</sup> A cet égard, la prison peut tenir lieu d'« asile », et les Tribunaux populaires de la Révolution (TPR), institués en août 1983, l'instance suprême habilitée à caractériser cette folie et à prononcer la peine qui convient le mieux à la protection d'une société prétendument « pure ». Les audiences sont fréquemment retransmises à la radio et le peuple est invité à y assister. Dans une certaine mesure, les TPR sont conçus comme des instruments de purification de la société révolutionnaire, dont les audiences font parfois figure de procès en sorcellerie. Selon les dirigeants, ce sont bien des « déviations » que les révolutionnaires « sains » combattent à partir des « sanctuaires » que constituent les TPR ou les CDR. Voir Secrétariat général national des Comités de défense de la révolution, *op. cit.*, pp. 13-15.

<sup>236</sup> *Ibid.*

pour que les slogans élaborés dans la sphère restreinte des élites ouagalaises puissent être compris jusque dans les moindres villages. Les repères symboliques dont nous avons parlé plus haut n'ont certainement pas permis de compenser ce déficit de communication entre le régime et l'ensemble de la nation.

Au cours de l'année 1987, l'idée selon laquelle le Burkina est un pays parfaitement sous contrôle, et surtout soudé autour d'une indéfectible unité nationale, commence à se dissiper. La société burkinabè n'est pas ce tout parfait, et les tensions régionalistes, ou à caractère xénophobe, bien que n'atteignant pas des proportions faisant craindre le pire, n'ont cependant pas disparues par enchantement. C'est ce dont se souvient Valère D. Somé, alors ministre de l'Enseignement supérieur, qui aurait pris connaissance en 1987 d'un tract invitant les Moose à ne plus verser leur sang au profit d'un non-Moaaga, « échantillon de ce dont sont capables les forces conservatrices dans leurs visées hégémoniques<sup>237</sup> ». Les chefs moose ont été pointés du doigt. Bien que l'accusation ne repose sur aucune preuve tangible, ce tract rappelle que l'histoire ne s'efface pas à coups de décrets – fussent des *kiti* en vertu du nouveau langage « authentique » –, et que les anciennes forces politiques à l'origine de l'émergence de l'État-nation voltaïque/burkinabè n'ont pas l'intention d'abandonner leur place jadis prééminente dans ce processus inachevé.

Une fois de plus, la division a fini par s'emparer des rangs de l'armée. La mise en avant de Thomas Sankara, leader charismatique de la RDP, a pu en effet agacer certains, qui ont fini par penser que la Révolution était avant tout devenue la chose d'un seul homme. Le capitaine Blaise Compaoré, compagnon de lutte de la première heure sans qui le putsch d'octobre 1983 n'aurait pu aboutir, fait certainement partie de ceux-là. Il est en tout cas devenu le principal bénéficiaire du coup d'État qui a renversé le 15 octobre 1987 le CNR, et conduit à la liquidation physique de Sankara. L'heure de la « rectification » de la Révolution a alors sonné. Le leader charismatique éliminé, qu'allait-il rester de son projet national ? Le moins que l'on puisse dire est que, malgré les permanences du discours révolutionnaire jusque dans les années 1989-1990, la mobilisation populaire au quotidien semble être aussitôt retombée. Finies les opérations « ville propre ». Fini le sport de masse. Les CDR allaient céder le pas aux Comités révolutionnaires (CR), avant de disparaître, non sans soulagement pour de nombreux citoyens. En somme, il semble que les vieilles habitudes ont rapidement repris le dessus. En 1991, un régime beaucoup plus classique, s'inspirant en grande partie des institutions françaises, est mis en place. C'est le début de la IV<sup>e</sup> République, et, avec elle, de l'instauration d'une scène politique théoriquement ouverte au multipartisme. Pour autant, cette période qui s'ouvre est

---

<sup>237</sup> V. D. Somé, *Thomas Sankara. L'espoir assassiné*, Paris, L'Harmattan, 1990, p. 166.

aussi celle de l'entretien d'une mémoire idéalisée de la Révolution, essentiellement portée par certains de ceux qui étaient des enfants, des adolescents ou de jeunes adultes au temps de la RDP, perçue comme l'âge d'or de la nation, ce temps où, dit-on, « on était fier d'être burkinabé<sup>238</sup> ».



Doc. n° 11 Campagne appelant au civisme des citoyens burkinabè. Auteurs inconnus. Ouagadougou, quartier de Gounghin-Nord, secteur 9. Clichés pris par l'auteur.



Doc. n° 12 Campagne publicitaire lancée par l'Office national des Télécommunications du Burkina, société d'État, au cours du mois de décembre 2008. Panneau publicitaire photographié sur la route entre Ouagadougou et Koupéla. Cliché pris par l'auteur.

<sup>238</sup> Entretien réalisé à Ouagadougou avec Moumouni Y., économiste, et avec Bénilde T. enseignant, 36 ans. Evidemment, les chefs moose par exemple n'ont pas gardé le même souvenir de la RDP. Celle-ci, pour la majorité d'entre eux, est synonyme de dérèglement des passions lié à la perte de valeurs dites « traditionnelles », ciment de la nation selon eux. Pour une personnalité comme Gérard Kango Ouédraogo, l'expérience révolutionnaire a été celle de l'inexpérience, de la folie, et de l'amateurisme.

## Conclusion

Aujourd’hui, il n’est pas rare d’entendre dans les rues de Ouagadougou que les « Burkinabè ne sont plus ce qu’ils étaient ». Jeunes et moins jeunes sont catégoriques. « Avant », les Hommes intègres n’étaient pas arrogants. La parole donnée avait un sens pour eux, et ils étaient travailleurs. Nombreux sont ceux qui rattachent cette « décadence » supposée aux conséquences de la guerre civile en Côte d’Ivoire, qui a éclaté il y a quelques années autour du concept de l’« ivoirité<sup>239</sup> », et entraîné le retour dans l’urgence de centaines de milliers de Burkinabè, installés pour certains chez les voisins du Sud depuis des générations. La venue, mal préparée, de ceux que l’on appelle en moore les *Kosweogo*, « ceux qui ont duré à l’étranger », serait à l’origine de ces nouvelles « importations », à savoir la « prétention », l’envie de paraître, voire la criminalité. Du moins est-ce l’opinion de certains *Tenga*, « ceux qui sont restés sur le sol natal ». Bien entendu, les clichés et les stéréotypes nourrissent largement ces propos. Ils deviennent d’autant plus insistant qu’est apparu le phénomène de la « vie chère », c’est-à-dire le mécontentement populaire lié à la montée du cours des denrées de base ainsi que celui du pétrole<sup>240</sup>.

Les Burkinabè ont été nombreux à nous le dire : « ici, tout le monde se cherche ». Décidément, l’identité nationale, perçue non pas comme une simple qualité juridique mais comme un imaginaire partagé, a bien du mal à prendre forme dans les consciences. Pour autant, ce sentiment de doute ou de perte de repères nous permet de mieux comprendre l’attitude passionnée des étudiants et de leurs professeurs évoquée tout au début. Il appelle naturellement plusieurs remarques, qui constitueront autant de conclusions provisoires à ce travail. Tout d’abord, la recherche d’une identité idéalisée prouve que le processus de formation de la communauté imaginaire a pris sens dans une certaine mesure. Car l’idée selon laquelle le Burkinabè détiendrait toutes les vertus évoquées à l’instant était déjà véhiculée bien avant l’indépendance. Mais elle ne s’appliquait qu’aux seuls Moose, en vertu notamment des clichés

---

<sup>239</sup> Ce concept s’est imposé sur la scène médiatique ivoirienne à la suite du décès d’Houphouët-Boigny en 1993. Il est un moyen d’instrumentaliser la citoyenneté et la nationalité à des fins essentiellement politiques. On se souvient par exemple qu’en 1995 les principes de l’« ivoirité » ont permis d’exclure des élections présidentielles le candidat Alassane Dramane Ouattara, présenté comme « burkinabè », malgré sa naissance près de Yamoussoukro. Les migrants et descendants de migrants, en grande partie originaires de la Haute-Volta/Burkina, se voyaient ainsi privés du droit de vote, ainsi que de l’accession légale à la propriété foncière. A partir de 1999 et de la chute du régime d’Henri Konan Bédié, la vague de xénophobie dirigée contre les « immigrés » a pris une ampleur inquiétante. En 2002, un mouvement de rébellion hostile au pouvoir central a pris solidement position dans le nord du pays. Dans le même temps, des centaines de milliers de personnes (re)gagnaient la route du Burkina Faso où l’opération *Bayiri*, « Retour à la terre natale », fut organisée afin de les recevoir. Mais le Burkina était-il la « terre natale » aux yeux de tous ? Et les Burkinabè considèrent-ils tous que ces hommes et femmes venus de la Côte d’Ivoire appartiennent à la communauté nationale ? Inutile de dire que l’intégration de ces réfugiés a été particulièrement difficile.

<sup>240</sup> Au cours de l’hiver 2007, de violentes émeutes ont éclaté, notamment à Ouagadougou et à Bobo-Dioulasso. De l’avis de nombreux Burkinabè, ce climat, insurrectionnel, constituait une première depuis le putsch de 1987.

ethniques forgés au cours des premières décennies de la domination française. Cette fois-ci, et à la suite d'un long cheminement historique, qui prend précisément racine en pleine période coloniale, cet imaginaire a fini par s'appliquer à la communauté nationale tout entière. Mais voilà que, de même que sous la Révolution, se pose inéluctablement l'épineux problème de l'adaptation de l'idéal national au réel. Car si les premiers régimes africains, et en particulier ceux conduits par les militaires, ont tous tenu un discours religieux magnifiant la nation voltaïque/burkinabè, présentée comme un modèle de pureté, tous ne peuvent pas dire pour autant que leurs actes ont été conformes aux principes défendus.

En effet, il existe un lien étroit entre l'identification populaire à la nation et la représentativité des élites qui disent l'encourager. Certes, la question ne semblait pas se poser en de pareils termes avant 1945 au moins. Jusqu'à cette date, nous l'avons vu, la naissance du protonationalisme moaaga, puis la naissance d'un premier patriotisme voltaïque, en partie né de la perte d'un cadre territorial commun pas aussi artificiel que l'on a bien voulu le dire, sont avant tout le résultat d'une négociation conduite au sommet. Tout semblait effectivement se jouer entre la cour royale de Ouagadougou, l'administration coloniale et, dans une certaine mesure, la Mission catholique. Un des enjeux des tractations entre ces acteurs du moment colonial était incontestablement la restauration de la position hégémonique occupée par les Moose centraux au sein de l'ancienne Haute-Volta, projet qui était loin d'être partagé par tous ses originaires. Cependant, à partir des lendemains de la Seconde Guerre mondiale et de l'ouverture de la scène politique africaine sur l'ère des élections, les populations ont été amenées à se positionner sur la question de la reconstitution de la colonie, en même temps qu'elles choisissaient leurs représentants élus. Le rétablissement du territoire, obtenu en 1947, l'a été au prix d'une dangereuse instrumentalisation du régionalisme ethnique, dont les répercussions n'ont cependant pas conduit au pire.

Une conscience territoriale voltaïque a incontestablement émergé au cours de l'entre-deux-guerres et, entre 1932 et 1947, une frange croissante de Voltaïques, où qu'ils se trouvent, a pris position pour ou contre la reconstitution de la Haute-Volta, la rendant ainsi plus présente que jamais dans les esprits. A partir de 1956-1957 et de la formation du premier gouvernement africain, les discours de la classe politique, souvent démagogiques, ont allègrement mêlé l'amour porté à un seul homme, le chef de l'État, héritier de l'Administrateur colonial « omniscient » et « omnipotent », à celui exprimé pour la patrie. C'est que la constitution de l'imaginaire national, qui ne plonge pas ses racines uniquement dans les premières prises de position en faveur de l'indépendance, a longtemps été considérée comme l'affaire des seules élites, détentrices d'une technique du commandement et d'un capital de savoir essentiellement

constitués au cours de la période coloniale. Ces élites ont souvent entretenu une relation pour le moins paternaliste et autoritaire avec leurs concitoyens, et se sont très vite heurtées à l'incommunicabilité de leur projet de « vivre ensemble » qui, le plus souvent, était porté par un univers symbolique faiblement créatif. C'est que l'établissement d'une communication à double sens capable de rapprocher le peuple de ses élites n'était pas encore imaginé, à moins qu'il n'ait pas été ressenti comme une nécessité. Pour autant, les pouvoirs en place, coloniaux ou postcoloniaux, ont tous eu à cœur de faire vivre toutes les parties du pays au même rythme, celui du temps vide et homogène de l'État. C'est certainement ainsi qu'il faut comprendre le sens des efforts réalisés afin de doter le pays d'une couverture médiatique « moderne », ou d'intensifier la circulation des agents de l'État sur l'ensemble du territoire. Mais l'État postcolonial, martial ou/et théologien, n'est guère parvenu à ses fins. C'est que le déficit démocratique qui a caractérisé la plupart des régimes et, surtout, l'absence d'implication populaire dans la définition de la grammaire nationale sont deux éléments qui expliquent largement cet échec relatif.

La corruption et le népotisme des gouvernements qui se sont succédé ont mis à nu une classe politique qui a tenté de s'entourer d'un blanc manteau de pureté morale. Leur surdité a également eu raison de leur projet national. En somme, les chutes des individus au pouvoir – elles furent nombreuses – sont certainement la manifestation de la faible viabilité émotionnelle de l'État voltaïque qu'ils ont tenté de construire. A cet égard, la révolution sankariste, bien que se présentant de façon classique comme une nouvelle page de l'histoire du pays qui se tourne, a apporté quelque chose d'essentiel pour que le message sur la nation soit reçu avec enthousiasme... au risque de susciter une déception proportionnelle. Il s'agit de cette volonté maintes fois réaffirmée par la propagande d'Etat d'impliquer chaque « camarade » dans la constitution de l'imaginaire national. Bien sûr, la Révolution n'était pas si démocratique que cela, malgré l'illusion d'une déconcentration poussée du pouvoir à travers l'institution des CDR. En revanche, les discours ont séduit, et nul doute que la nation soit devenue un vécu quotidien, une pratique populaire, tout autant qu'une consommation ordinaire. A cet égard, Thomas Sankara est probablement le premier leader à avoir donné l'exemple de façon crédible.

Bien entendu, nous aurions tort d'idéaliser une expérience révolutionnaire qui a aussi créé de l'exclusion. Cependant, il semble qu'elle ait été source de fierté ; une fierté populaire qui manifeste un profond attachement à la conviction selon laquelle un nouvel Etat-nation, lui-même constitué par des « Hommes nouveaux », est né le 4 août 1983. Que reste-t-il aujourd'hui de cet héritage ? Peut-être ce doute que nous avons évoqué plus haut. Car le régime de Sankara est très rapidement tombé. Lui a succédé un régime que l'on dit « réaliste » : fait-il rêver ? On

nous répondra que l'heure n'est pas au rêve, mais à la nécessité de mettre quelque chose dans les plats, au moins une fois par jour. Nous avions dit que sous Sankara, la nation pouvait se consommer. Mais on nous rappelle que tout un discours sur les valeurs incarnées par la nation était construit autour de ce rituel. Aujourd'hui, nos interlocuteurs semblent dire que ce qui préoccupe le plus la population, et en particulier celle de la capitale, c'est précisément cette part de l'État-nation que l'on pourra consommer ; les dividendes que l'on pourra tirer de son existence. Car les portables doivent être rechargés, et les puces téléphoniques, par exemple, se multiplient, y compris dans les appareils de petits vendeurs ambulants dont on se demande s'ils ont mangé au moins quatre fois au cours de la semaine. Certains Burkinabè nous disent également que ce besoin de consommer permet d'oublier que le régime a tendance à faire honte. Et que cette honte rejaillit sur le peuple tout entier, à qui l'on demande pourtant d'adopter un comportement « citoyen ». En effet, depuis le 11 décembre 2008 et la célébration à Fada N'Gourma de la Fête de l'indépendance, une campagne de sensibilisation, popularisée à grands renforts de spots télévisés ou d'affiches, répète à l'envie qu'« Etre Burkinabè se mérite » (voir doc. n° 11, p. 99). Ce message contraste d'ailleurs assez fortement avec cette publicité réalisée pour l'opérateur téléphonique Onatel, qui présente le pays comme un séduisant gâteau, dont on imagine que chacun souhaiterait volontiers s'en couper une part (voir doc. n° 12, p. 99). Malheureusement, l'initiative est loin de susciter le consensus, élément constitutif de la nation. Un journaliste de *L'Événement*, périodique indépendant, ne cache d'ailleurs pas son indignation. Ainsi, pour Ahmed Barry, « les inventeurs d'un slogan pareil ne sont pas forcément ceux qui aiment le plus ce pays ». Puis, poursuit-il, « l'expérience montre que l'incandescence du patriotisme de certains blêmit quand ils sont éjectés des bénéfices du pouvoir<sup>241</sup> ». Façon de rappeler que la patrie n'est pas seulement cette part de gâteau partagée entre privilégiés. L'auteur va encore plus loin et s'interroge sur le sort réservé aux Burkinabè qui ne mériteraient pas de l'être. Pour lui, tout cela n'est rien d'autre que l'équivalent local du concept de l'« ivoirité », une façon de créer une sous-catégorie de citoyens dont on ne sait d'ailleurs pas sonder la « pureté morale » avec plus d'aisance que sous la période révolutionnaire.

Dans le fond, l'identification populaire à la nation suscite « plus de questions que de réponses », comme le note un journaliste de *L'Observateur* au sujet des récents remaniements ministériels. En effet, voici comment le quotidien analyse le maintien au sein du gouvernement de personnalités qui s'y trouvent depuis des temps immémoriaux : « Les poids lourds dont l'opinion publique pronostiquait le départ du gouvernement sont issus, pour au moins deux d'entre eux, de régions et de groupes ethniques qui, à tort ou à raison, s'estiment lésés [...]. Le

<sup>241</sup> A. Barry, « 11 décembre à Fada. Une fête dans le sang », *L'Événement*, édition Internet du 30 décembre 2008, [http://www.evenement-bf.net/pages/dossier\\_2\\_154.htm](http://www.evenement-bf.net/pages/dossier_2_154.htm).

fait que l'un de ces groupes ethniques ne dispose pas d'une province "bien à lui" alors qu'il vient en 3<sup>e</sup> ou 4<sup>e</sup> rang sur le plan démographique en aurait rajouté au problème<sup>242</sup>. » Disons qu'à coup sûr de telles considérations ne peuvent qu'en rajouter à la confusion des repères identitaires ; elles rappellent enfin que la formation de la nation est l'œuvre d'une imagination sans cesse en œuvre...

## BIBLIOGRAPHIE

- AMSELLE J.-L., et E. M'Bokolo, *Au cœur de l'ethnie : ethnie, tribalisme et Etat en Afrique*, Paris, La Découverte, 1985.
- ANDERSON, B., *L'Imaginaire national. Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Paris, La Découverte-Poche, 2002 (4<sup>e</sup> éd.).
- ANGOULVANT, G., « Pourquoi j'ai créé la Haute-Volta », *Colonies et Marines*, mai 1922, n° 45, pp. 386-389.
- BADIE, B., *L'Etat importé. L'occidentalisation de l'ordre public*, Paris, Fayard, 1992.
- BALIMA, A. S., *Genèse de la Haute-Volta*, Ouagadougou, Presses africaines, 1969.
- BANEGAS, R., *Insoumissions populaires et révolution au Burkina Faso*, Bordeaux, Centre d'études africaines, Université de Bordeaux-I, 1993.
- BARRY, A., « 11 décembre à Fada. Une fête dans le sang », *L'Evénement*, édition Internet du 30 décembre 2008, [http://www.evenement-bf.net/pages/dossier\\_2\\_154.htm](http://www.evenement-bf.net/pages/dossier_2_154.htm).
- BAYART, J.-F., *L'Etat en Afrique. La politique du ventre*, Paris, Fayard, 1989.
- BAYART, J.-F., « L'historicité de l'Etat importé », in J.-F. Bayart (dir.), *La Greffe de l'État. Les trajectoires du politique*, vol. 2, Paris, Karthala, 1996, pp. 11-39.
- BAYART, J.-F., *L'Illusion identitaire*, Paris, Fayard, 1996.
- BENOIST, J. R. (de), *Eglise et pouvoir colonial au Soudan français. Administrateurs et missionnaires dans la Boucle du Niger (1885-1945)*, Paris, Karthala, 1987.
- BERTRAND, R., *Etat colonial, noblesse et nationalisme à Java. La tradition parfaite*, Paris, Karthala, 2005.
- BERTRAND, R., « Politiques du moment colonial. Historicités indigènes et rapports vernaculaires au politique en "situation coloniale" », *Questions de recherche/Research in Question*, n° 26, octobre 2008.

<sup>242</sup> « Nouveau gouvernement. Plus de questions que de réponses », *L'Observateur Paalga*, n° 7215, 10 septembre 2008, p. 6.

- BEUCHER, B., « Contribution des royautes dites “traditionnelles” à l’émergence de l’Etat en Afrique : le cas des souverains moosé du Burkina Faso (1888-1991) », mémoire de DEA préparé sous la direction de Jacques Frémeaux, Université Paris-IV-Sorbonne, 2005.
- BEUCHER, B., « La figure du Moogo Naaba, chef des Moosé de Ouagadougou, sous la domination coloniale française : pérennité d’une fonction et singularité des hommes (1896-1958) », in S. Mohamed-Gaillard et M. Romo-Navarrete Maria (dir.), *Des Français d’outre-mer*, Presses de l’université Paris-Sorbonne, 2005, pp. 139-152.
- BEUCHER, B., « Une royaute africaine à l’heure de la mondialisation : le royaume de Ouagadougou et la question du développement au Burkina Faso », in Fasopo, Reasopo/Département de la recherche de l’Agence française de développement/DGCID du ministère des Affaires étrangères, *Sociétés politiques comparées. Revue européenne d’analyse des sociétés politiques*, n° 6, juin 2008, <http://www.fasopo.org/teasopo.htm>.
- BOILLEY, P., *Les Touaregs Kel Adagh. Dépendances et révoltes : du Soudan français au Mali contemporain*, Karthala, Paris, 1999.
- CHANTERAINE, C., « Sous le signe d’Ubu : la Haute-Volta », *Tribune socialiste de Paris*, n° 98, 20 avril 1962, p. 7.
- CHRETIEN, J.-P., et G. PRUNIER, *Les ethnies ont une histoire*, Paris, Karthala/ACCT, 1989.
- Congrès constitutif du Front populaire, 1-2-3 et 4 mars 1990*, Ouagadougou, Burkina Faso.
- CONOMBO, J., *Acteur de mon temps. Un Voltaïque dans le XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, L’Harmattan, 2003.
- DARBON, D., « Administrations, Etats et sociétés », in D. C. Bach et A. A. Kirk-Greene (dir.), *États et sociétés en Afrique francophone*, Paris, Economica, 1993, pp. 53-69.
- « Déclaration du secrétaire général des CDR », 25 août 1983, *West Africa*, 24 et 26 octobre 1983.
- DELOBSOM, A. (Dim), *L’Empire du Mogho-Naba. Coutumes des Mossi de la Haute-Volta*, Paris, Montchrestien, 1932.
- Discours d’orientation politique*, 2 octobre 1983, ministère burkinabè de l’Information.
- DOCUMENTATION FRANÇAISE, « La République de Haute-Volta », *Notes et études documentaires*, série Outre-Mer, CIX, n° 2693, Paris, 19 août 1960.
- DRAME, P.-P., *L’Impérialisme français en Afrique. Enjeux et impacts de la défense en AOF (1918-1940)*, Paris, L’Harmattan, 2007.
- DUBOIS, C., M. Michel et P. Soumille (dir.), *Frontières plurielles. Frontières conflictuelles en Afrique subsaharienne*, Paris, L’Harmattan, 2000, pp. 263-279.
- DUPERRAY, A., *Les Gourounsi de Haute-Volta. Conquête et colonisation, 1896-1933*, Université de Paris-I, EHESS, thèse de troisième cycle, 1978.

- DUPERRAY, A., « La Haute-Volta (Burkina Faso) », in C. Coquery-Vidrovitch (dir.), *L'Afrique occidentale au temps des Français, colonisateurs et colonisés, 1860-1960*, Paris, ACCT/La Découverte, 1992, pp. 251-288.
- DUPIN, A., *Burkina Faso : la politique culturelle révolutionnaire et son impact sur la construction nationale (1983-1987)*, mémoire de maîtrise, sous la direction de P. Boilley, Université de Paris-VII, 2000.
- ENGLEBERT, P., *La Révolution burkinabè*, Paris, L'Harmattan, 1986.
- FOURCHARD, L., *De la ville coloniale à la cour africaine. Espaces, pouvoirs et sociétés à Ouagadougou et à Bobo-Dioulasso (Haute-Volta), fin XIX<sup>e</sup>-1960*, Paris, L'Harmattan, 2001.
- FREMEAUX, J., *L'Afrique à l'ombre des épées, 1830-1930*, tome 1, *Des établissements côtiers aux confins sahariens*, Vincennes, SHAT, 1993.
- FREMEAUX, J., *Les Empires coloniaux dans le processus de mondialisation*, Paris, Maisonneuve et Larose, 2002.
- GARY-TOUNKARA, D., *Migrants soudanais/maliens et conscience ivoirienne. Les étrangers en Côte d'Ivoire (1903-1980)*, Paris, L'Harmattan, 2008.
- GUIRMA, F., *Comment perdre le pouvoir ? Le cas de Maurice Yaméogo*, Paris, Chaka, 1991.
- « Haute-Volta. La pire subversion contre la nation... », *Afrique nouvelle*, n° 850, 21-27 novembre 1963, p. 5.
- « Haute-Volta. La télévision a pris son départ définitif », *Marchés tropicaux du monde*, 12 octobre 1963.
- HILGERS, M., « Historicité, représentation de soi et identité urbaine en Afrique de l'Ouest. Koudougou une ville rebelle ? », in L. Viala et S. Villepontoux, *Imaginaire, territoires, sociétés. Contribution à un déploiement transdisciplinaire de la géographie sociale*, Paris, Montpellier, CNRS/Université de Montpellier-III, 2007, pp. 117-130.
- HOBSBAWM, E., *Nations et nationalisme depuis 1780. Programme, mythe, réalité*, Paris, Gallimard, coll. Folio histoire, 1992 (éd. française).
- IZARD, M., *Le Yatenga précolonial, un ancien royaume du Burkina*, Paris, Karthala, 1985.
- IZARD, M., *Moogo. L'émergence d'un espace étatique uest-africain au XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Karthala, 2003.
- JAFFRE, B., *Burkina Faso. Les années Sankara. De la Révolution à la rectification*, Paris, L'Harmattan, 1989.
- JUGLAS, J.-J., « Pourquoi nous avons reconstitué la Haute-Volta », *La France d'outre-mer*, mai 1948, p. 162.

- KAMBOU-FERRAND, J.-M., *La Pénétration française en pays lobi, 1897-1920*, mémoire de maîtrise, Université de Paris-I, 1971.
- KAMBOU-FERRAND, J.-M., *Peuples voltaïques et conquête coloniale. 1885-1914, Burkina Faso*, Paris, ACCT/L'Harmattan, 1993.
- « La Haute-Volta après quelques mois de liberté », *Afrique nouvelle*, 8-14 septembre 1966.
- SANGOULE LAMIZANA (Général), *Sur la brèche trente années durant. Mémoires*, tome 2, Paris, Ed. Jaguar Conseil.
- « L'An II de la Révolution s'annonce sous les auspices d'une confiance créatrice », *Sidwaya*, n° 326, 5 août 1985, p. 3.
- LEDANGE, P.-L., « Une colonie nouvelle : la Haute-Volta », *La Revue indigène*, XVII, 1922, pp. 133-136.
- LEJEAL, F., *Le Burkina Faso*, Paris, Karthala, 2002.
- LONDRES, A., *Terre d'ébène, la traite des noirs*, Paris, Albin Michel, 1929.
- MADIEGA, Y. G., *Contribution à l'histoire précoloniale du Gulmu (Haute-Volta)*, Wiesbaden, Frantz Steiner Verlag, 1982.
- MADIEGA, Y. G., et O. NAO (dir.), *Burkina Faso, cent ans d'histoire, 1895-1995*, tome 1, Paris/Ouagadougou, Karthala/PUO, 2003.
- MANDE, I., *Les Migrations de travail en Haute-Volta (actuel Burkina Faso) : mise en perspective historique (1919-1960)*, thèse de doctorat, Université de Paris-VII, 1997.
- MARTIN, M.-L., « Le “cycle de vie” du militarisme en Afrique noire francophone », in D. C. Bach et A. A. Kirk-Greene, *op. cit.*, pp. 89-107.
- MASSA, G., et Y. G. MADIEGA, (dir.), *La Haute-Volta coloniale. Témoignages, recherches, regards*, Paris, Karthala, 1995.
- MBEMBE, A., *De la postcolonie. Essai sur l'imagination politique dans l'Afrique contemporaine*, Paris, Karthala, 2000.
- MICHEL, M., *Les Africains et la Grande Guerre. L'appel à l'Afrique (1914-1918)*, Paris, Karthala, 2003.
- « Nouveau gouvernement. Plus de questions que de réponses », *L'Observateur Paalga*, n° 7215, 10 septembre 2008, p. 6.
- OTAYEK, R., F. M. SAWADOGO et J.-P. GUINGANE (dir.), *Le Burkina entre révolution et démocratie (1983-1993)*, Paris, Karthala.
- OUEDRAOGO, D., *Les Causes de la suppression de la Haute-Volta*, mémoire de maîtrise, Université de Paris-VII, 1984.

- PERSON, Y., « L'Etat-nation et l'Afrique », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, Paris, 1981, n° 68, pp. 274-282.
- « Retour au Burkina », *Politique africaine*, n° 33, Paris, Karthala, 1989.
- POURTIER, R., « Encadrement territorial et production de la nation », in E. Terray (dir.), *L'Etat contemporain en Afrique*, Paris, L'Harmattan, 1987, pp. 341-358.
- RANGER, T., « The invention of tradition in Colonial Africa », in E. Hobsbawm et T. Ranger (eds), *The Invention of Tradition*, Cambridge, Cambridge University Press, 1984, pp. 211-262.
- SARRAUT, A., *La Mise en valeur des colonies françaises*, Paris, Payot, 1923.
- SAVONNET-GUYOT, C., « Le Prince et le Naaba », *Politique africaine*, n° 20, 1985, pp. 29-43.
- SAVONNET-GUYOT, C., *Etat et sociétés au Burkina. Essai sur le politique africain*, Paris, Karthala, 1986.
- SAWADOGO, A. R., *L'Etat africain face à la décentralisation*, Paris, Karthala/Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, 2001.
- SECRETARIAT GENERAL NATIONAL DES COMITES DE DEFENSE DE LA REVOLUTION, résultats des travaux de la première Conférence nationale des Comités de défense de la révolution du Burkina tenue à Ouagadougou du 31 mars au 4 avril 1986
- SIMONIS, F., *Le Commandant en tournée. Une administration au contact des populations en Afrique noire coloniale*, Paris, Seli Arslan, 2005.
- SKINNER, E. P., *Les Mossi de la Haute-Volta*, Paris, Ed. Internationales, 1972.
- SOME, C., *Sociologie du pouvoir militaire, le cas de la Haute-Volta*, thèse de doctorat, CEAN, 1979.
- SOME, V. D., *Thomas Sankara. L'espoir assassiné*, Paris, L'Harmattan, 1990.
- « Troisième gouvernement révolutionnaire. La différence avec le passé », *Sidwaya*, n° 344, 2 septembre 1985, p. 1.
- WEBER, M., *Economie et Société I. Les catégories de la sociologie*, Paris, Pocket, 1995.
- WESSELING, H., *Le Partage de l'Afrique. 1880-1914*, Paris, Denoël/Folio histoire, 1996.
- YOUNG, C., *The African Colonial State in Comparative Perspective*, New Haven et Londres, Yale University Press, 1994.
- ZECCHINI, L., « La “Révolution” en Haute-Volta. Quelle indépendance ? », *Le Monde*, 22 octobre 1983.